

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**CONSOMMATION
PAUVRETE
BIEN-ETRE DES MENAGES
2022**

Avril 2023



Suède
Sverige



**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement
(Asdi)
et Statistique Suède (SCB)*

Avril 2023



**RAPPORT D'ANALYSE
PASSAGES 1 - 4 (Janvier-Décembre 2022)**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES.....	7
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	9
PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP	10
RESUME	20
INTRODUCTION.....	22
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP	24
DEFINITION DES CONCEPTS CLES	25
1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	29
1.1. Consommation des ménages	29
1.2. Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation	30
1.3. Poids des principaux produits alimentaires consommés.....	33
2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE	36
2.1. Concepts et mesures de la pauvreté	36
2.2. Détermination des seuils de pauvreté.....	36
2.3. Unité d'analyse	38
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE.....	39
3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté.....	39
3.2. Effort d'investissement.....	43
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté	43
3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté.....	45
3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire.....	48
3.6. Distribution des ménages selon les dépenses par tête.....	50
4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ	51
4.1. Santé et pauvreté.....	51
4.2. Pauvreté selon l'activité	52
4.3. Occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres.....	54
5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE.....	55
5.1. Dynamique de la possession des biens durables	55
5.1.1. Possession de téléphone mobile.....	55
5.1.2. Possession du téléviseur.....	57
5.1.3. Possession de moto	59
5.2. Accès aux services sociaux de base	60
5.2.1. Accès à l'eau potable	62
5.2.2. Accès à l'électricité.....	63
5.2.3. Hygiène.....	65
5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson	66
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base.....	67
5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche.....	68
5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	69
5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches.....	70
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	71
5.3.5. Distance et temps mis pour atteindre la banque de céréales la plus proche	73
5.3.6. Distance et temps mis pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche.....	74
5.3.7. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	75
5.4. Migrations et Transferts au sein des ménages	77
6. ANALYSE DE L'INEGALITE	79
7. INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL (IPM).....	81
8. LE GENRE.....	84
8.1. Contexte.....	84
8.2. Caractéristiques démographiques des femmes.....	85
8.3. Emploi.....	87

8.3.1.	Participation au marché du travail	89
8.3.2.	Caractéristiques de l'emploi	91
8.4.	L'entrepreneuriat	98
8.5.	Actifs	98
8.5.1.	Possession de téléphone portable	99
8.5.2.	Possession d'un compte bancaire.....	99
8.5.3.	Accès au foncier.....	100
CONCLUSION		103
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE.....		105
ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES		110
ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE		112
ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT 2022		123
ANNEXE 5 : MIGRATIONS ET TRANSFERTS DES MENAGES PENDANT 2022.....		127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0 1 : Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)	22
Tableau 1 1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)	29
Tableau 1 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)	30
Tableau 1 3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)	31
Tableau 1 4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)	31
Tableau 1 6: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	32
Tableau 1 7: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)	32
Tableau 1 8: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	33
Tableau 1 9: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu	35
Tableau 1 10: Evolution des seuils et incidences de pauvreté	38
Tableau 1 11: Indices de pauvreté par région (%)	40
Tableau 1 12: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	42
Tableau 1 13: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence	43
Tableau 1 14: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)	45
Tableau 1 15: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)	46
Tableau 1 16: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)	48
Tableau 1 17: Les activités non rémunérées des chefs de ménages pauvres selon le milieu (%)	54
Tableau 1 18: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)	56
Tableau 1 19 : Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)	58
Tableau 1 20: Evolution de la possession de moto selon la région (%)	60
Tableau 1 21: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)	62
Tableau 1 22: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)	64
Tableau 1 23: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région	65
Tableau 1 24: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)	67
Tableau 1 25: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	69
Tableau 1 26 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)	70
Tableau 1 27 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)	71
Tableau 1 28 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	72
Tableau 1 29 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)	73
Tableau 1 30 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)	75
Tableau 1 31 : Montant des transferts internes reçus par région (en FCFA)	77
Tableau 1 32: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	79
Tableau 1 7-33: L'IPM par région, par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage	82
Tableau 1 34 : Taux de chômage par sexe, par âge et selon le statut de handicap	90
Tableau 1 35 : Salaire horaire et écart de salaire des hommes et des femmes selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le statut de handicap (%)	95
Tableau 1 36 : Part d'adultes propriétaires d'entreprise non agricoles par sexe et milieu de résidence (%)	98
Tableau 1 37 : Possession d'un compte dans les institutions financières par sexe, par milieu de résidence et par niveau d'instruction (%)	100
Tableau 1 38 : Proportion des adultes possédant une parcelle par sexe, par milieu de résidence et par type de parcelle ...	100
Tableau 9 1: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)	112
Tableau 9 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)	112
Tableau 9 3: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)	112
Tableau 9 4: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)	113
Tableau 9 5: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)	113
Tableau 9 6: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)	113
Tableau 9 7: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)	114
Tableau 9 8: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)	114
Tableau 9 9: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)	114

Tableau 9 10: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%).....	115
Tableau 9 11: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%).....	115
Tableau 9 12: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	116
Tableau 9 13: Evolution de l'alphabétisme par région (%).....	116
Tableau 9 14: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%).....	116
Tableau 9 15: Alphabétisme par sexe et quintile (%).....	116
Tableau 9 16: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2022 mesurée par l'indice de Gini.....	117
Tableau 9 17: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA).....	118
Tableau 9 1: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA).....	119
Tableau 9 1: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA).....	120
Tableau 9 1: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA).....	121
Tableau 9 1: Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	122
Tableau 10 1: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).....	123
Tableau 10 1: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA).....	123
Tableau 10 1: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2022 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %).....	123
Tableau 10 1: Part budgétaire des fonctions de consommation d'octobre à décembre 2022 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %).....	123
Tableau 10 1: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %).....	125
Tableau 10 1: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %).....	126
Tableau 10 1: Résultat des interviews des ménages par passage.....	126
Tableau 11 1 : La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence.....	127
Tableau 11 1 : Proportion des ménages ayant reçu du transfert d'argent au cours des 12 derniers mois par région et milieu (%).....	127
Tableau 11 1 : Montant des transferts internes reçus par région (en FCFA).....	128
Tableau 11 4 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA).....	129
Tableau 11 5 : Allocation des transferts (interne et externe) reçus par région et milieu de résidence (%).....	129

LISTE DES FIGURES

Figure 1 1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)	30
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	39
Figure 3-2: Incidence de pauvreté entre 2021 et 2022 (%)	40
Figure 3-3: Incidence de la pauvreté selon la région (%)	42
Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)	44
Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)	44
Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	45
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par région selon le niveau de pauvreté (%)	46
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	47
Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par quintile selon le sexe (%)	47
Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2022 (%)	49
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)	50
Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)	50
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)	51
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%)	51
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)	52
Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)	52
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)	53
Figure 4-6: Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)	53
Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)	54
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	56
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)	57
Figure 5-3 : Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)	57
Figure 5-4 : Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	58
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)	59
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	59
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)	60
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)	61
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	62
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)	63
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	63
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)	64
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)	65
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)	66
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	66
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)	67
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	68
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	68
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)	69
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)	71
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	72
Figure 5-22: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)	73
Figure 5-23: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)	74
Figure 5-24: Aspects du bien-être 2022	75
Figure 5-25 : Proportion des ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois entre 2021 et 2022 (%)	77
Figure 5-26 : Allocation des transferts (interne et externe) reçus par le ménage (%)	78
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 – coefficient de Gini	80
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe	80
Figure 8-1. Niveau d'instruction des adultes de 15 ans et plus par sexe et milieu de résidence (%)	86

Figure 8-2. Proportion de temps consacré au travail domestique non rémunéré par sexe et milieu de résidence (%)	88
Figure 8-3. Nombre moyen d'heures consacrées au travail total par sexe	88
Figure 8-4. Taux d'activité selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence (%)	89
Figure 8-5. Taux d'emploi des 25-54 ans par sexe et selon le type de ménage (%)	90
Figure 8-6. Proportion des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation par sexe et milieu de résidence (%)	91
Figure 8-7. Proportion d'aides familiaux et de travailleurs pour compte propre par sexe (%)	91
Figure 8-8. Proportion de l'emploi à temps partiel par sexe et milieu de résidence (%)	92
Figure 8-9. Distribution de la population employée par sexe et par secteur d'activité	93
Figure 8-10. Proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole par sexe et milieu de résidence (%)	94
Figure 8-11. Proportion des femmes parmi les employeurs par sexe et par milieu de résidence (%)	95
Figure 8-12. Incidence du travail des enfants selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence	96
Figure 8-13. Incidence des accidents de travail par sexe et par statut de migration (%)	97
Figure 8-14. Participation aux décisions sur l'utilisation du revenu selon le sexe et le milieu de résidence (%)	97
Figure 8-15. Proportion des personnes adultes possédant un téléphone mobile par sexe et milieu de résidence	99
Figure 8-16. Proportion des femmes parmi les propriétaires de parcelles selon le milieu de résidence et par type de parcelle (%)	101
Figure 8-17. Distribution des personnes qui ont leur nom sur le titre de propriété selon le sexe (%)	102

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BM	Banque Mondiale
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
ODD	Objectifs du Développement Durable
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
SGS	Strengthening Gender Statistics
UP	Unité Primaire

PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

Prénoms et Nom	Titre
1. Management	
Dr. Arouna SOUGANE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Dr. Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Boubakar GANO	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Adama FOFANA	Comptable INSTAT, Agent Administratif
2. Encadrement Technique	
Siaka CISSE	Chef de Département RNE, Directeur Technique
Aminata COULIBALY	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données, appui à l'élaboration des outils
Sira TRAORE	Chef de Division des Applications et des Bases de Données, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Sékou HAIDARA	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.
Amadou KONE	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.
Ankoundia Gaston SODIO	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.
3. Appui Technique	
Thomas POLFELDT	Expert commis par la Statistique Suède (SCB)
Anna BONFERT	Data Scientist (Groupe Genre)
Sarah BUNKER	Consultante (Groupe Genre)
Heather MOYLAN	Spécialiste d'enquêtes (Groupe des Enquêtes sur les conditions de Vie des Ménages)
Miriam MULLER	Senior Social Scientist (Groupe Pauvreté et Equité)
Ada NAYIHOUBA	ET Consultant (Groupe Genre)

Les personnels responsables de la collecte par région de l'édition 11

REGION	PRENOMS ET NOMS	STATUT
Kayes	Moussa DEMBELE	DRPSIAP
Kayes	Boubacrine TRAORE	Superviseur
Kayes	Moctar TRAORE	Contrôleur
Kayes	Ousmane TOURE	Enquêteur
Kayes	Ibrahim MAIGA	Enquêteur
Kayes	Issiaka NIARE	Enquêteur
Kayes	Amadou M'bara DIALLO	Contrôleur
Kayes	Arouna N'DIAYE	Enquêteur
Kayes	Lafia CISSE	Enquêteur
Kayes	Harouna MOUNKORO	Enquêteur
Kayes	Abdoulaye SIBY	Contrôleur
Kayes	Bourama DIARRA	Enquêteur
Kayes	Drissa SAMAKE	Enquêteur
Kayes	Moussa DABO	Enquêteur
Koulikoro	Amadou DIAWARA	DRPSIAP
Koulikoro	Sidy CISSE	Superviseur
Koulikoro	Idrissa DEMBELE	Contrôleur
Koulikoro	Yacouba SOUGANE	Enquêteur
Koulikoro	Kassim MARIKO	Enquêteur
Koulikoro	Adama TRAORE	Enquêteur
Koulikoro	Bourama Y KONATE	Contrôleur
Koulikoro	Boubacar S O TOURE	Enquêteur
Koulikoro	Elie MAGASSOUBA	Enquêteur
Koulikoro	Ibrahima KONE	Enquêteur
Koulikoro	Lassina TRAORE	Contrôleur
Koulikoro	Mamoutou SANGARE	Enquêteur
Koulikoro	Diarake DIARRA	Enquêteur
Koulikoro	Soumaïla MARIKO	Enquêteur
Sikasso	Mahamadou MAIGA	DRPSIAP
Sikasso	Mahamadou Ismaila KONE	Superviseur
Sikasso	Abdallah Sagny TRAORE	Contrôleur
Sikasso	Lassina DIALLA	Enquêteur
Sikasso	Amadou TRAORE	Enquêteur
Sikasso	Modibo D COULIBALY	Enquêteur
Sikasso	Mamadou DIARRA	Contrôleur
Sikasso	Alhassane TANDJIGORA	Enquêteur
Sikasso	Noumouke DIALLO	Enquêteur
Sikasso	Ouara dit brehima DIARRA	Enquêteur
Sikasso	Manzourou SANOGO	Contrôleur
Sikasso	Nana COULIBALY	Enquêteur
Sikasso	Kadiatou SOUMAORO	Enquêteur
Sikasso	Alfousseyni OUATTARA	Enquêteur
Sikasso	Aboubacar SANOGO	Contrôleur
Sikasso	Mamoutou NIARE	Enquêteur
Sikasso	Boubacar TRAORE	Enquêteur
Sikasso	Aly ADAMA	Enquêteur
Ségou	Tahibou SISSOKO	DRPSIAP
Ségou	Birama SISSOKO	Superviseur
Ségou	Abdoulaye TRAORE	Contrôleur

REGION	PRENOMS ET NOMS	STATUT
Ségou	Souleymane DIALLO	Enquêteur
Ségou	Ahamadou SAMASSA	Enquêteur
Ségou	Djigui KONATE	Enquêteur
Ségou	Nangassou KONE	Contrôleur
Ségou	Ousmane CISSE	Enquêteur
Ségou	Bagni SAMATE	Enquêteur
Ségou	Amadou CISSE	Contrôleur
Ségou	Zoumana DRAME	Enquêteur
Ségou	Abdoulaye SISSOKO	Enquêteur
Ségou	Ousmane Wopre TANGARA	Enquêteur
Ségou	Yafar COULIBALY	Enquêteur
Mopti	Amadou NIARE	DRPSIAP
Mopti	Boubou KONATE	Contrôleur
Mopti	Yacouba SIDIBE	Enquêteur
Mopti	Moussa TRAORE	Enquêteur
Mopti	Boureima SONGHO	Enquêteur
Mopti	Dianguinè COULIBALY	Contrôleur
Mopti	Facoury dit Aly COULIBALY	Enquêteur
Mopti	Ramata SANKARA	Enquêteur
Mopti	Mamadou BAGAYOKO	Enquêteur
Mopti	Alassane BAMBA	Contrôleur
Mopti	Aly TIMBINE	Enquêteur
Mopti	Soumaila GUINDO	Enquêteur
Mopti	Bandiougou MINTA	Enquêteur
Tombouctou	Dippa TRAORE	DRPSIAP
Tombouctou	Lamine COULIBALY	Superviseur
Tombouctou	Oumar SIDIBE	Contrôleur
Tombouctou	Aboubacrine TRAORE	Enquêteur
Tombouctou	Oumar BABA	Enquêteur
Tombouctou	Ibrahim BAGNA	Enquêteur
Tombouctou	Mahalmoudou MAIGA	Contrôleur
Tombouctou	Harber BOUYA	Enquêteur
Tombouctou	Mohamed OUMAR	Enquêteur
Tombouctou	Alhousseïni GARBA	Enquêteur
Gao	Seydou Makan KEITA	DRPSIAP
Gao	Amadou SOGOBA	Superviseur
Gao	Issa FANE	Contrôleur
Gao	Alassane Abdoulaye TOURE	Enquêteur
Gao	Aboubacar Soumana DIALLO	Enquêteur
Gao	Lassine COULIBALY	Enquêteur
Gao	Yousseuf Mohamed AHIMIDI	Contrôleur
Gao	David GUINDO	Enquêteur
Gao	Yacouba OUMAR	Enquêteur
Gao	Idrissa MAHAMADOU	Enquêteur
Kidal	Abdoulaye TRAORE	DRPSIAP
Kidal	Ismaïla DIANE	Superviseur
Kidal	Yaya SAMAKE	Contrôleur
Kidal	Idrissa CISSE	Enquêteur
Kidal	Moussa Ag IMADANE	Enquêteur
Kidal	Eriad AMARA	Enquêteur
Kidal	Ismaël SIBI	Enquêteur
Taoudénit	Oumar Barou TRAORE	DRPSIAP

REGION	PRENOMS ET NOMS	STATUT
Taoudénit	Hafizou YATTARA	Superviseur
Taoudénit	Arafa COULIBALY	Contrôleur
Taoudénit	Mahamane ALASSANE	Enquêteur
Ménaka	Halidou MAIGA	DRPSIAP
Ménaka	Habiboulah HAMA MAIGA	Superviseur
Ménaka	Aradwane AI BACHAR	Contrôleur
Ménaka	Mohamed AL BOSSARI ANKINASS	Enquêteur
Ménaka	Hamma Ag AKLININE	Enquêteur
Ménaka	Maimouna MAIGA	Enquêteur
Bamako	Mme DEMBELE Djénéba TANGARA	DRPSIAP
Bamako	Harouna BAMBA	Superviseur
Bamako	Abdramane TRAORE	Contrôleur
Bamako	Fatoumata DEMBELE	Enquêteur
Bamako	Pierre Faboula SYLLA	Enquêteur
Bamako	Boureima GOITA	Enquêteur
Bamako	Lassana Zani COULIBALY	Enquêteur
Bamako	Fanta DIARRA	Enquêteur
Bamako	Daouda SANGARE	Enquêteur
Bamako	Yacouba TRAORE	Contrôleur
Bamako	Ousmane TRAORE	Enquêteur
Bamako	Oumou CISSE	Enquêteur
Bamako	Bakary SAMAKE	Enquêteur
Bamako	Mamadou COULIBALY	Enquêteur
Bamako	Mory KONE	Enquêteur
Bamako	Bourama DIARRA	Enquêteur

AVANT PROPOS

Le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toutes les politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à partir de mai 2002.

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques, stratégies et projet/programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. L'Institut National de la Statistique (INSTAT), avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) pour relever ce défi en mettant avec pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages issues des quatre passages de l'EMOP. Il décrit le niveau des principaux indices de pauvreté observés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, à la santé, etc., disponibles dans les rapports de passage, sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la régularité et de la richesse des publications de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

, Il me plaît donc de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration des rapports d'analyse et aux Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP) pour le suivi rapproché des travaux de collecte.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires.

Mes remerciements vont à tout le personnel de l'enquête, notamment les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.

Enfin, je réitère toutes mes condoléances à la famille de **Lousseyni TIELA**, superviseur de l'EMOP dans la région de Kidal, récemment arraché à notre affection.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions pertinentes afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

INDICATEURS DU CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD)

Objectif spécifique	Effets/Impacts	Indicateur CREDD	EMOP 2022 (%)
3.1.3 : Promouvoir une croissance réductrice de la pauvreté et des inégalités	La croissance économique est forte, inclusive et durable	Taux de pauvreté monétaire (%)	
		-National,	45,5
		-Bamako,	16,4
		-Urbain autre que Bamako,	26,2
		Rural	54,9
		Indice de Gini	0,33
		Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Mali	30,5
		Taux d'accès des ménages à l'eau potable (femmes, hommes)	
		-National	86,6
		-Urbain	91,2
		-Rural	83,3
		-Chef de ménage homme	86,0
		-Chef de ménage femme	93,0
		Taux brut de scolarisation	
		Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des filles	74,9
		Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des garçons	74,0
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des filles	32,7
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des garçons	28,9
		Part de la population vivant dans un rayon de 5km d'un centre de santé fonctionnel (CSCOM) (%)	49,8
		Rémunération horaire moyenne au Mali (F CFA)	
		-National	295,8
		- homme	384,9
		-femme	161,9
		Taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle	11,6
		Taux d'emploi des jeunes (15-40 ans)	58,3
		Proportion de jeunes (âgés de 15 à 40 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation	30,1
5.2.1 : Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socioprofessionnelle des sortants	Les jeunes disposent de meilleures connaissances académiques et de compétences professionnelles facilitant leur insertion dans le tissu économique	Taux d'alphabétisation des femmes	23,9
		Taux de chômage de la population ;	5,4
		Taux de chômage des jeunes (15-35 ans)	8,9
		Taux d'activité chez les jeunes (15-40 ans)	63,4
5.2.2 : Promouvoir un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous	D'ici à 2023 les filles et garçons accèdent à une éducation équitable, inclusive et de qualité	Taux brut de Scolarisation au 1er cycle de l'Enseignement Fondamental	74,4
5.3.1 : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en développement.	La population dispose d'une couverture en eau potable est satisfaite en quantité et en qualité.	Taux d'accès des ménages au service d'eau potable à domicile	86,6

LES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) SUIVIS DANS L'EMOP

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2022(%)
ODD1 : Lutter contre la pauvreté		
1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe du chef de ménage (%)	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	
National		45,5
Chef homme		46,6
Chef de ménage femme		30,8
1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	
Incidence (H) IPM National		30,5
Masculin		30,6
Féminin		29,3
1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.	
Eau potable		86,6
Électricité		76,3
Toilette		93,1
ODD4. Education de qualité		
4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe.	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	
Proxy : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue (%)		
National		29,5
Homme		35,9
Femme		23,9
ODD5 : Egalité entre les sexes		
5.b.1 Proportion de la population (Ménages) possédant un téléphone portable, par sexe (du CM)	5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes	
National		86,8
Homme		87,0
Femme		84,7
ODD6. Accès à l'eau potable et assainissement		
6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité ¹	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	86,6

¹ Proxy : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2022(%)
6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon (L15) %	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	99,7
ODD7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable		
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité (Electrification EDM, Electricité rurale (AMADER, Agence des Energies Renouvelables, ESMAP), Groupe électrogène et Panneau Solaire)	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	76,3
7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres ²	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	1,4
ODD8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		
8.5.1 Rémunération horaire moyenne (F CFA) des salariés hommes et femmes, par profession, âge et situation au regard du handicap	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	295,83
Sexe		
Homme		384,91
Femme		161,90
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé		1 071,60
Cadre moyen, agent de maîtrise		973,68
Employé, ouvriers qualifiés		454,68
Employé, ouvrier semi qualifié		370,95
Manoeuvre		214,27
Patron, employeur		518,10
Travailleur à son propre compte		285,33
Associé		266,18
Apprenti		130,25
Aide familial		101,75
Groupe d'âge		
15_24 ans		133,6
25_34 ans		258,6
35_44ans		346,2
45_64 ans		368,3
65 ans et plus		324,9
Aucun Handicap		294,7
Au moins un handicap		405,7
8.5.2 Taux de chômage, sexe, âge	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les	6,1
Homme		4,6

² Proxy : Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2022(%)
Femme	jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8,0
Groupe d'âge		
15-24 ans		13,0
25-34 ans		8,4
35-44ans		4,5
45-64 ans		0,6
65 ans et plus		0,3
Statut d'handicap		
Aucun Handicap		6,1
Au moins un handicap		7,0
8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	31,5
Homme		17,1
Femme		43,2
8.7.1 Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	10,7
Garçon		13,1
Fille		8,1
ODD9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable		
9.c.1 Proportion de la population (Ménage) ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie (Questionnaire Grappe)	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	
National		83,8
Orange		81,8
Malitel		73,8
Orange et Malitel		71,8
11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	24,7
17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet (PROXY, PM2)	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications	24,4

**MATRICE DES RÉSULTATS DE L'AGENDA 2063 AU NIVEAU NATIONAL :
OBJECTIFS, DOMAINES PRIORITAIRES, CIBLES ET STRATÉGIES**

Objectif	Domaines prioritaires pour 2063	Cibles pour 2063	EMOP 2022
1.1. Niveau et qualité de vie élevés, bonne santé et bien-être pour tous les citoyens	1.1.1. Revenus, emplois et travail décent	b) Maintenir le niveau de chômage en dessous de 6 pour cent ;	5,4
		d) Réduire le chômage des jeunes (15-35 ans) à 6% ou moins ;	8,9
		e) Réduire le taux de chômage en milieu rural de 50% d'ici à 2030 et l'éliminer d'ici à 2050 ;	4,3
	1.1.4. Habitats modernes et vivables, et services de base de qualité	f) Réduire la proportion de la population qui n'ont pas accès à l'eau potable de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	86,6
		g) Réduire la proportion des personnes qui n'ont pas accès aux installations d'assainissement amélioré de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	7,6
		h) Augmenter l'accès à l'électricité d'au moins 50 pour cent du niveau de 2013 ;	76,3
		k) Assurer l'accès de tous les citoyens à une connectivité Internet à haut débit et aux moyens de communication vocale d'ici à 2025 ;	24,4
1.2. Des citoyens bien formés et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	1.2.1. Révolution des compétences axée sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation	a) Atteindre un taux d'alphabétisation de 100 pour cent d'ici à 2025 ;	29,5
6.2. Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	6.2.1. Autonomisation des jeunes et droits de l'enfant	A. Réduire le chômage des jeunes (15-35 ans), notamment des filles de 25 pour cent d'ici à 2020, de 50 pour cent d'ici à 2025 et de 90 pour cent d'ici à 2050 ;	
		Homme	8,2
		Femme	11,7

RESUME

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) arrimés aux Objectifs du développement durable (ODD) ainsi qu'à ceux de l'agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » de l'Union Africaine et des programmes sectoriels mis en œuvre par le Gouvernement du Mali.

L'estimation de la phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages organisés sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. L'estimation des informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation, etc. Les résultats estimés sont significatifs au niveau des régions enquêtées, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence (urbain et rural).

Le présent rapport, sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages réalisés courant l'année 2022.

Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279 574 FCFA par an nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 45,5 % en 2022 contre 44,6 % en 2021.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, près de la moitié de la population d'entre eux sont pauvres (54,9 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (46,6 % contre 30,8 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesurée par sa profondeur, autrement dit le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 752,23 milliards de FCFA.

Possession de biens durables

L'enquête montre qu'un peu moins de deux ménages sur cinq (36,1 %) possèdent un téléviseur. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2001³ et 2022⁴ (passant de 14,1 % à 36,1 %).

La possession du téléphone portable⁵ par les ménages a également enregistré une progression notable entre 2011 et 2022, passant de 66,7 % à 86,8 %.

Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable s'améliore sur la période 2006–2022. En effet, de 78,7 % des ménages en 2006, à 80,7 % des ménages en 2011 puis à 86,6 % des ménages en 2022.

³ EMEP 2001

⁴ EMOP 2022

⁵ Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

Selon le milieu de résidence, 77,6 % des ménages d'autres villes urbaines ont accès à l'eau en 2022 contre 82,5 % en milieu rural.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité, c'est-à-dire la proportion des ménages connectés au réseau électrique national, ou utilisant un panneau solaire ou groupe électrogène, est passé de 20,1 % en 2006, à 34,3 % en 2011 puis à 76,3 % en 2022.

En termes d'hygiène, l'utilisation de types de toilettes « chasse/fosse/latrine » est de 92,2 % des ménages en 2021 contre 93,1 % en 2002.

L'enquête montre également que le bois reste la principale source d'énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,7 % à 54,7 % entre 2006 et 2022. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen de cuisson.

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement vers la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s'est manifestée par l'élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017⁶. Une nouvelle dénomination a été donnée permettant d'assurer, d'une part, la continuité avec le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED 2013-2014), et d'autre part, le lien avec la Conférence de Paris du 22 octobre 2015 sur la « Relance Economique et le Développement Durable du Mali » et les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par la communauté internationale. L'appellation proposée pour ce nouveau document unique de référence est le « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, en abrégé CREDD ». L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Le nouveau document de référence de Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023) est fondé sur une nouvelle vision de long terme, Mali 2040, en tant que nouveau document de référence de moyen terme et cela conformément aux conclusions de la Journée de la prospective de janvier 2014 que précédent « CREDD 2016-2018 » fondé sur la vision Mali 2025.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques, stratégies et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays. Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Depuis 2007, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques.

Tableau 0 1 : Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

Indicateurs économiques	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance réelle du PIB	3,20	-0,80	2,30	7,10	6,20	5,90	5,30	4,70	5,10	-1,20	3,05	3,73
dont secteur primaire	-2,10	9,00	-2,80	10,90	7,00	8,00	5,20	5,40	5,20	-4,30	1,45	5,37
dont secteur secondaire	0,50	-7,90	0,50	4,80	-0,60	-0,40	7,20	9,00	5,40	-0,10	0,41	0,83
dont secteur tertiaire	8,20	-4,90	7,40	5,40	6,70	6,00	4,80	3,30	4,80	1,60	6,01	4,98
Taux d'inflation	3	5,9	-0,6	0,9	1,5	-1,8	1,8	1,8	-3,07	0,50	3,90	9,80
Taux d'investissement global (en % du PIB)*	19,70	17,20	19,30	20,20	20,80	24,00	21,60	20,50	22,60	17,34	21,79	20,29
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12	12,1	12,3	12,6	14	14,9	15,2	11,8				
Taux de couverture (exportations/importations)	72,90	89,10	62,50	59,20	60,70	58,10	62,00	68,80	67,70	81,96	70,83	73,08
Taux d'endettement extérieur et intérieur publique (en % du PIB) **	23,9	24,3	26,4	27,4	30,7	36	36	37,3				

Source : INSTAT "Comptes économiques du Mali" (2021). IHPC pour l'inflation et le TOFE de la DNTCP pour le taux de pression fiscale.

⁶ Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

⁷ Base 100 en 2014 - Indice national (Officiel depuis janv-2017)

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP (y compris le CREDD) se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CREDD devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CREDD ?

Pour satisfaire à cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède a mis en place depuis 2011 un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'estimation des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la onzième-édition (EMOP-2022) et présente l'estimation du niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse en faisant ressortir la situation des ménages vivant dans les autres villes autres que Bamako (Bamako, Autres villes et Rural)⁸. Des analyses croisées détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré autour de huit chapitres. Le premier est relatif à l'estimation de l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté, d'autres aspects du bien-être et l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre, cinq et six. Le septième chapitre traite l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM). Le dernier chapitre traite des aspects liés au genre.

⁸ La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Janvier – décembre 2022.
Echantillon	7 773 ménages dans 1 261 sections d'énumération. Sondage stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	7 755 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages
Taux de réponse des ménages	99,8 %
Imputation	Il a été retenu les ménages présents à au moins 3 passages sur 4.
Période de référence	Pour chaque ménage, l'estimation est faite sur la base des dépenses alimentaires mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours et à partir des dépenses moins fréquentes mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées deux fois. Pour ce faire, au premier passage, la question est posée avec référence aux 12 derniers mois. Au quatrième passage, la référence est faite au premier passage, donc 9 mois. Lors du traitement, la somme des dépenses des 12 mois et 9 mois est calculée couvrant donc un total de 21 mois. Ainsi, cette dépense totale est divisée par 21 et ensuite multipliée par 12 pour chaque ménage afin d'estimer la dépense annuelle en bien durable.

DEFINITION DES CONCEPTS CLES

Effort d'investissement

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^q (z - y_i)$$

où q : est le nombre total de pauvres, PG : est le poverty gap c'est-à-dire la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête d'un individu pauvre, z : est le seuil de pauvreté et y_i : est la dépense par tête

Equivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre.

Indice de Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, crée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'Espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

Indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est $P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha$,

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte

dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

a. L'incidence de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$, $P_0 = \frac{q}{n}$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour $\alpha = 1$, $P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$, $P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

Objectifs de Développement Durable (ODD)

Également nommés Objectifs mondiaux, les ODD renvoient à un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, de décile et de quartile renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **janvier-décembre 2022**, de la plus faible à la plus élevée et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Taux de couverture

Le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

Taux de croissance réelle du PIB

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule :

$$((PIB_n - PIB_{n-1})/PIB_{n-1}) * 100$$

où PIB_n et PIB_{n-1} sont estimées à prix constants

Taux de pression fiscale

La pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales, et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines.

Le taux de pression fiscale, représente le rapport entre le montant des recettes fiscales et le P.I.B dans une économie. Donc, il mesure le degré d'intervention, l'emprise de l'Etat sur les agents économiques.

Taux d'endettement extérieur

La dette extérieure c'est l'ensemble des dettes (emprunts à rembourser) de l'ensemble des agents d'une économie qu'ils soient publics ou privés contractées auprès des agents non-résidents. Dans le langage de la comptabilité nationale c'est la dette des agents des secteurs résidents (ménages, sociétés financières et non financières, administrations publiques et institutions sans but lucratif rendant des services aux ménages) à l'égard des agents du reste du monde. Le taux d'endettement extérieur représente le rapport entre le montant des dettes extérieures et le P.I.B. dans une économie.

Taux d'inflation

Taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie se caractérisant par une augmentation générale et constante des prix. Pour calculer le taux d'inflation, on se sert de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

Taux d'investissement global

Le taux d'investissement est la part de l'investissement dans la valeur ajoutée. Il est défini par le rapport $(FBCF / VA) \times 100$ (pour les entreprises). Il permet les comparaisons internationales et temporaires (baisse, stagnation ou augmentation) contrairement au coefficient du capital (autre moyen de mesurer l'intensité capitaliste) qui n'est pas intéressant à l'échelle macroéconomique.

1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, l'estimation des parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

1.1. Consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire à ses besoins vitaux.

Les dépenses totales annuelles de consommation estimées pour l'ensemble du pays en 2022 sont estimées à **7 937** milliards de F CFA contre à **6 135** milliards de FCFA en 2021. 64 % des dépenses sont effectuées par les populations du milieu rural où résident la grande majorité de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **2 585 728** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **424 525** F CFA et **560 507** FCFA en équivalent adulte. Suivant le sexe du chef de ménage, 747 milliards de F CFA sont dépensés par les ménages dirigés par une femme.

Tableau 1 1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)

Caractéristique socio démographie	Dépenses totales Milliards de FCFA	Dépenses par ménage (FCFA)	Dépenses par tête (FCFA)	Dépenses par équivalent adulte (FCFA)
Sexe du chef du ménage				
Masculin	7 190	2 583 496	412 106	544 540
Féminin	747	2 607 417	545 234	715 694
Niveau d'instruction du chef du ménage				
Sans instruction	5 115	2 361 599	372 740	494 755
Primaire	1 592	2 808 279	470 986	620 798
Secondaire	713	3 279 377	615 307	802 491
Supérieur	517	4 330 252	795 570	1 025 924
Quintile				
Moins nantis	970	1 580 798	165 488	229 559
Quintile 2	1 194	1 944 711	252 916	344 151
Quintile 3	1 446	2 356 166	343 209	460 156
Quintile 4	1 727	2 810 946	469 139	630 444
Plus nantis	2 600	4 235 971	891 861	1 138 199
Milieu				
Bamako	1 556	4 030 352	663 064	856 167
Autres villes	1 299	2 501 599	450 320	594 004
Rural	5 082	2 348 222	375 786	499 731
Ensemble	7 937	2 585 728	424 525	560 507

Source : EMOP-2022

La consommation alimentaire, sans tenir compte de l'autoconsommation, est la plus importante des dépenses de consommation quel que soit le niveau de richesse. Elle représente 49,3 % de l'ensemble des dépenses suivie par la consommation non alimentaire sans les dépenses de loyers (31,1 %). La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 17,4 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation décroît du quintile inférieur (moins nantis) au quintile supérieur (plus nantis).

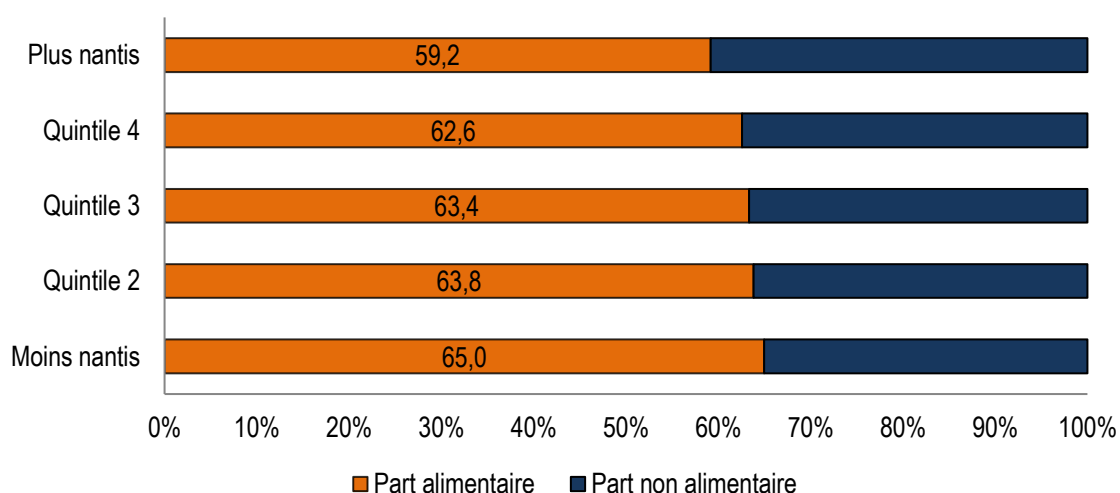
Tableau 1 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	47,5	49,2	50,2	50,5	49,1	49,3
Autoconsommation alimentaire	17,4	14,7	13,2	12,1	10,1	13,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	28,1	29,5	30,2	31,1	34,5	31,1
Loyer payé y compris les imputations	6,9	6,7	6,5	6,4	6,4	6,5
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 198	1 317	1 475	1 707	2 240	7 937

Source : EMOP-2022

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-2. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 62,3 %. La part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 1 1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Source : EMOP-2022

1.2. Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (62,3 %). Cette part varie d'un maximum de 72,7 % dans la région de Kayes à un minimum de 46,6 % dans le district de Bamako. Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, les ménages de Bamako en ont mis moins de la moitié. Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la majorité des ménages aisés réside à Bamako. En effet, selon la théorie économique les ménages les plus aisés ont tendance à effectuer des dépenses de prestige qui se révèlent plus onéreuses que celles allouées à l'alimentation.

En ce qui concerne le logement, il ressort qu'environ 10,6 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles suivi dans un ordre important par les habillements et chaussures (8,8 %), les transports (5,7 %).

Tableau 1 3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

Fonction de consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	72,7	63,0	63,0	62,9	70,8	63,9	67,2	56,7	46,6	62,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,4	0,1	0,7	0,2	0,2
Articles d'Habillement et Chaussures	9,2	9,5	7,7	9,3	8,0	11,4	9,4	12,3	7,8	8,8
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	5,7	12,3	7,9	8,5	8,3	11,4	10,7	12,9	16,9	10,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,7	1,4	2,1	2,2	1,5	1,5	1,8	3,4	1,6	1,7
Santé	2,5	3,2	3,4	2,5	3,2	1,8	2,2	1,4	3,0	2,9
Transport	3,2	3,7	8,8	5,5	3,7	2,2	2,3	7,5	10,3	5,7
Communication	2,1	1,8	3,2	2,4	1,9	1,4	0,9	0,6	4,8	2,6
Loisirs et Cultures	0,5	1,6	0,8	1,7	0,4	2,3	0,9	2,2	1,9	1,3
Enseignements	0,2	1,1	0,5	0,3	0,2	0,0	0,1	0,2	2,4	0,8
Restaurants et Hôtels	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,5	0,0	0,1
Biens et services divers	1,8	2,2	2,3	4,6	1,5	3,6	4,3	1,7	4,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	1 099	1 284	1 122	896	1 097	518	288	78	1 556	7 937

Source : EMOP-2022

Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Selon les théories économiques, la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le revenu du ménage croît. L'enquête de 2022, confirme cette évidence avec une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (65,1 %) dans l'alimentation contre 61,4 % pour les ménages non pauvres. La situation contraire est plus ou moins observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles ; les habillements et chaussures et restaurants et hôtels.

Tableau 1 4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	61,4	65,1	62,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,2	0,2
Articles d'Habillements et Chaussures	8,7	9,0	8,8
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	10,9	9,7	10,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,7	1,9	1,7
Santé	2,7	3,4	2,9
Transport	6,1	4,7	5,7
Communication	2,8	2,1	2,6
Loisirs et Cultures	1,4	0,9	1,3
Enseignements	0,9	0,5	0,8
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,1
Biens et services divers	3,2	2,4	3,0
	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	5 921	2 017	7 937

Source : EMOP-2022

Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les résultats présentés dans le tableau 1-5 montrent que la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. Ainsi, les ménages qui ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire plus faible (50,8 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, une partie non moins importante des dépenses de ces ménages est orientée vers le logement (17,9 %), les transports (8,1 %), articles d'habillement et de chaussures (8,9 %). Les ménages avec un chef sans aucun niveau d'instruction ont des parts de dépenses toutes inférieures à 10 % pour toutes les autres fonctions sauf celle relative à l'alimentation où la part est plus élevée (65,3 %).

Tableau 1 5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)

Fonction de consommation	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	65,3	59,5	55,7	50,8	62,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Articles d'Habillement et Chaussures	9,0	8,3	9,0	7,4	8,8
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	9,2	12,0	13,4	16,0	10,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,7	1,9	1,8	1,7	1,7
Santé	3,0	3,1	2,4	1,9	2,9
Transport	4,9	6,5	7,5	9,4	5,7
Communication	2,3	3,1	3,4	4,2	2,6
Loisirs et Cultures	1,1	1,3	1,8	2,3	1,3
Enseignements	0,5	1,0	1,6	2,6	0,8
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Biens et services divers	2,8	3,2	3,3	3,4	3,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	5 115	1 592	713	517	7 937

Source : EMOP-2022

Fonctions de consommation et taille des ménages

Le tableau ci-dessous montre que la part des dépenses alimentaires augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 58,1 % pour les ménages d'une à 3 personnes et 63,8 % pour les ménages de 16 personnes ou plus.

En ce qui concerne les dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, leur part diminue avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 13,3 % pour les ménages d'une à trois personnes et 7,4 % pour les ménages de 16 personnes ou plus.

Tableau 1 6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)

Fonction de consommation	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	58,1	61,8	63,2	64,3	63,8	62,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Articles d'Habillement et Chaussures	9,5	8,9	8,5	8,5	8,5	8,8
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	13,3	11,3	10,1	8,7	7,4	10,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,9	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7
Santé	2,3	2,7	3,1	3,2	3,6	2,9
Transport	5,9	5,4	5,7	6,2	6,6	5,7

Fonction de consommation	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Communication	2,8	2,7	2,5	2,6	2,7	2,6
Loisirs et Cultures	1,2	1,3	1,3	1,0	1,3	1,3
Enseignements	0,4	0,7	0,9	0,9	1,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Biens et services divers	4,1	3,0	2,7	2,5	3,2	3,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	672	3 700	1 860	1 230	476	7 937

Source : EMOP-2022

1.3.Poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, Le riz occupe la première place dans une part de dépenses de consommation des ménages estimée à 18,2 % de l'ensemble des dépenses alimentaires. Le riz est suivi du mil (8,7 % des dépenses alimentaires), du maïs en grain crus 5,8 % et de la viande de bœuf fraîche (5,4 %).

Tableau 1 7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	793 273	18,17	18,17
Mil	379 012	8,68	26,85
Maïs en grain crus	253 582	5,81	32,65
Viande de bœuf fraîche	235 993	5,40	38,06
Sucre	211 439	4,84	42,90
Huile d'arachide	160 348	3,67	46,57
Poissons fumés, sèches, salés	158 865	3,64	50,21
Sorgho	153 936	3,53	53,74
Poissons frais	139 021	3,18	56,92
Pain	121 134	2,77	59,69
Thé	105 926	2,43	62,12
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	101 840	2,33	64,45
Oignon frais	95 890	2,20	66,65
Poulet	88 225	2,02	68,67
Lait en poudre	85 085	1,95	70,62
Pâtes alimentaires	83 562	1,91	72,53
Pâte d'arachide	80 489	1,84	74,37
Autres produits alimentaires non cités	79 526	1,82	76,19
Tubercules et plantain	70 216	1,61	77,80
Haricots secs	68 884	1,58	79,38
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	56 612	1,30	80,68
Beignets, Galettes	54 479	1,25	81,92
Lait frais local	53 008	1,21	83,14
Soumbala (moutarde africaine)	51 234	1,17	84,31
Fruits (banane, orange, mangue)	50 818	1,16	85,47
Tomate fraîche	47 919	1,10	86,57
Gombo (frais et secs)	47 849	1,10	87,67
Arachide décortiquée	46 876	1,07	88,74

Produits	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Feuilles locales (baobab, poron, patate, haricot, oseille, épinards etc.)	46 025	1,05	89,80
Boisson gazeux/Jus de fruits	38 778	0,89	90,68
Beurre de karité	36 299	0,83	91,51
Concentré de tomate	32 188	0,74	92,25
Farine (maïs, mil, blé, sorgho...)	30 737	0,70	92,96
Lait caillé, yaourt	28 330	0,65	93,60
Salades	25 490	0,58	94,19
Piment	24 185	0,55	94,74
Ail	22 693	0,52	95,26
Choux	21 196	0,49	95,75
Sel	19 368	0,44	96,19
Œufs	18 751	0,43	96,62
Poivrons	18 181	0,42	97,04
Café	17 513	0,40	97,44
Fonio	16 915	0,39	97,82
Miel	16 170	0,37	98,19
Aubergine, courge	16 160	0,37	98,56
Concombre	16 057	0,37	98,93
Eau en bouteille et /ou en sachet	15 717	0,36	99,29
Dattes	12 434	0,28	99,58
Citrons	10 652	0,24	99,82
Gingembre	7 803	0,18	100,00
Total	4 366 682	100,00	

Source : EMOP-2022

Tableau 1 8: Les dix produits⁹ non-alimentaires les plus achetés par milieu

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
Loyers	137 353
Habillement	110 617
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	106 869
Electricité	45 274
Services d'appel téléphonique (portable)	59 317
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	40 991
Enseignement (frais de scolarité et de prise en charge de l'enfant)	34 143
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	29 958
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	19 383
Autres cadeaux reçus	22 969
Autres villes	
Habillement	125 985
Loyers	96 645
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	32 664
Services d'appel téléphonique (portable)	26 601
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	27 485
Electricité	24 232
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	20 364
Autres cadeaux reçus	12 904
Chaussures et réparation	16 678
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	14 367
Rural	
Habillement	352 086
Loyers	284 828
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	99 578
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	99 346
Services d'appel téléphonique (portable)	74 411
Autres cadeaux reçus	46 445
Chaussures et réparation	53 247
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	46 475
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	33 364
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	54 497

Source : EMOP-2022

⁹ Loyers : y compris le loyer imputé aux ménages propriétaires. Habillement : y compris les habillements des fêtes et cérémonies

2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

2.1. Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminée(e) sera considéré(e) comme pauvre. En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) qui servent à mesurer la pauvreté.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des dépenses que les ménages étaient amenés à effectuer durant les 4 passages de l'enquête. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables) ;
- les dépenses des douze derniers mois qui ont été collectées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

2.2. Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté depuis 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004). La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil en utilisant l'approche du coût des besoins de base.

Depuis 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation selon IHPC au seuil de 2001 calculé par la Banque Mondiale. Exceptionnellement, en 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés. Cette procédure a été appliquée dans toutes les éditions de l'EMOP jusqu'à 2021. Elle a rendu des résultats très proches aux résultats d'une version de la méthode classique décrite dans l'annexe 1 pour 2022, une version qui utilise un seuil non-alimentaire minimal (cf. l'Annexe 1, point 6).

La méthode utilisée jusqu'à 2021 correspond bien avec la réalité dans les premières éditions de l'EMOP, ainsi que plus tôt quand cette méthode a été établie. Cependant, dans les dernières années, il a été nécessaire d'appliquer certains déflateurs pour les ménages hors de Bamako. On perçoit trois changements importants : les dépenses non-alimentaires augmentées, ce qui rend obsolète le seuil non-alimentaire minimal ; l'inclusion de nouvelles spécifications des dépenses alimentaires ; et l'importance plus significative de la diversité des prix dans le pays. Avec la collecte des prix dans le cadre de l'EMOP, commencée en 2021, on a créé la possibilité de rapporter mieux les dépenses à leur valeur d'achat.

Pour ces raisons, on a décidé de changer la méthode pour déterminer le seuil. L'approche du coût des besoins de base¹⁰ est utilisée pour le calcul du seuil de pauvreté dans l'enquête EMOP en 2022. On construit d'abord un seuil alimentaire. Sur la base d'un panier d'alimentaires, un montant est calculé qui, pour des prix donnés, fournit un nombre déterminé de calories par jour pour une personne. Le seuil alimentaire est défini comme ce montant multiplié par 365. Dans une deuxième étape, le seuil non alimentaire est calculé comme une fonction du seuil alimentaire.

Après le calcul, le seuil obtenu pour l'EMOP 2022 est de 279 574 FCFA.

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence, c'est-à-dire, la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 45,5 % au niveau national en 2022.

Dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté en 2022 est estimée à 45,5 % contre 44,6 % en 2021, soit une variation de 0,9 %.

La pauvreté lorsqu'elle gagne une population, elle sévit de manière structurelle. Contrairement aux phénomènes conjoncturels qui dans la plupart des cas sont soumis à l'influence des variations saisonnières, la réduction de la pauvreté s'opère progressivement avec la conjonction de plusieurs facteurs de développement dans un contexte favorable à la bonne gouvernance. Pour bien mesurer la pauvreté et bien apprécier et évaluer les progrès, il serait donc pertinent de l'observer sur une période relativement longue d'environ cinq (5) ans).

Par ailleurs, entre 2017 et 2022, on observe une légère augmentation de la pauvreté malgré le contexte particulièrement difficile (respectivement 44,9% à 45,5%). Si nous nous intéressons à la hausse du taux de pauvreté au cours des cinq dernières années, malgré les soutiens apportés par le gouvernement et ses partenaires dans le renforcement des capacités de résilience et de relèvement économique, les effets de la crise que traverse le pays depuis 2012 a fait que l'économie du Mali reste toujours dépendante des conséquences de crise multidimensionnelle à savoir la crise sécuritaire, la crise sociopolitique, des sanctions économiques et financières décrétées par la CEDEAO ainsi que le conflit Russie-Ukraine. A cet effet, le Mali demeure parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un Indice de Développement Humain (IDH) qui le place à la 186^{ème} place sur 191 pays.

¹⁰ La méthode, décrite dans l'Annexe 1 (point 6), se retrouve dans plusieurs publications, par exemple « Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Bilan dans les Etats membres d'AFRISTAT, Série méthode No 7, mars 2009 » et le « Document de travail no 4 : Mesure de la pauvreté, décembre 2018 » de l'EHCVM.

Tableau 1 9: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

Années de référence	Seuils de pauvreté (FCFA)	Incidence de la pauvreté (%)	Intervalle de confiance à 95%		Incidence de la pauvreté sans les régions du Nord
			Borne inf.	Borne sup.	
EMEP 2001	136 000	55,6	53,1	58,02	57,9
Actualisation à partir du seuil de l'EMEP 2001					
ELIM 2006	149 000	47,6	45,5	49,6	49,1
ELIM 2009-10	165 000	43,7	42	45,2	45
EMOP 2011	172 000	45,6	43,3	47,5	45,9
EMOP 2013	174 000	47,1	44,9	49,3	47,1
EMOP 2014	175 000	46,9	45	48,7	48
EMOP 2015	177 000	47,2	45,4	49,1	48,3
EMOP 2016	175 000	46,8	44,9	48,6	48,1
EMOP 2017	178 343	44,9	43,1	46,7	46
EMOP 2018	181 201	43,8	41,9	45,8	44,9
EMOP 2019	177 307	42,0	55,5	60,5	43,8
EMOP 2020	179 327	41,9	39	44,8	43,7
EMOP 2021	186 221	44,6	41,2	47,9	46,6
EMOP 2022 ¹¹	279 574	45,5	43,6	47,5	47,1

*EMOP 2013 sans les trois régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal)

*EMOP 2014 à 2018 sans la région de Kidal

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM2009, EMOP 2011-2022

2.3. Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général de données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

¹¹ Seuil 2022 : le seuil de cette année a été calculé en utilisant le panier des produits alimentaires avec les prix des produits collectés dans la grappe.

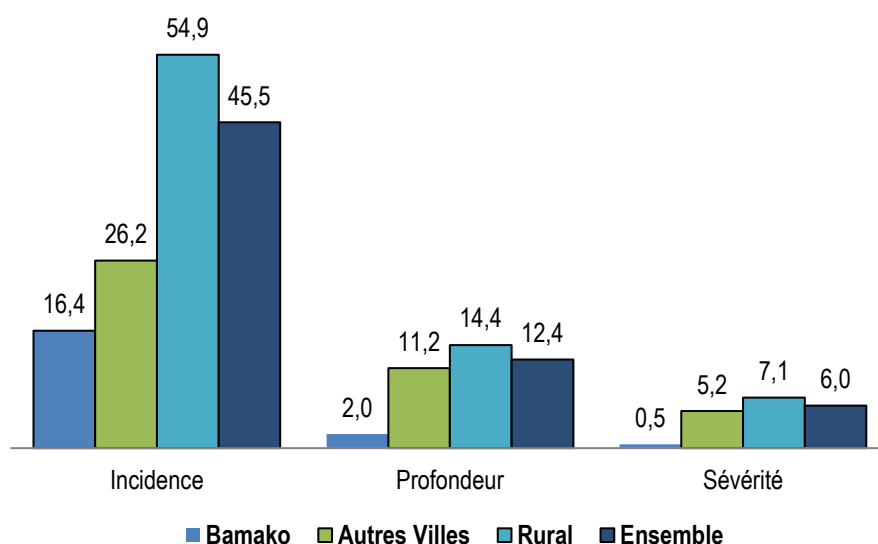
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 45,5 % au niveau national en 2022.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 16,4 % en 2022 à Bamako contre respectivement 26,2 % et 54,9 % dans les autres villes et en milieu rural. L'incidence de pauvreté à Bamako est passée de 15,9 % en 2021 à 16,4 % en 2022, cette hausse du taux à Bamako s'explique en général par une baisse des opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. Qu'à cela ne tienne, le niveau de pauvreté est plus faible à Bamako par rapport aux autres zones de résidence. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

Les résultats du tableau suivant par région montrent que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée à Koulikoro, Sikasso, et Ségou avec des incidences respectives de 68,8 %, 57,9 % et 53,8 %.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Ségou, Sikasso et Koulikoro traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 12,4 % pour l'ensemble du pays.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 6 %. Elle est plus prononcée à Koulikoro, Sikasso, Ségou et Gao.

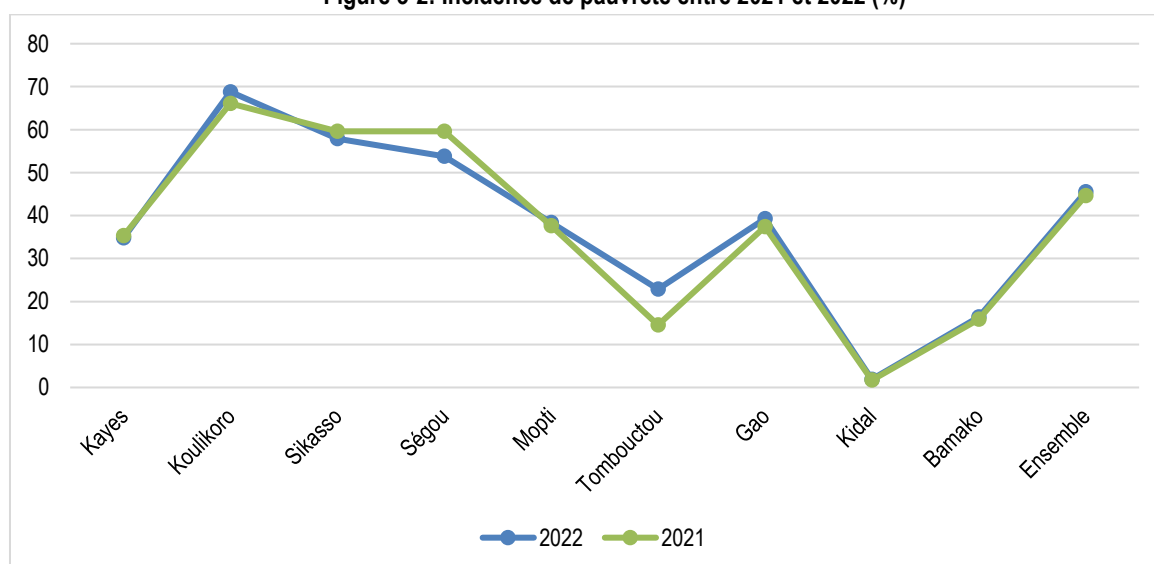
Tableau 1 10: Indices de pauvreté par région (%)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	34,8	10,0	4,0
Koulikoro	68,8	10,6	9,5
Sikasso	57,9	19,8	8,5
Ségou	53,8	20,6	8,7
Mopti	38,4	9,7	3,5
Tombouctou	22,9	4,9	1,3
Gao	39,3	11,9	6,1
Kidal ¹²	1,9	0,1	0,0
Bamako	16,4	2,0	0,5
Ensemble	45,5	12,4	6,0

Source : EMOP-2022

L'incidence de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279 574 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 45,5 % en 2022 contre 44,6 % en 2021. L'augmentation de l'incidence de pauvreté pourrait être expliquée par l'impact des crises sécuritaire et sanitaire auxquelles le Mali a fait face. Depuis une décennie, la situation sécuritaire a entraîné des déplacements de population et a conduit à accentuer la vulnérabilité de nombreux ménages. En effet, les actes de criminalité et de violence se sont étendus aux régions agricoles en particulier les régions de Mopti et plus récemment les régions à fortes potentialités agricoles dont Ségou et dans une moindre mesure Koulikoro et Sikasso. L'inflation, mesurée par la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, a eu une grande augmentation entre 2021 à 2022. Elle est de 9,8 % en 2022 en raison de l'augmentation des cours des produits de base sur le marché international due à la baisse de l'offre impactée par la guerre en Ukraine. Ce niveau d'inflation est supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est égale ou inférieure à 3 %.

Figure 3-2: Incidence de pauvreté entre 2021 et 2022 (%)



Source : EMOP-2022

¹² Le niveau de pauvreté relativement faible à Kidal pourrait être dû en partie à des niveaux de revenu plus élevé mais une étude permettrait de donner plus d'explications.

La pauvreté a légèrement baissé dans la région de Sikasso. Elle est passée de 59,6 % en 2021 à 57,9 % en 2022 soit une baisse de 1,7 points. Cela peut être expliqué par la potentialité agricole de la région couplée aux changements progressifs dans les habitudes alimentaires constatés par exemple dans la prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les enfants de 6 à 59 mois qui est passé de 0,6 à 0,5% entre 2021 et 2022¹³. De plus les prix des denrées alimentaires sont un peu plus faibles à Sikasso que dans les autres régions. L'agriculture est une activité largement pratiquée partout à travers le pays et en fonction des potentialités agro climatiques, elle est pratiquée par 81,1 % des ménages en 2022 contre 78,1 % en 2021 à Sikasso¹⁴. La production cotonnière enregistré à un nouveau record plaçant le pays au rang de premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest avec 777 088 tonnes¹⁵ et le Gouvernement a pris encore certaines mesures par rapport aux prix et aux intrants agricoles pour la campagne 2022.

On constate une légère augmentation de l'incidence de pauvreté dans la région de Mopti (38,4 % en 2022 contre 37,6 % en 2021). Cela pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans cette région où les attaques et les actes de violences ont récemment pris de l'ampleur entraînant des déplacements massifs de populations abandonnant leurs champs et leurs activités. Selon ENSAN 2022, la région de Mopti est la région où le niveau d'insécurité alimentaire est plus élevé que toutes les autres régions avec 55 % dont 16 % d'insécurité alimentaire sévère.

L'incidence de la pauvreté dans la région de Ségou est de 53,8 % en 2022. Cette incidence était de 59,6 % en 2021 (soit une diminution de pourcentage de 5,8). Selon le rapport ENSAN, la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) a baissé entre 2021 à 2022 dans la région de Ségou. En effet, elle est passée de 31,4 % en 2021 à 20,1 % en 2022 dont 10,8 % de forme sévère en 2021 à 7,0 % de forme sévère 2022.

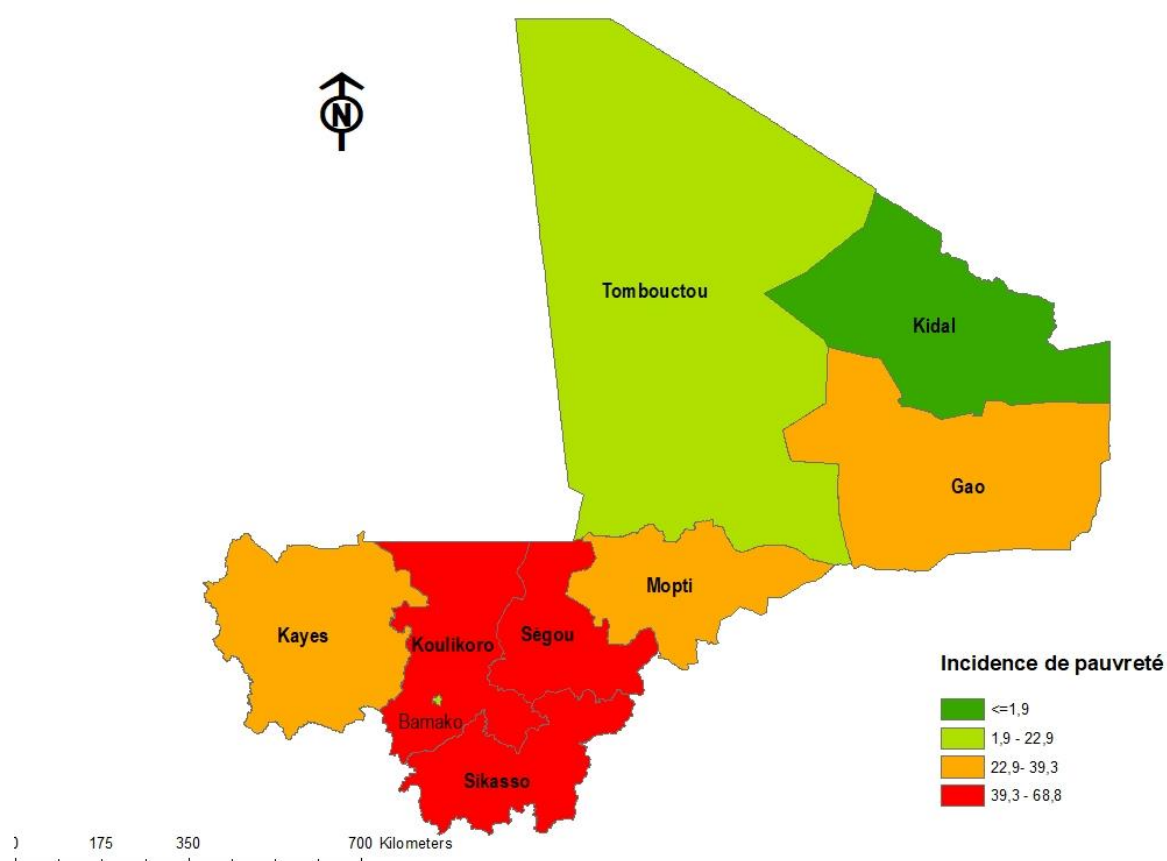
Un écart est observé dans la région de Tombouctou, en effet l'incidence dans cette région est passée de 14,5 % en 2021 à 22,9 % en 2022. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le fait que la proportion de ménage pratiquant l'agriculture a largement diminué dans cette région, elle est passée de 44,7 % en 2021 à 35,1 % en 2022. La baisse de cette proportion pourrait s'expliquer surtout par les déplacements de personnes et aussi aux abandons de champs en lien avec l'insécurité résiduelle qui sévit dans ces zones.

¹³ ENQUÊTE NUTRITIONNELLE ANTHROPOMETRIQUE ET DE MORTALITE RETROSPECTIVE (SMART)

¹⁴ ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2022 (ENSAN MALI) – version définitive

¹⁵ SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI EN 2021 ET PERSPECTIVES POUR 2022, DNP

Figure 3-3: Incidence de la pauvreté selon la région (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse selon le milieu de résidence relève que la pauvreté est un phénomène rural, en effet plus de la moitié de la population dans cette zone sont pauvres 54,9 % en 2022 et 26,2 % dans les autres villes.

Tableau 1 11: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Séries d'enquête	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8
2017	4,7	32,9	53,6	44,9
2018	4,1	24,6	54,1	43,8
2019	3,8	26,4	52,0	42,3
2020	3,5	24,8	50,6	41,9
2021	15,9	21,2	51,0	44,6
2022	16,4	26,2	54,9	45,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, 2014-2022.

3.2. Effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour les sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne l'effort d'investissement en montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

Dans l'ensemble l'effort d'investissement est estimé à 752,23 milliards de F CFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (29,18 %) et plus faible à Kidal où l'effort à réaliser est presque nul. En général, plus le nombre de pauvre est important, plus l'investissement à apporter est conséquent.

Le montant de l'écart moyen qui correspond au rapport entre la somme des écarts et le nombre de pauvres est de 75 948 F CFA dans l'ensemble.

Tableau 1 12: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence

	Ecart total		Ecart moyen
	Montant	%	
Région			
Kayes	84,06	11,18	80 335
Koulikoro	108,50	14,42	43 066
Sikasso	219,48	29,18	95 679
Ségou	202,22	26,88	106 972
Mopti	82,69	10,99	70 599
Tombouctou	13,73	1,82	59 906
Gao	26,88	3,57	84 795
Kidal	0,01	0,00	7 507
Bamako	14,65	1,95	33 671
Milieu de résidence			
Urbain	125,90	16,74	92 090
Rural	626,33	83,26	73 363
Total	752,23	100	75 948

Source : EMOP-2022

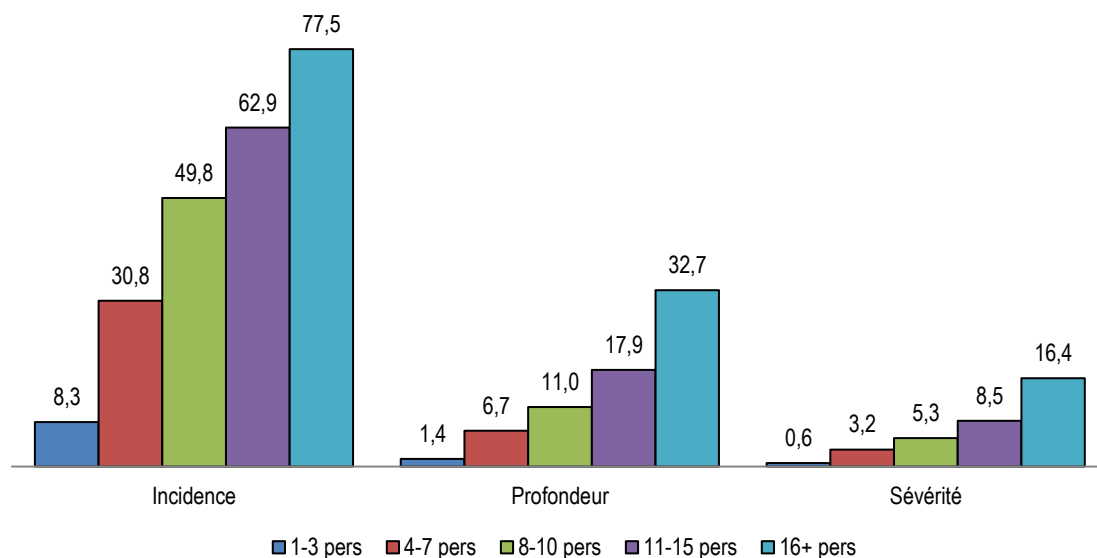
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque de satisfaction dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'informations à travers lesquelles ils sont identifiés. En d'autres termes il faut identifier certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages pauvres tels que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre, si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non au ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'analyse des résultats indique

que l'ampleur de la pauvreté est plus prononcée dans les ménages de seize (16) personnes ou plus (77,5 %) contre seulement 8,3 % chez les ménages ayant un effectif compris entre 1 à 3 personnes.

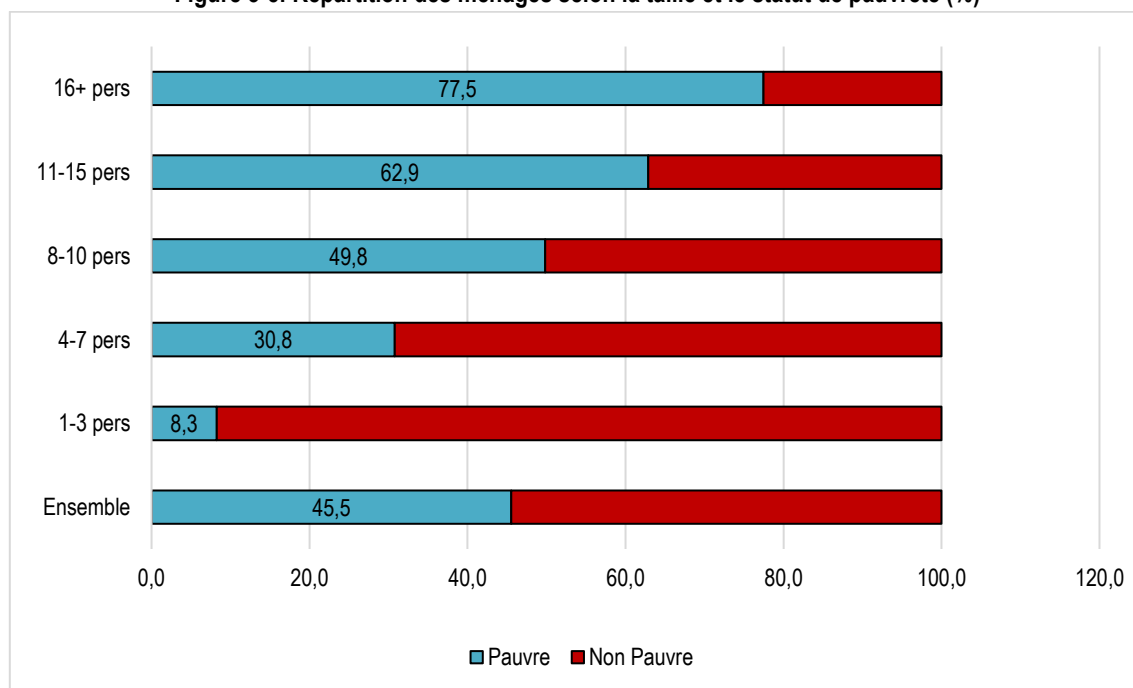
Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)



Source : EMOP-2022

En regardant le statut de pauvreté selon la taille du ménage on observe qu'il y a plus de pauvre dans les ménages de grande taille (16 personnes et plus). En revanche, on constate moins de pauvres dans les ménages de petites tailles 1 à 3 personnes et de 4 à 7 personnes.

Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse des résultats estimatifs de l'EMOP-2022 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 46,6 % d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 30,8 % d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

Tableau 1 13: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

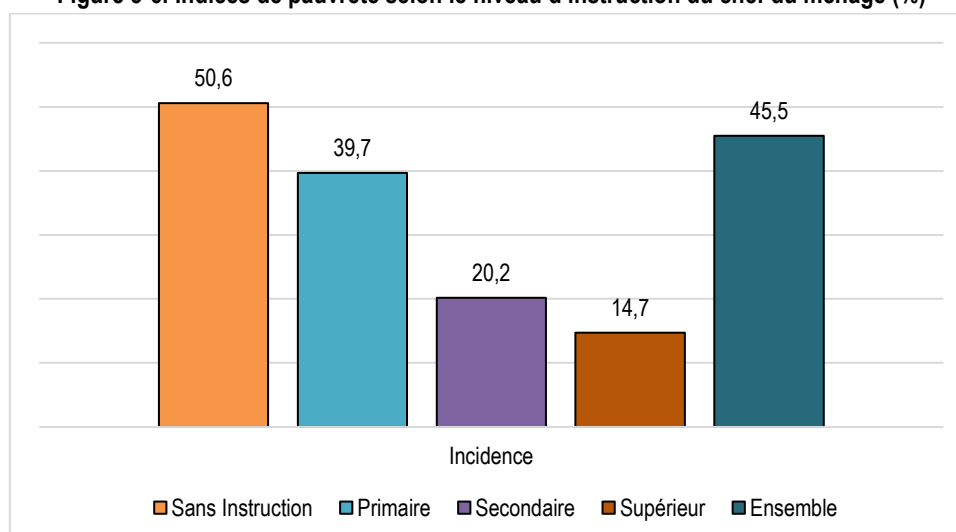
Sexe du CM	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	46,6	12,8	6,2
Féminin	30,8	7,3	3,1
Ensemble	45,5	12,4	6,0

Source : EMOP-2022

3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de phénomènes. Une bonne éducation augmente la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et d'avoir la possibilité de faire des choix personnels selon ses aspirations. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du Développement Durables (ODD). Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (14,7 % contre 50,6 % respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle).

Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)



Source : EMOP-2022

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater qu'il a connu une

croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2022 (29,5 %). Quel que soit l'année, l'alphabetisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes.

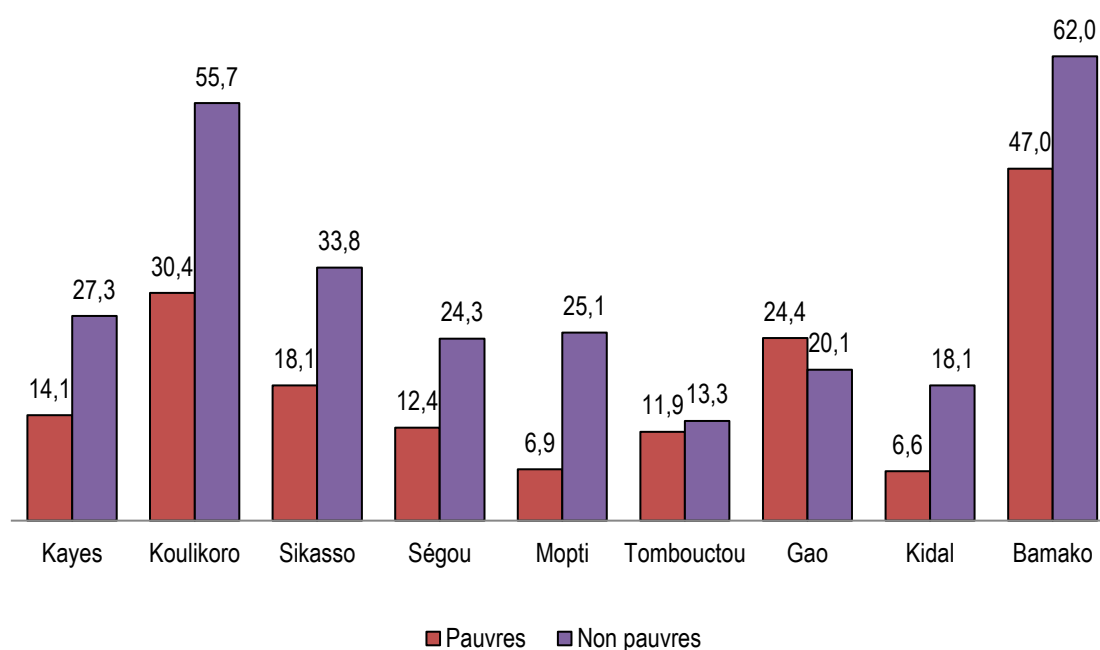
Tableau 1 14: Evolution du taux d'alphabetisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	41,4	21,6	19,8	31,0
2017	44,8	24,6	20,2	34,3
2018	46,2	25,7	20,5	35,5
2019	43,9	24,5	19,4	33,8
2020	42,3	23,6	18,7	32,4
2021	39,3	20,1	19,2	29,1
2022	35,9	23,9	12,0	29,5

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018; 2019, 2020, 2021 et 2022

On constate que dans toutes les régions à l'exception de Gao, les pauvres sont moins alphabétisés que les non pauvres avec des écarts plus ou moins prononcés selon ces régions concernées.

Figure 3-7: Taux d'alphabetisation des 15 ans ou plus par région selon le niveau de pauvreté (%)

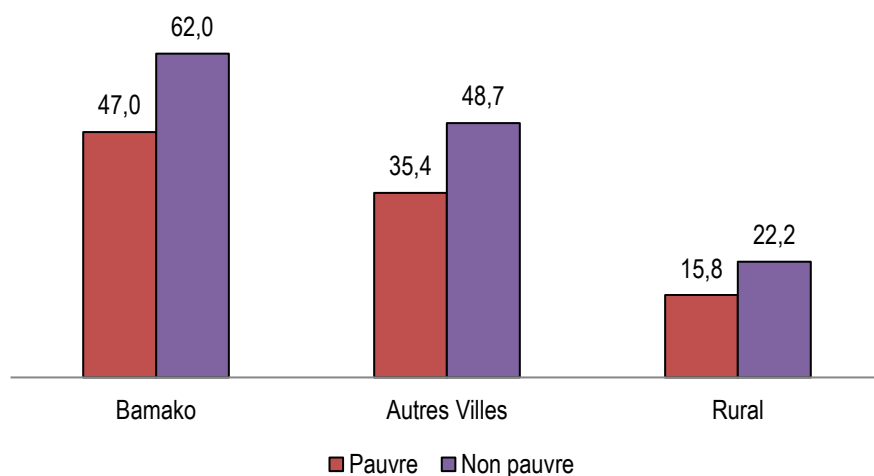


*L'effectif des pauvres alphabétisés à Kidal est très faible, tous les pauvres de 15 ans ou plus sont alphabétisés.

Source : EMOP-2022

Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes que dans les campagnes, et plus bas parmi les pauvres.

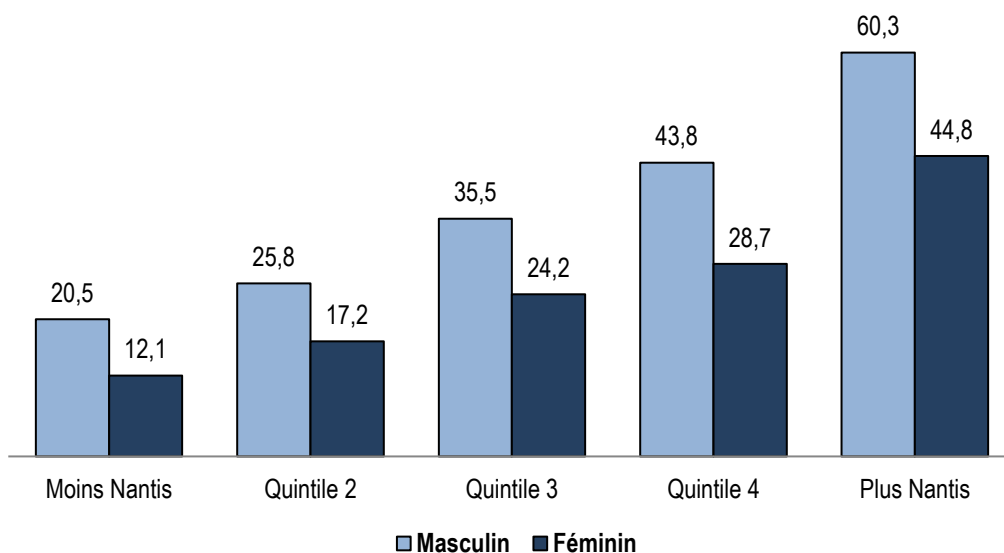
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2022

Le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les ménages où la situation financière est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par quintile selon le sexe (%)



Source : EMOP-2022

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation des pauvres est estimé à 41,1 % soit 36,8 % chez les femmes contre 46,0 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d'alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de réduction de la pauvreté.

Tableau 1 15: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

Sexe	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	82,1	66,9	37,5	46,0	84,3	73,1	47,2	62,1
Féminin	63,9	55,7	30,0	36,8	70,2	62,0	31,8	49,0
Total	73,5	60,8	66,5	41,1	76,1	66,6	38,6	54,6

Source : EMOP-2022

3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d'omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel¹⁶). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En termes d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents.

La Figure 3.10 compare l'évolution du bien-être de 2011 à 2022 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Dans l'ensemble, la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation a connu une légère augmentation entre 2011 et 2022 (53,0 % contre 62,3 %). Selon la même figure, le taux de pauvreté a baissé entre 2011 et 2022, passant de 45,6 % à 45,5 %.

¹⁶ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2022 (%)

2022	Part alimentaire.	2011		2022	% Pauvres	2011
Bamako, Supérieur Secondaire Primaire, Kidal Non Pauvres, Ensemble 2022, Autres villes, Ségou, Sikasso, Koulikoro, Sans Instruction, Pauvre, Tombouctou Gao, Rural, Mopti Kayes	0-5	Plus nantis		Kidal	0-5	Kidal
	6 - 10				6 - 10	Bamako, secondaire, Supérieur
	11 - 15			Supérieur	11 - 15	
	16-20			Bamako, Secondaire	16-20	
	21-25			Tombouctou	21-25	Primaire
	26-30			Autres villes	26-30	
	31-35	Supérieur		Kayes	31-35	Gao
	36-40	Bamako,		Primaire, Gao, Mopti	36-40	Kayes
	41-45	Secondaire		Ensemble 2022	41-45	Ensemble 2011
	46-50	Primaire, Non Pauvres		Sans Instruction	46-50	Koulikoro, Tombouctou, Autres villes, Rural
	51-55	Koulikoro, Ensemble 2011		Ségou, Rural	51-55	Ségou, Sans Instruction
	56-60	Kayes, Sikasso, Mopti, Gao, Rural, Sans Instruction, Autres villes		Sikasso	56-60	Sikasso, Mopti
	61-65	Ségou, Kidal			61-65	
	66-70	Tombouctou, Pauvres		Koulikoro	66-70	
	71-75				71-75	
	76-80	Moins nantis			76-80	
	81-85				81-85	
	86-90				86-90	
	91-95				91-95	
	96-100				96-100	

Sources : EMOP-2011, EMOP-2022

3.6. Distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les Figures 3-11 et 3-12 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (54,9 %) se trouve dans des ménages pauvres. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil et 26,2 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 16,4 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)

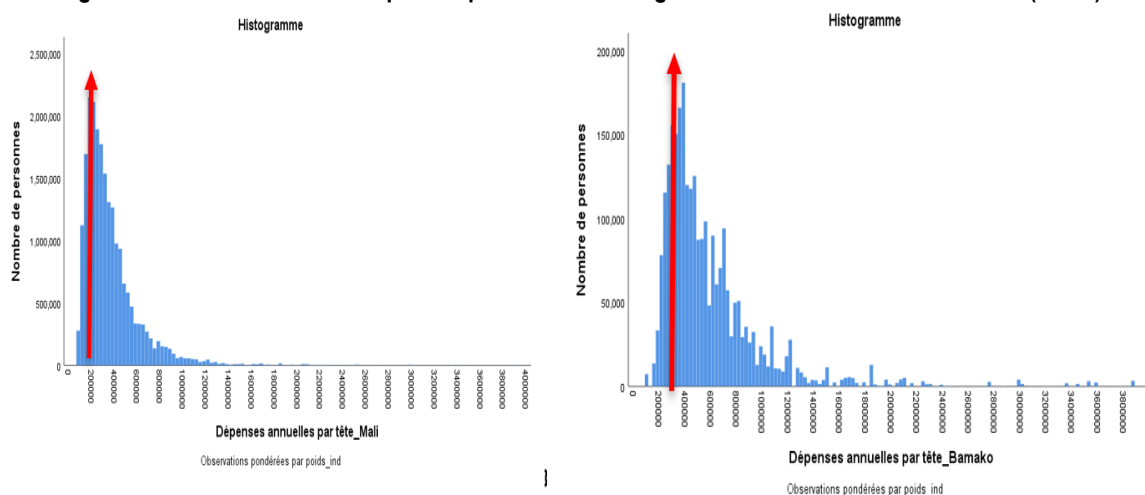
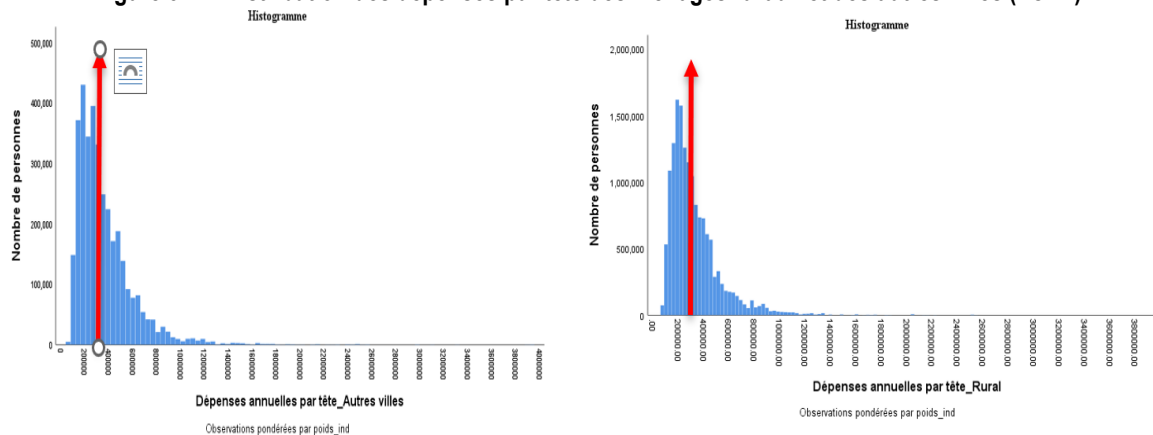


Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)



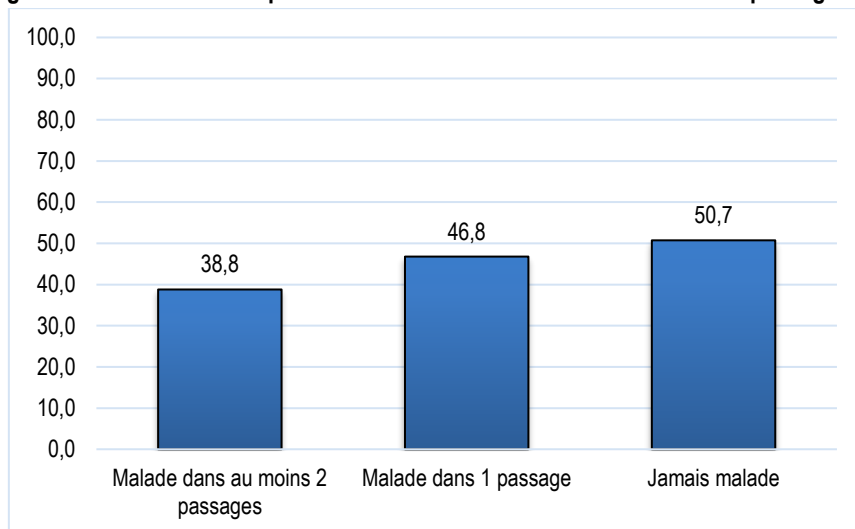
Source : EMOP-2022

4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

4.1. Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté montrent que 50,7% de la population n'ayant jamais été malade est pauvre, contre 46,8% chez la population dont un membre a été malade durant un passage et 38,8% chez la population ou on a eu un malade dans au moins deux passages.

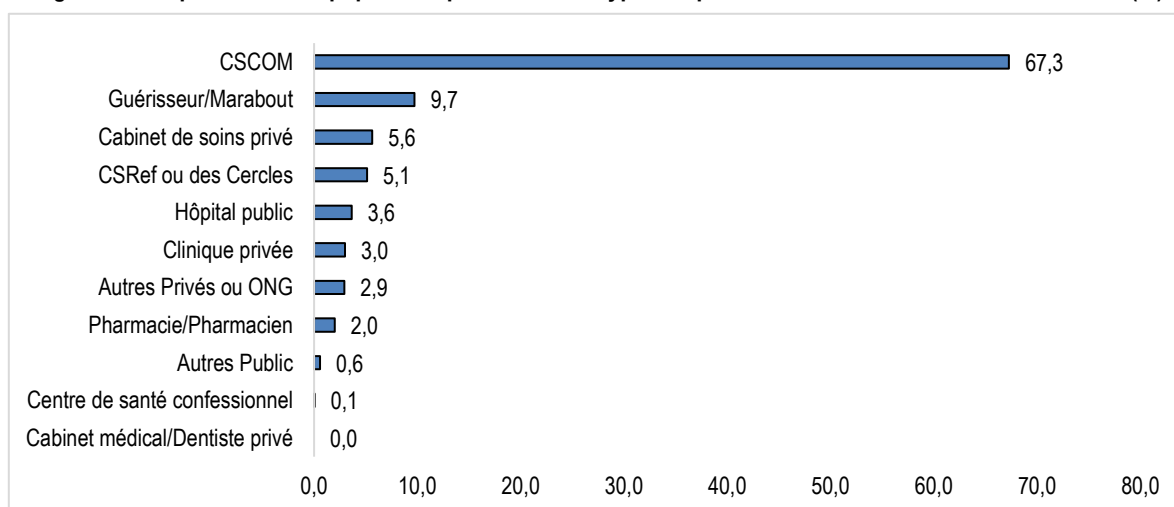
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)



Source : EMOP-2022

Les résultats montrent également que les prestataires de service de santé auxquels les pauvres font beaucoup plus recours en cas de maladie ou blessure sont les CSCOM (67,3 %), suivis du guérisseur ou marabout (9,7 %) et cabinet de soin privé (5,6 %).

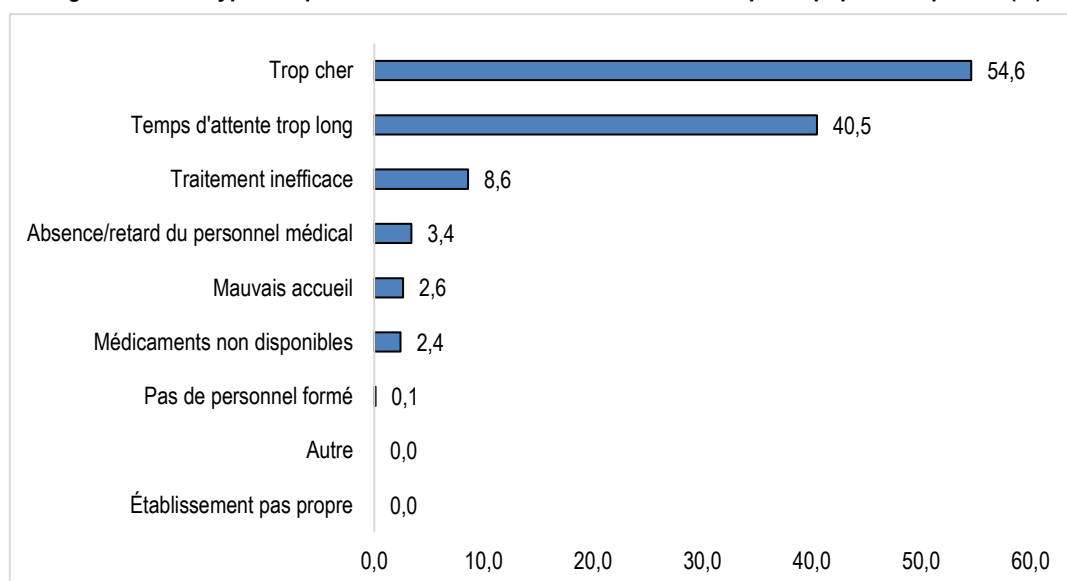
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%)



Source : EMOP-2022

L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations se résument essentiellement aux coûts de consultation (54,6 %), le temps d'attente (40,5 %) et sont liées pour seulement 8,6 % à l'inefficacité du traitement.

Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)

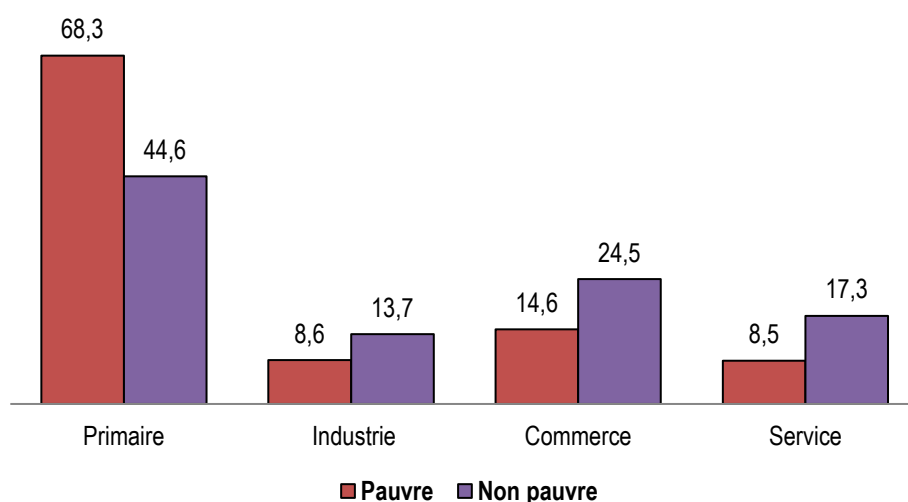


Source : EMOP-2022

4.2. Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (68,3 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi du commerce (14,6 %), de l'industrie (8,6 %), et des services (8,5 %). Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion assez faible (avec un peu moins d'une personne sur deux) que chez les pauvres. Le secteur primaire au niveau des non pauvres est suivi par le commerce avec (24,5 %).

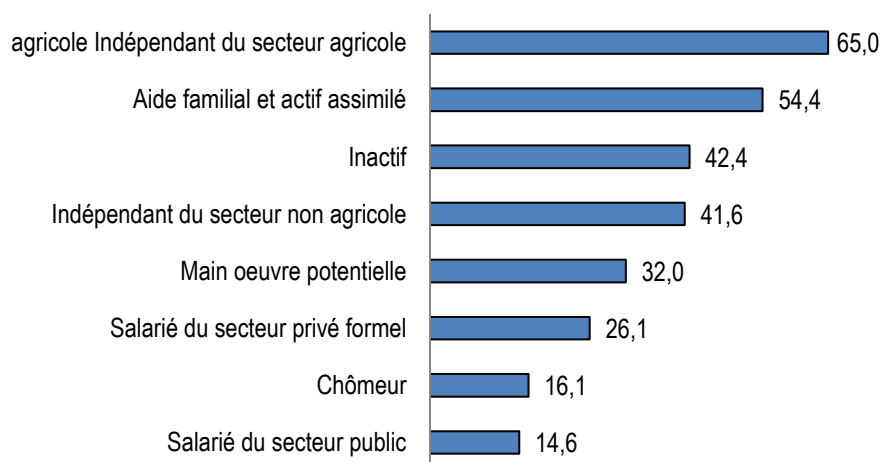
Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2022

Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent que plus de la moitié des personnes exerçant dans le secteur agricole indépendant et les aides familiaux et actifs assimilés sont pauvres avec 65,0 % et 54,4 % respectivement. Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont des personnes occupant la main d'œuvre potentielle et les salariés (du public ou du privé formel).

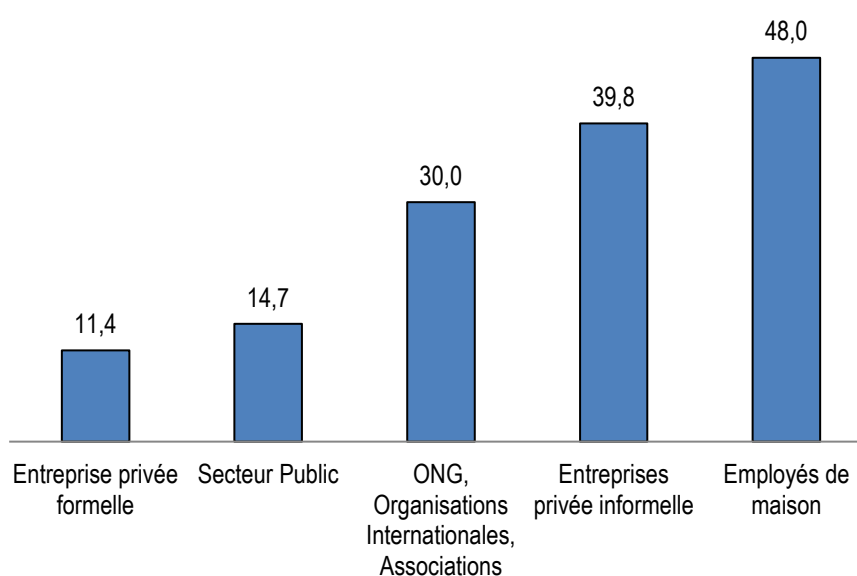
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène sévit beaucoup plus chez les employés de maison et ceux occupés dans les entreprises privées informelles avec respectivement 48,0 % et 39,8 % des pauvres. Les employés du secteur public et dans les entreprises privées formelles, sont les moins pauvres avec 14,7 % et 11,4 % respectivement.

Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)

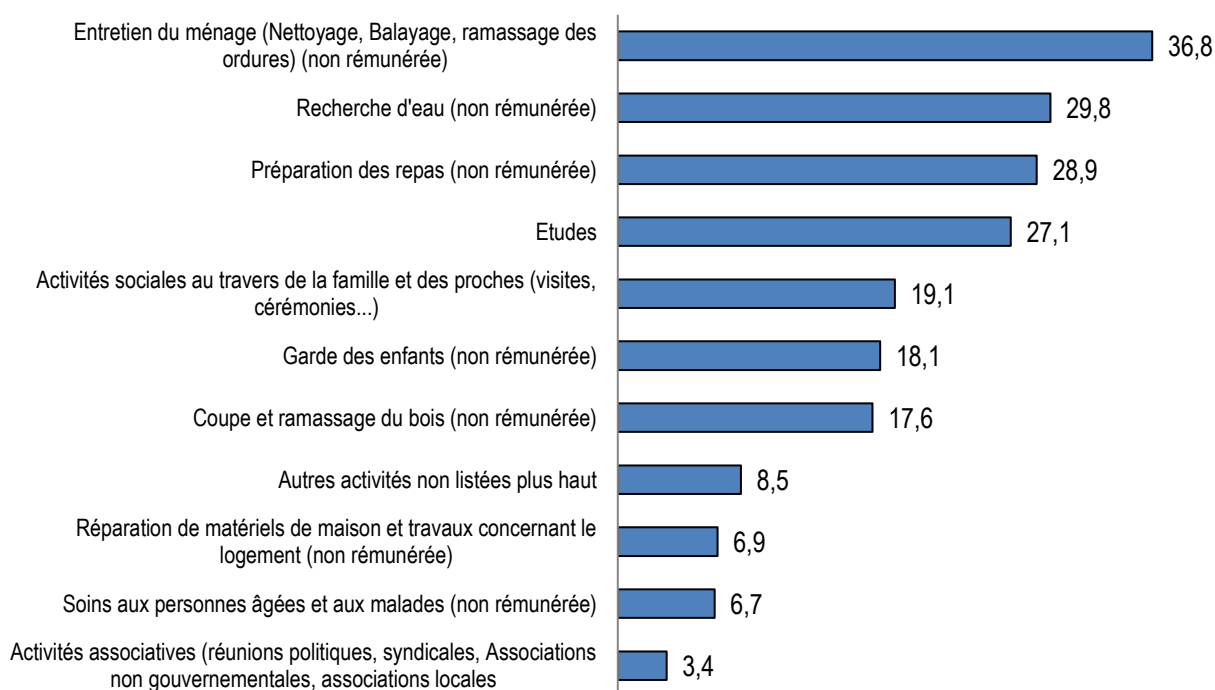


Source : EMOP-2022

4.3. Occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéresse aux ménages pauvres. Ainsi, on constate que les activités d'entretien du ménage (nettoyage, balayage, ramassage des ordures) occupent 36,8 % des chefs de ménages pauvres ; 28,8 % d'entre eux ont fait des activités de recherche d'eau suivi par ceux qui ont consacré une partie de leur emploi du temps dans les activités de préparation des repas (28,9 %) et les études (27,1 %), les activités sociales à travers la famille et des proches (19,1 %) etc.

Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)



Source : EMOP-2022

Tableau 1 16: Les activités non rémunérées des chefs de ménages pauvres selon le milieu (%)

Activités non rémunérées des CM	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	0,8	0,2	0,4
Entretien du ménage	6,7	12,7	3,1
Préparation des repas	8,2	13,2	2,9
Coupe et ramassage du bois	0,0	5,2	14,8
Recherche d'eau	2,9	10,9	3,7
Garde des enfants	7,8	17,9	14,9
Soins aux personnes âgées et aux malades	1,2	9,4	6,9
Réparation de matériels de maison	4,6	11,4	16,5
Activités sociales au travers de la famille et des proches	28,8	33,9	29,8
Activités associatives	1,7	5,8	8,0
Autres activités non listées plus haut	26,7	7,7	10,9

Source : EMOP-2022

5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes ces composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

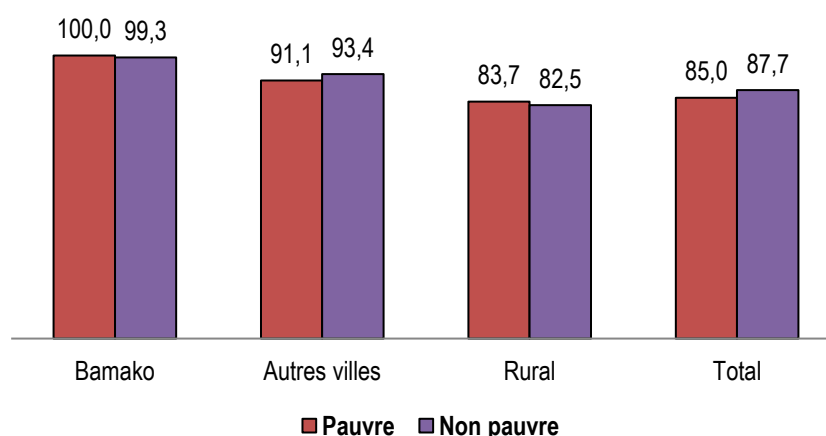
Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux estimations des dépenses de consommation pour affiner les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée pour assurer la cohérence des comparaisons avec les résultats de 2022. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car les régions de Kidal, Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

5.1. Dynamique de la possession des biens durables

5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Donc posséder ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un événement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,6 % en 2006 à 86,8 % en 2022. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux.

Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

Les résultats indiquent que les taux de possession du téléphone portable le plus élevé est enregistré au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et les taux de possession les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Kidal et de Gao avec respectivement 6,4 % et 46,4 %.

Tableau 1 17: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

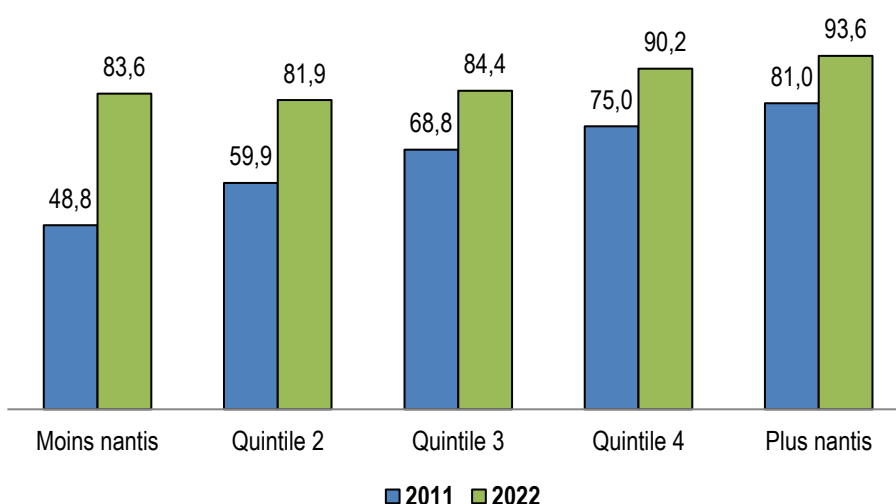
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	1,2	1,0	0,6	0,8	0,7	0,0	0,1	5,7	10,8	1,9
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	43,8	69,2	22,6
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	44,8	91,7	65,2
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	55,1	84,9	66,7
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8		97,7	83,6
2015	78,7	83,8	91,5	77,7	73,5	66,8	86,2		98,6	82,7
2016	84,4	85,7	92,1	78,7	66,6	69,0	88,2		99,1	82,9
2017	90,6	79,3	92,1	80,9	73,0	68,7	79,0		99,1	83,6
2018	90,3	92,3	96,7	89,5	77,0	86,1	86,9		98,6	89,9
2019	93,1	88,5	95,9	66,9	81,5	63,4	68,5	85,4	98,8	84,0
2020	90,0	83,3	95,9	67,7	87,7	60,1	49,5	76,2	97,9	82,2
2021	91,8	84,1	96,5	79,8	82,6	72,5	46,4	6,4	98,9	84,1
2022	93,5	95,0	98,3	74,5	79,5	88,9	44,0	52,1	99,3	86,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2020, EMOP-2021, EMOP-2022

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres de 2006 à 2022, avec des écarts très réduits au cours de l'année 2022.

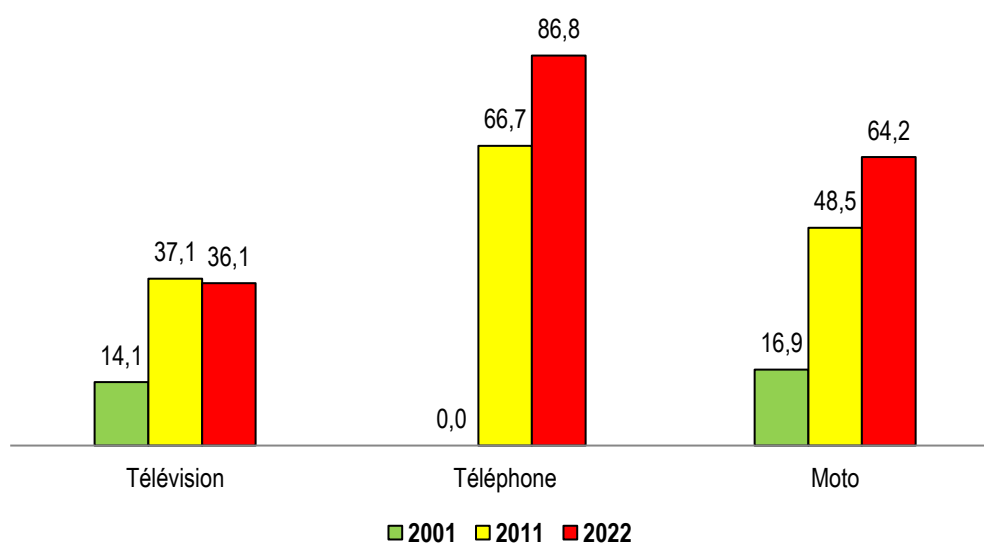
En résumé, les résultats de 2022 estiment que 93,6 % des ménages les plus nantis détiennent un téléphone mobile contre 81,9 % chez les ménages de quintile 2. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent le marché malien ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)



Sources : EMOP-2011, EMOP-2022

Figure 5-3 : Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)

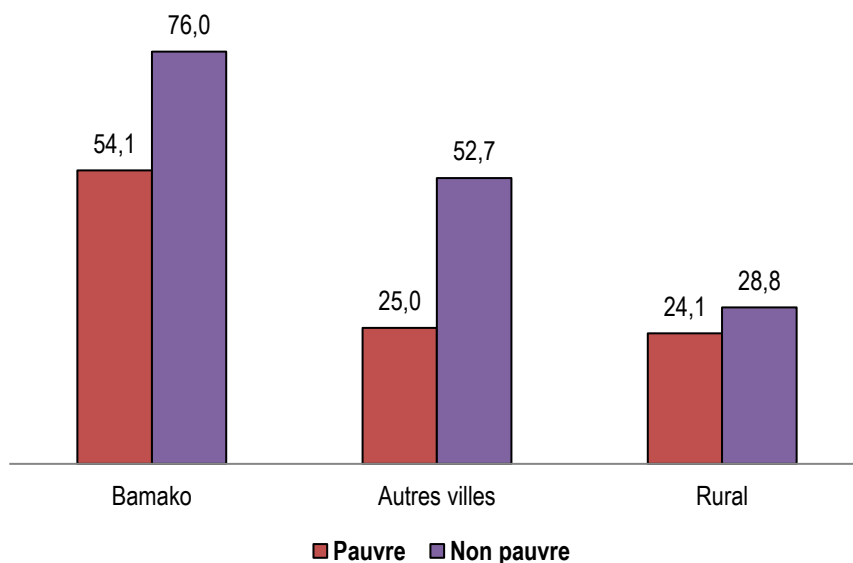


Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2022 passant de 14,1 % à 36,1 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres quel que soit le lieu de résidence. Les écarts entre les pauvres et les non pauvres sont plus réduits en milieu rural que dans le district de Bamako et les autres villes urbaines.

Figure 5-4 : Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Ensuite on observe une évolution à partir de 2016 jusqu'à 2020 où on observe une baisse. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions en 2022. Le taux global de possession cache des fortes disparités entre les régions.

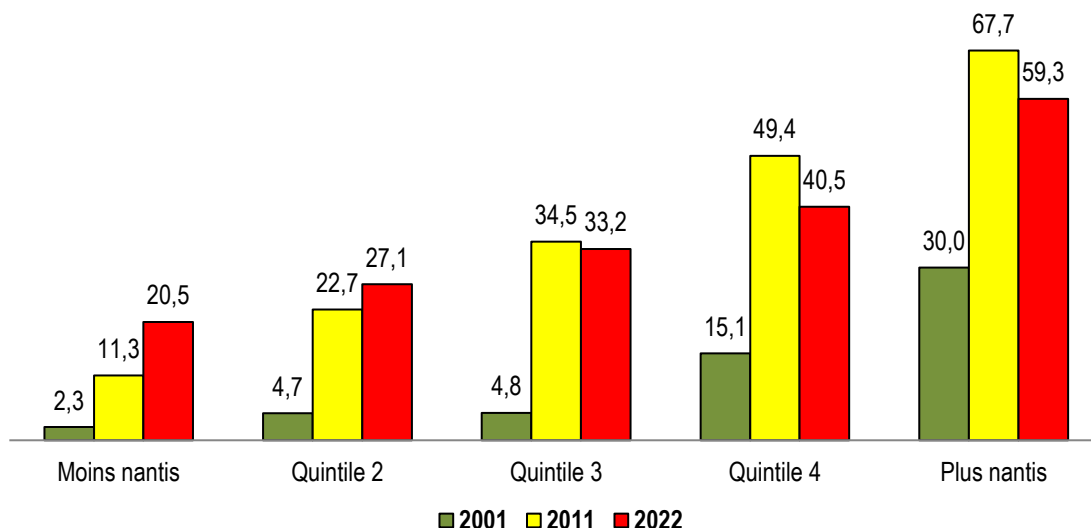
Tableau 1 18 : Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	19,7	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	26,5	62,1	28,0
2011	30,7	35,2	38,8	32,8	24,2	17,6	26,0	41,8	69,0	37,1
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5		75,8	32,0
2015	19,1	30,8	42,2	23,0	14,4	14,4	21,4		77,2	32,1
2016	22,1	33,3	39,9	25,0	17,9	16,1	26,3		80,8	34,3
2017	27,4	37,1	37,7	29,8	17,0	19,9	17,2		83,4	36,0
2018	28,1	37,4	47,3	38,4	23,2	21,9	16,6		82,7	40,1
2019	29,3	53,9	50,2	27,7	26,2	26,1	20,7	63,1	83,9	42,7
2020	30,4	41,2	40,7	24,2	20,2	34,1	13,0	56,8	84,5	38,4
2021	34,3	30,0	45,6	23,2	28,4	18,5	15,7	2,8	84,9	36,9
2022	24,2	48,1	45,6	23,4	24,5	14,7	15,6	23,4	73,4	36,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2019, EMOP-2022

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, quel que soit l'année de l'enquête, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis.

Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)



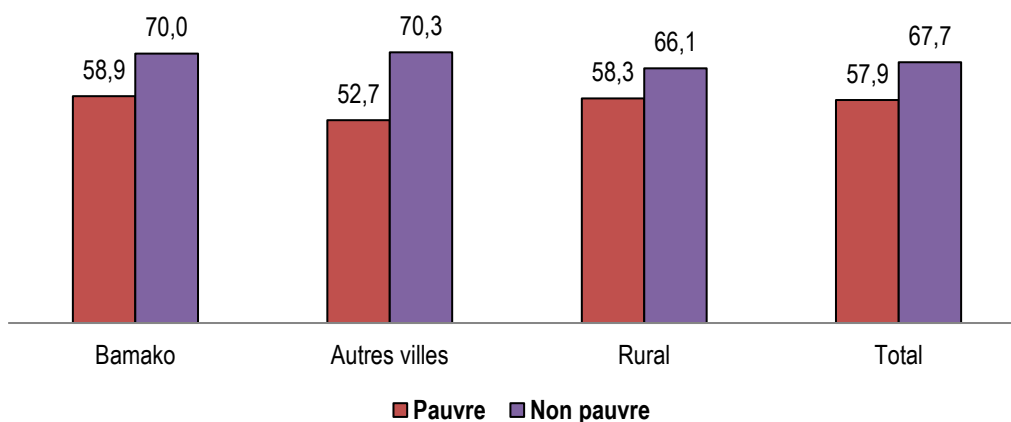
Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2022

5.1.3. Possession de moto

La possession de moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2022 s'élèvent à 16,9 % et 67,7 % respectivement. Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. L'analyse selon le milieu de résidence montre que quel que soit le milieu, plus de la moitié des ménages non pauvres et pauvres possèdent au moins une moto.

Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse selon la région révèle que c'est dans la région de Koulikoro que les ménages possèdent plus de motos comparativement aux autres régions. En effet, ce taux est de 77,0 % à Koulikoro, suivie de 76,7 % à Sikasso, Bamako (68,6 %). Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Tombouctou (35,0 %) et Gao (40,3 %).

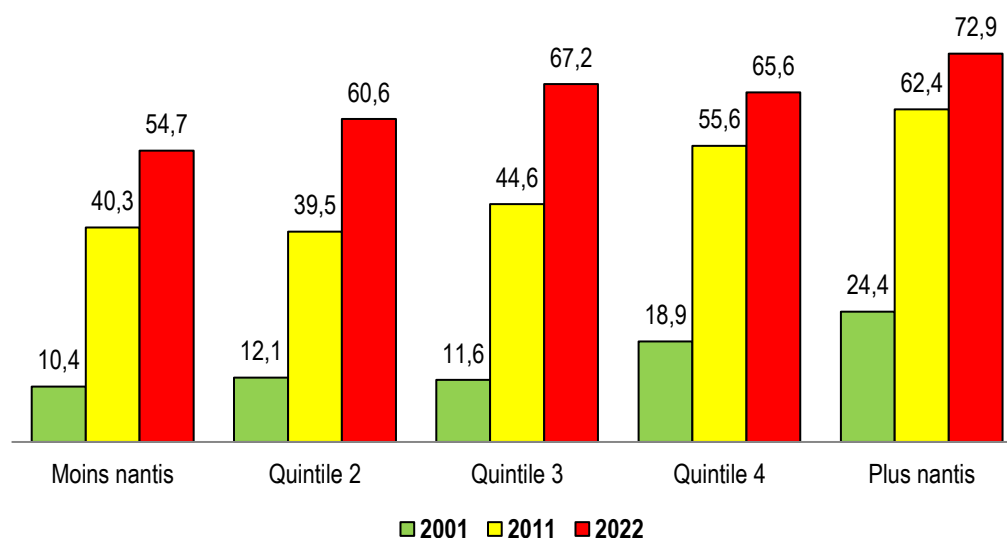
Tableau 1 19: Evolution de la possession de moto selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	0,4	27,7	16,9
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	12,9	42,5	32,0
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	14,7	48,1	40,5
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	32,0	54,9	48,5
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4		59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0		63,8	52,2
2016	48,0	61,3	74,3	55,7	45,5	27,5	35,2		63,2	54,9
2017	52,5	63,2	75,0	60,5	52,4	31,1	24,8		66,2	57,9
2018	55,1	62,6	80,4	63,5	56,0	30,0	19,0		69,1	59,5
2019	52,8	76,5	79,0	59,8	61,4	48,2	21,1	62,0	70,1	62,8
2020	56,8	75,1	73,8	58,4	66,2	30,9	34,0	64,0	71,1	62,6
2021	62,8	72,7	80,3	60,4	60,5	36,0	25,2	50,5	70,1	62,3
2022	54,6	77,0	76,7	63,5	63,2	35,0	40,3	65,4	68,6	64,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2022

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2022 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (72,9 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)



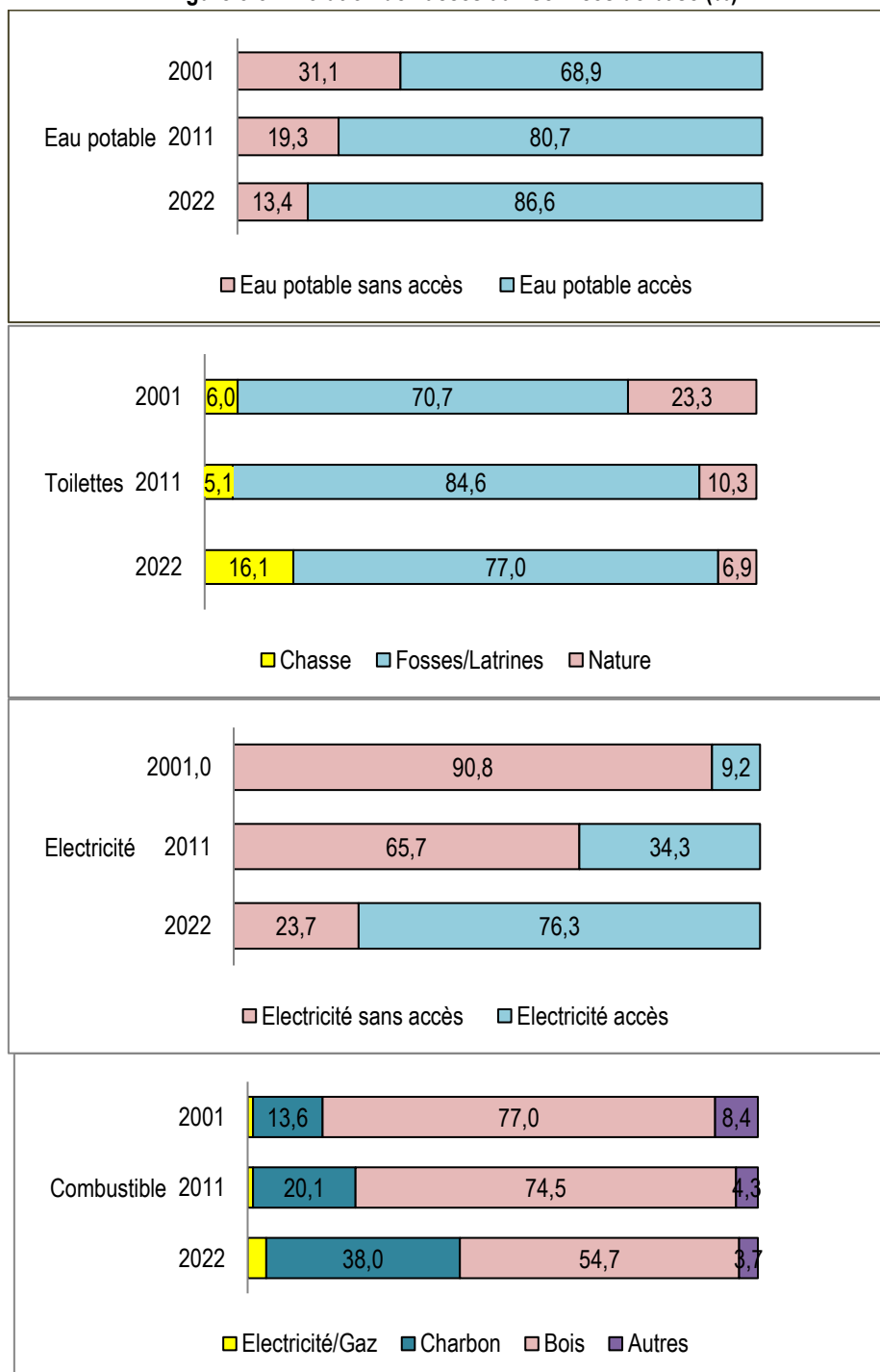
Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2022

5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc.

L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2022.

Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)



Sources : EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

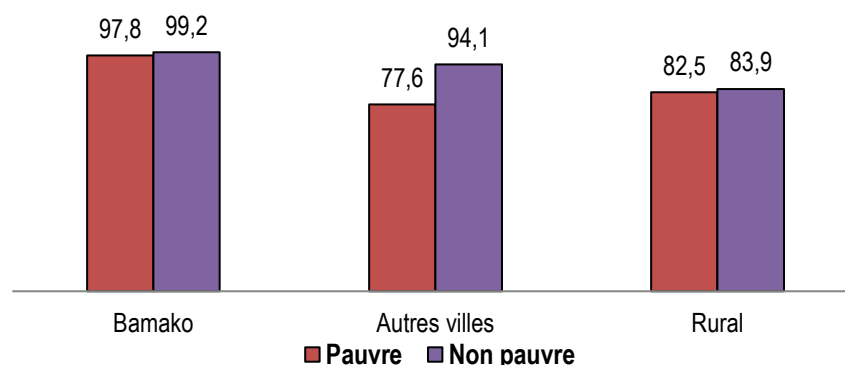
Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en termes d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau de boisson.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de tous les milieux de résidence et ce quel que soit le statut de pauvreté. Ainsi, il ressort que plus de sept ménages pauvres sur dix (77,8 %) en milieu urbain ont accès à l'eau potable contre un peu plus de huit ménages sur dix (82,5 %) en milieu rural.

Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

Le tableau ci-dessous révèle que la grande majorité des régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2022. Globalement entre 2001 et 2022, on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable. En effet, le pourcentage est passé de 68,9 % en 2001 à 83,6 % en 2017 avant d'atteindre 86,6 % en 2022.

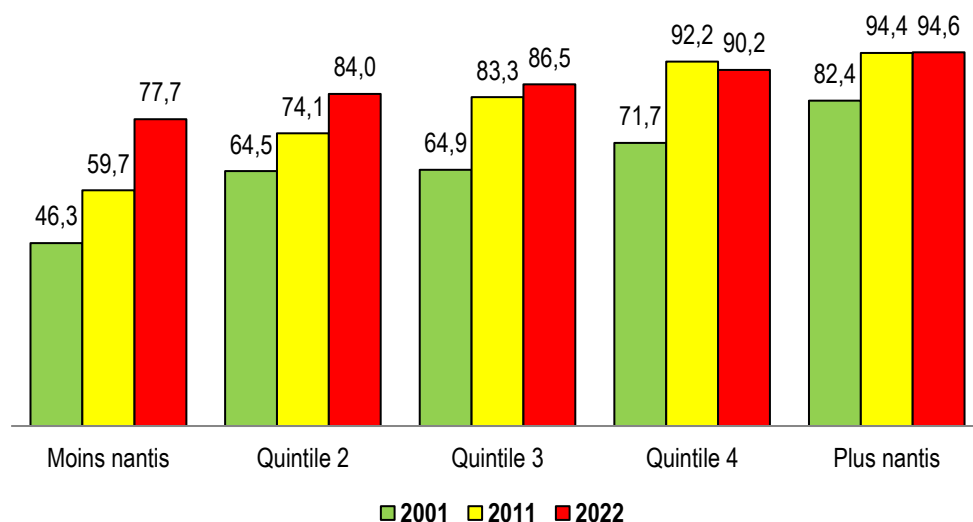
Tableau 1 20: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9	78,8
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	45,5	99,1	72,3
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5		98,8	78,6
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3		99,8	84,6
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6		99,6	82,0
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9		99,5	83,6
2018	78,4	74,7	80,5	78,8	81,0	90,3	80,6		100,0	82,9
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9	85,7
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2	86,5
2021	73,2	62,5	72,2	74,5	94,2	95,8	89,6	47,3	99,4	81,4
2022	86,7	94,1	83,8	69,8	89,8	98,1	81,1	72,8	99,0	86,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, 2022

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2011 et 2022. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein des populations s'est fluctuée, cela est beaucoup plus visible au niveau des moins nantis et du troisième quintile.

Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)

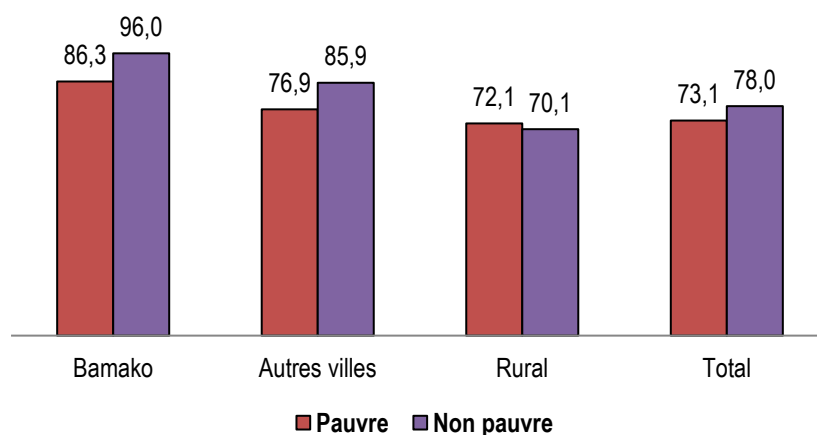


Sources : EMEP 2001, EMOP 2011, EMOP 2021

5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires. Dans l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,2 % en 2001 à 73,1 % en 2022. La disparité entre les pauvres et les non pauvres est presque la même dans le milieu rural (72,1 % contre 70,1 % respectivement).

Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse selon la région indique que le district de Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2022 (94,8 %). Toutes les autres régions exceptées Koulikoro et Sikasso ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

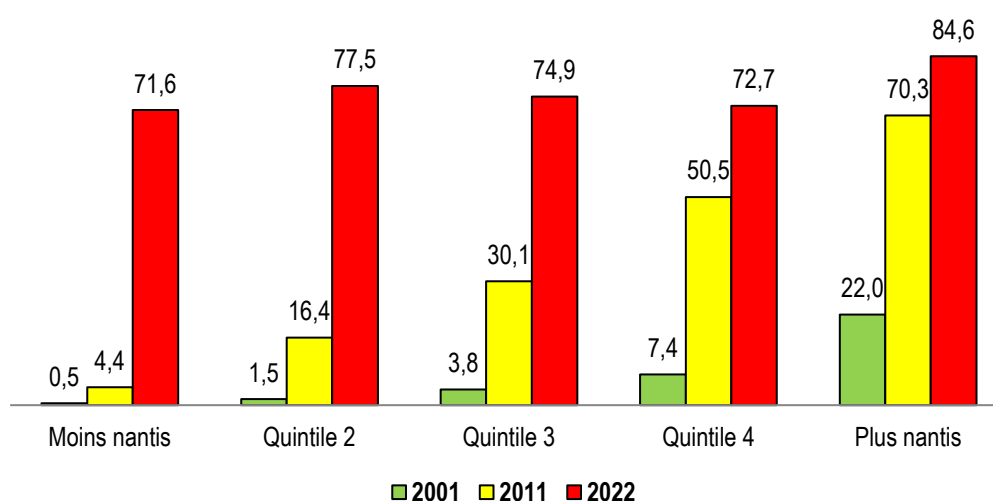
Tableau 1 21: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	30,9	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4		84,1	40,7
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9		84,9	44,8
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7		88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1		90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2		93,0	65,6
2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8
2021	47,8	80,6	91,5	90,5	66,8	39,9	33,7	8,0	96,1	74,1
2022	49,5	91,6	90,7	89,1	65,5	39,5	38,9	42,2	94,8	76,3

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2022

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)



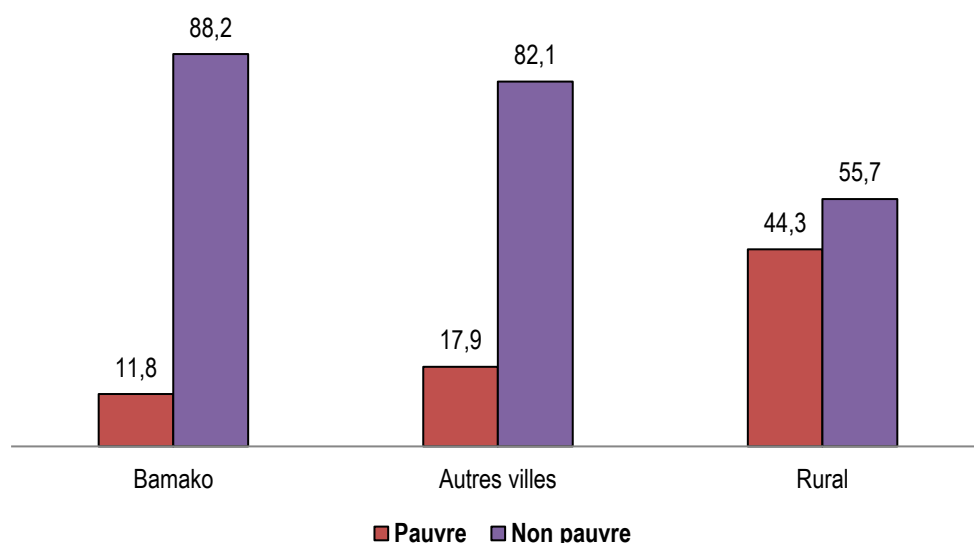
Sources : EMEP-2001, EMOP-2011, EMOP-2022

5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes et la nature. De 2001 à 2022, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 93,1 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses privées ou communes.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako et en milieu rural, les écarts sont beaucoup plus prononcés entre les pauvres et les non pauvres.

Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)



Source : EMOP-2022

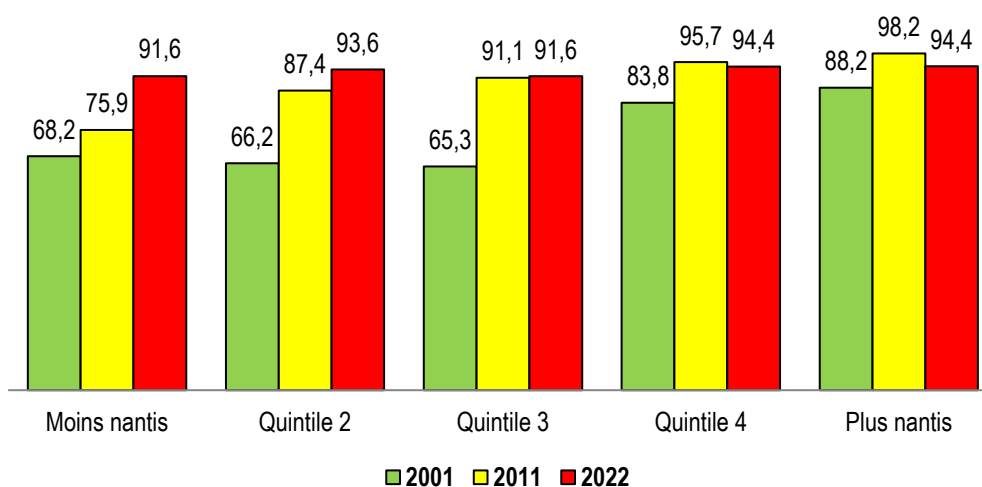
Tableau 1 22: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	75,7	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	88,8	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	55,3	98,7	81,6
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	83,6	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5		99,8	89,2
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7		99,6	88,3
2016	99,1	98,8	93,3	92,1	68,0	73,2	87,3		100,0	89,7
2017	85,5	91,0	93,5	95,4	68,0	80,9	84,7		100,0	87,8
2018	86,3	99,3	93,3	96,2	79,8	74,3	75,0		99,9	90,2
2019	80,7	97,8	96,5	95,3	74,3	55,3	94,9	96,6	100,0	88,4
2020	81,2	99,8	94,8	98,1	87,4	80,3	82,6	79,1	100,0	92,5
2021	95,3	99,6	93,2	97,7	85,2	77,4	82,3	15,2	99,8	92,2
2022	95,1	100,0	97,4	98,5	78,3	84,4	77,0	66,2	99,9	93,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2019, EMOP-2022

Quant à l'analyse par quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2022.

Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)

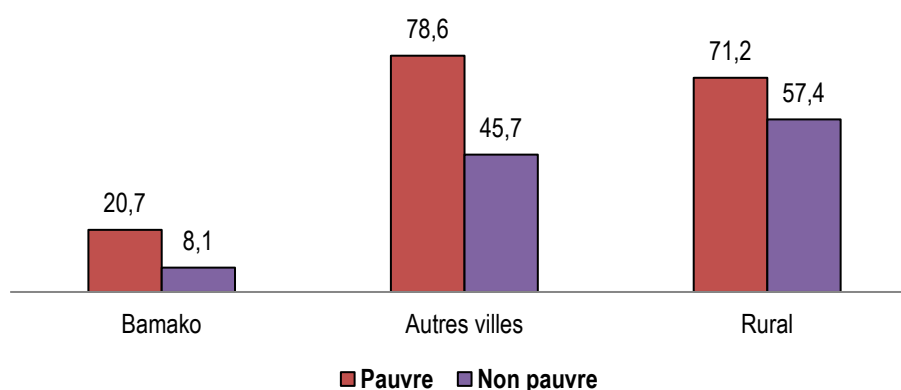


Sources : EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2022

5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une diminution entre 2001 (77,0 %) et 2021 (54,7 %).

Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



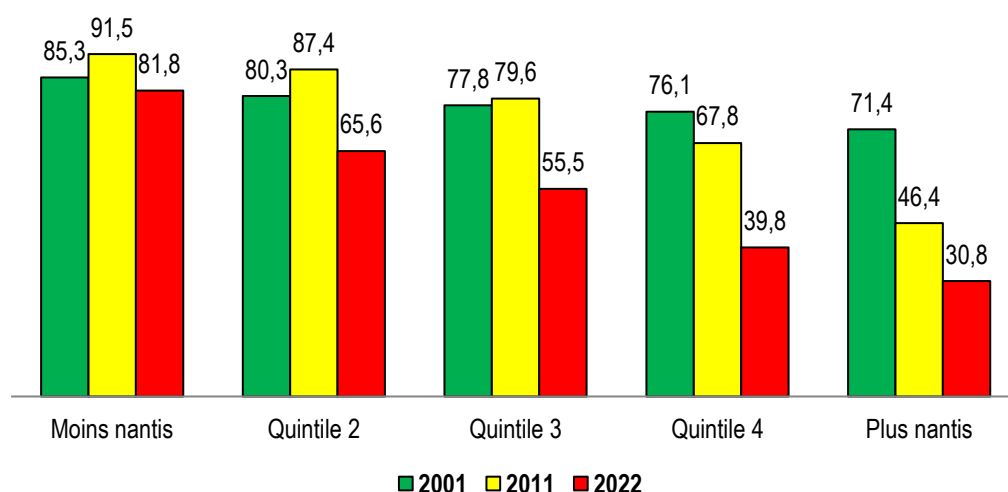
Source : EMOP-2022

Tableau 1 23: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	72,7	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	61,2	29,6	83,7
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	69,0	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	62,2	32,0	74,5
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4		20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7		15,4	75,3
2016	96,3	90,3	93,4	96,4	89,5	52,1	54,2		14,5	77,3
2017	96,6	86,5	92,2	89,6	88,0	42,0	68,3		11,3	74,7
2018	95,6	85,7	91,1	84,8	85,5	46,7	44,4		11,9	71,3
2019	50,5	72,9	54,4	71,2	73,3	43,2	24,3	6,1	7,9	52,3
2020	59,1	60,7	59,9	41,9	77,6	29,7	38,0	12,7	4,8	47,4
2021	84,3	73,5	81,3	47,8	75,4	34,2	43,7	48,1	5,6	56,5
2022	81,5	40,3	53,0	84,0	54,2	36,8	77,1	23,5	9,6	54,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2022

Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



Sources : EMEP 2001, EMOP 2011, EMOP 2021

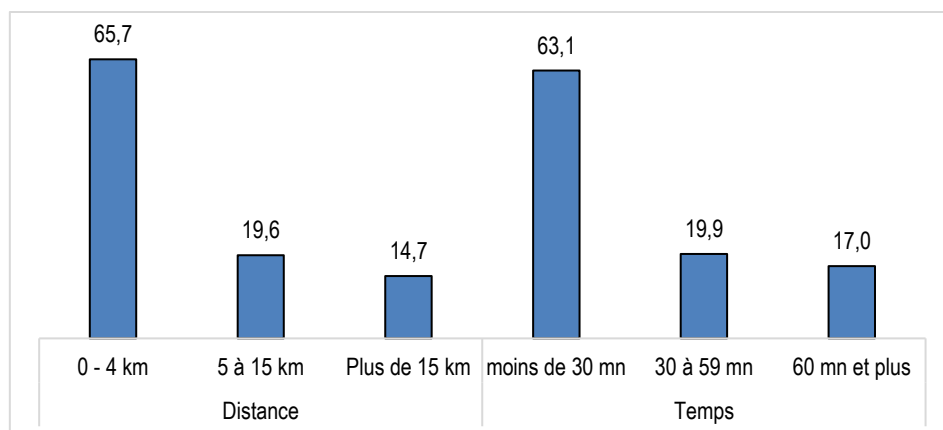
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

Dans l'ensemble, un peu moins de deux ménages sur dix (14,7 %) parcourent plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 17,0 % d'entre eux y accèdent après 60 mn.

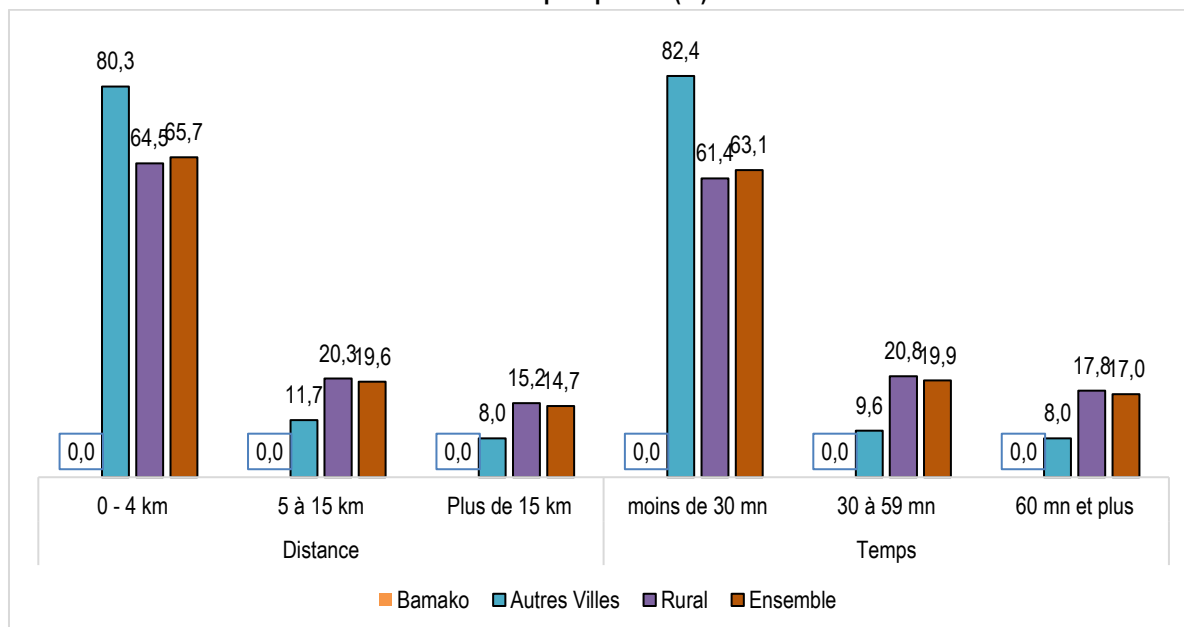
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2022

En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 15,2 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 17,8 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps.

Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2022

L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder à l'eau potable est principalement constatée à Kidal, Gao et à Mopti. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Tableau 1 24: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

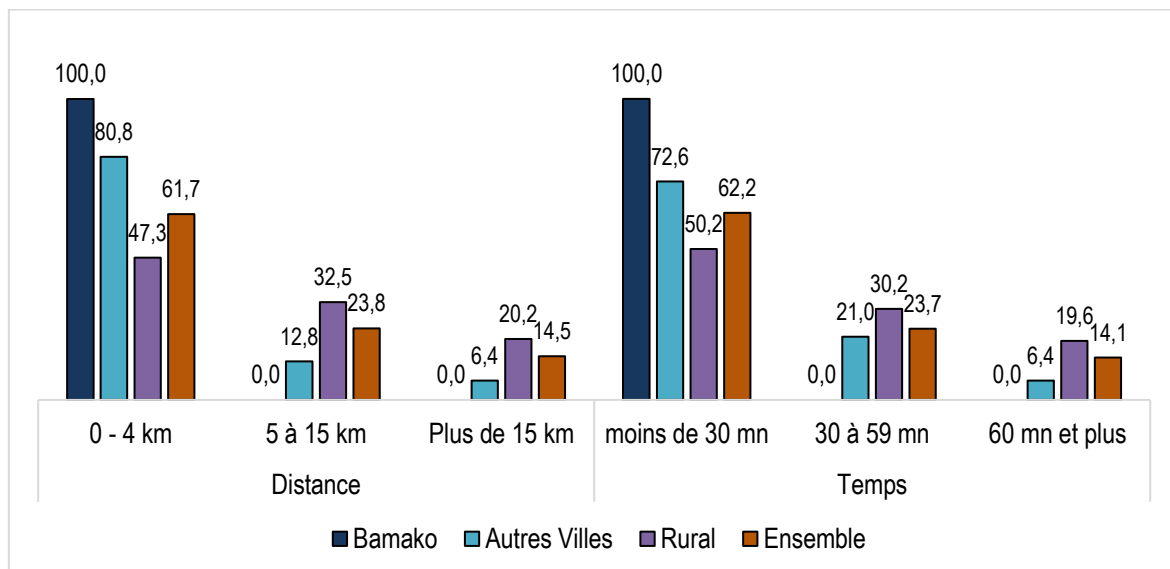
	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Villes	80,3	11,7	8,0	100,0	82,4	9,6	8,0	100,0
Rural	64,5	20,3	15,2	100,0	61,4	20,8	17,8	100,0
Région								
Kayes	13,1	86,9	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Koulikoro	81,3	18,7	0,0	100,0	62,2	37,8	0,0	100,0
Sikasso	87,9	12,1	0,0	100,0	94,8	5,2	0,0	100,0
Ségou	88,9	11,1	0,0	100,0	95,5	4,5	0,0	100,0
Mopti	59,5	19,8	20,7	100,0	46,8	22,5	30,6	100,0
Tombouctou	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gao	19,6	24,7	55,6	100,0	13,0	31,3	55,6	100,0
Kidal	32,3	6,8	60,9	100,0	27,7	4,5	67,7	100,0
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	65,7	19,6	14,7	100,0	63,1	19,9	17,0	100,0

Source : EMOP-2022

5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 14,5 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaires le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 19,6 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produit alimentaire. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontées à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires.

Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)



Source : EMOP-2022

Les régions de Kidal et de Gao se distinguent par une proportion très élevée (48,4 % et 47,9 % respectivement) de ménages situés à plus de 15 km.

Tableau 1 25 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	80,8	12,8	6,4	100,0	72,6	21,0	6,4	100,0
Rural	47,3	32,5	20,2	100,0	50,2	30,2	19,6	100,0
Région								
Kayes	40,6	29,5	29,9	100,0	30,7	36,1	33,2	100,0
Koulikoro	86,9	10,0	3,2	100,0	86,0	11,4	2,6	100,0
Sikasso	61,0	37,3	1,7	100,0	80,2	17,8	2,0	100,0
Ségou	54,0	35,2	10,8	100,0	56,0	34,8	9,2	100,0
Mopti	39,2	26,7	34,0	100,0	37,2	31,5	31,3	100,0
Tombouctou	58,9	35,9	5,1	100,0	54,5	40,9	4,7	100,0
Gao	30,3	21,8	47,9	100,0	19,1	32,9	47,9	100,0
Kidal	47,2	4,4	48,4	100,0	47,2	2,5	50,3	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	61,7	23,8	14,5	100,0	62,2	23,7	14,1	100,0

Source : EMOP-2022

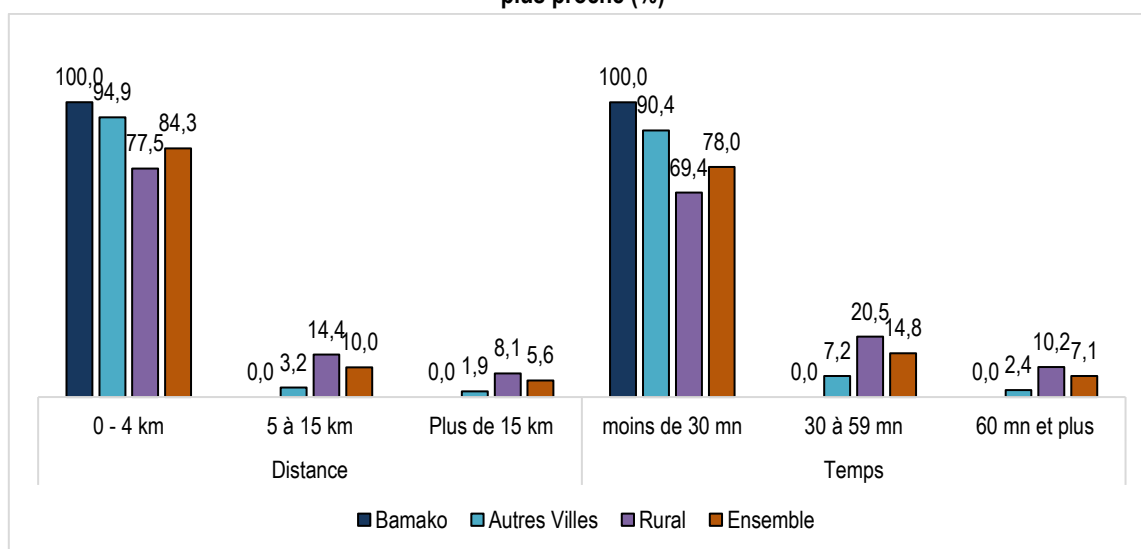
5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 5,6 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 7,1 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 8,1 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable à Bamako est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 10,2 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)



Source : EMOP-2022

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Kidal (51,0 %) et Mopti (23,9 %).

Tableau 1 26 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	94,9	3,2	1,9	100,0	90,4	7,2	2,4	100,0
Rural	77,5	14,4	8,1	100,0	69,4	20,5	10,2	100,0
Région								
Kayes	78,0	17,2	4,9	100,0	67,1	25,3	7,6	100,0
Koulikoro	94,1	5,9	0,0	100,0	86,5	13,5	0,0	100,0
Sikasso	83,6	16,4	0,0	100,0	94,5	3,1	2,4	100,0
Ségou	87,5	12,5	0,0	100,0	82,6	17,4	0,0	100,0
Mopti	77,5	2,7	19,8	100,0	64,7	11,4	23,9	100,0
Tombouctou	88,5	6,9	4,7	100,0	67,0	27,0	6,0	100,0
Gao	40,1	45,0	14,9	100,0	29,5	55,6	14,9	100,0
Kidal	49,0	4,9	46,2	100,0	49,0	0,0	51,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	84,3	10,0	5,6	100,0	78,0	14,8	7,1	100,0

Source : EMOP-2022

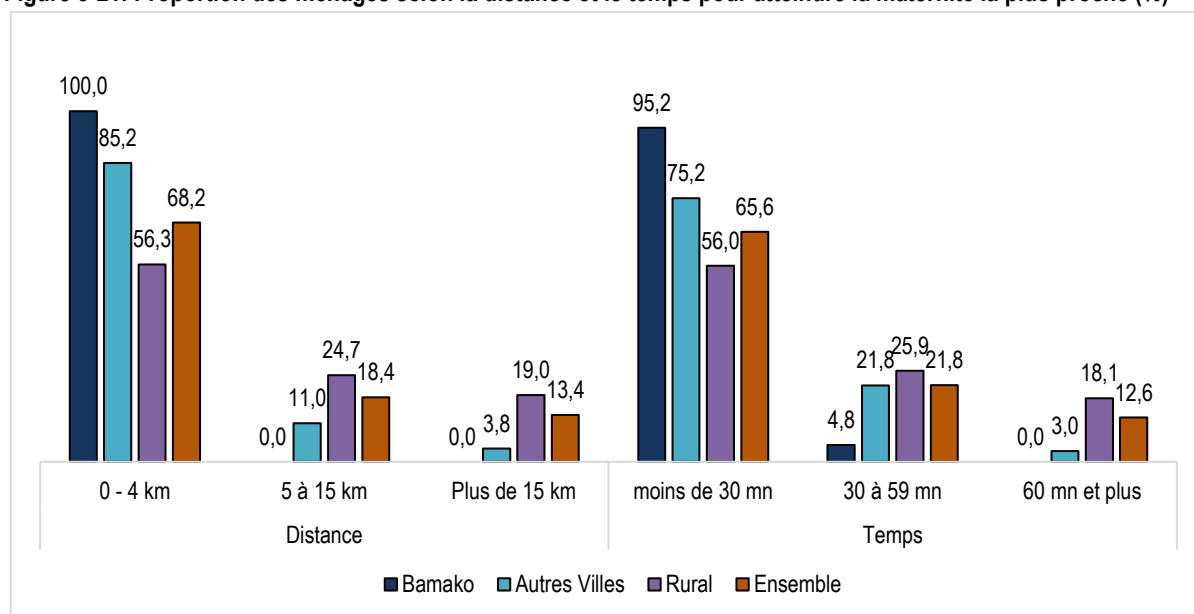
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Dans l'ensemble, 13,4 % des ménages sont à plus de 15 km et 12,6 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 19 % et 18 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)



Source : EMOP-2022

Les régions de Kidal et Mopti ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Tableau 1 27 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	95,2	4,8	0,0	100,0
Autres Villes	85,2	11,0	3,8	100,0	75,2	21,8	3,0	100,0
Rural	56,3	24,7	19,0	100,0	56,0	25,9	18,1	100,0
Région								
Kayes	63,5	21,4	15,1	100,0	48,2	35,6	16,2	100,0
Koulikoro	90,9	7,3	1,8	100,0	76,1	22,1	1,8	100,0
Sikasso	70,6	25,2	4,2	100,0	81,8	18,2	0,0	100,0
Ségou	61,2	32,0	6,8	100,0	69,4	25,3	5,3	100,0
Mopti	44,2	12,3	43,6	100,0	39,5	17,6	42,9	100,0
Tombouctou	61,2	31,5	7,3	100,0	54,1	38,6	7,3	100,0
Gao	23,8	37,6	38,6	100,0	22,2	39,3	38,6	100,0
Kidal	47,8	4,6	47,6	100,0	45,2	2,6	52,2	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	95,2	4,8	0,0	100,0
Ensemble	68,2	18,4	13,4	100,0	65,6	21,8	12,6	100,0

Source : EMOP-2022

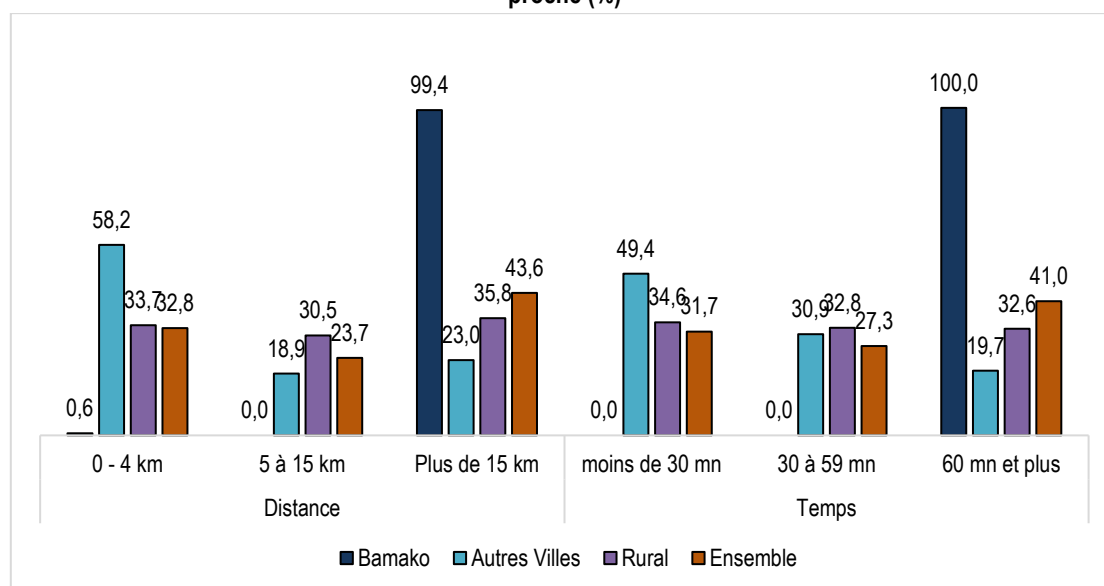
5.3.5. Distance et temps mis pour atteindre la banque de céréales la plus proche

L'approvisionnement des populations en céréale est un souci préoccupant et permet de soulager les populations dans le cadre de la prise en charge des situations alimentaires. En particulier, lorsqu'il s'agit de banque de céréales, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les pénuries alimentaires notamment chez les populations vulnérables

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des banques de céréales font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux banques de céréales.

Dans l'ensemble, 43,6 % des ménages sont à plus de 15 km et 41,0 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la banque de céréale la plus proche.

Figure 5-22: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)



Source : EMOP-2022

Ces proportions sont très prononcées à Bamako car elles sont de 99,4 % respectivement pour la distance et le temps mis. Les régions de Koulikoro, Gao et Kidal ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la banque de céréales la plus proche.

Tableau 1 28 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	0,6	0,0	99,4	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Autres Villes	58,2	18,9	23,0	100,0	49,4	30,9	19,7	100,0
Rural	33,7	30,5	35,8	100,0	34,6	32,8	32,6	100,0
Région								
Kayes	43,9	27,6	28,4	100,0	29,3	43,5	27,2	100,0
Koulikoro	17,5	15,4	67,1	100,0	15,1	17,8	67,1	100,0
Sikasso	39,9	36,0	24,1	100,0	56,2	29,6	14,3	100,0
Ségou	48,9	38,3	12,8	100,0	48,5	44,6	6,9	100,0

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Mopti	33,5	25,5	41,0	100,0	29,1	29,4	41,5	100,0
Tombouctou	62,7	25,1	12,2	100,0	55,5	34,1	10,4	100,0
Gao	25,9	17,6	56,5	100,0	18,9	24,6	56,5	100,0
Kidal	47,2	4,4	48,4	100,0	47,2	2,5	50,3	100,0
Bamako	0,6	0,0	99,4	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Ensemble	32,8	23,7	43,6	100,0	31,7	27,3	41,0	100,0

Source : EMOP-2022

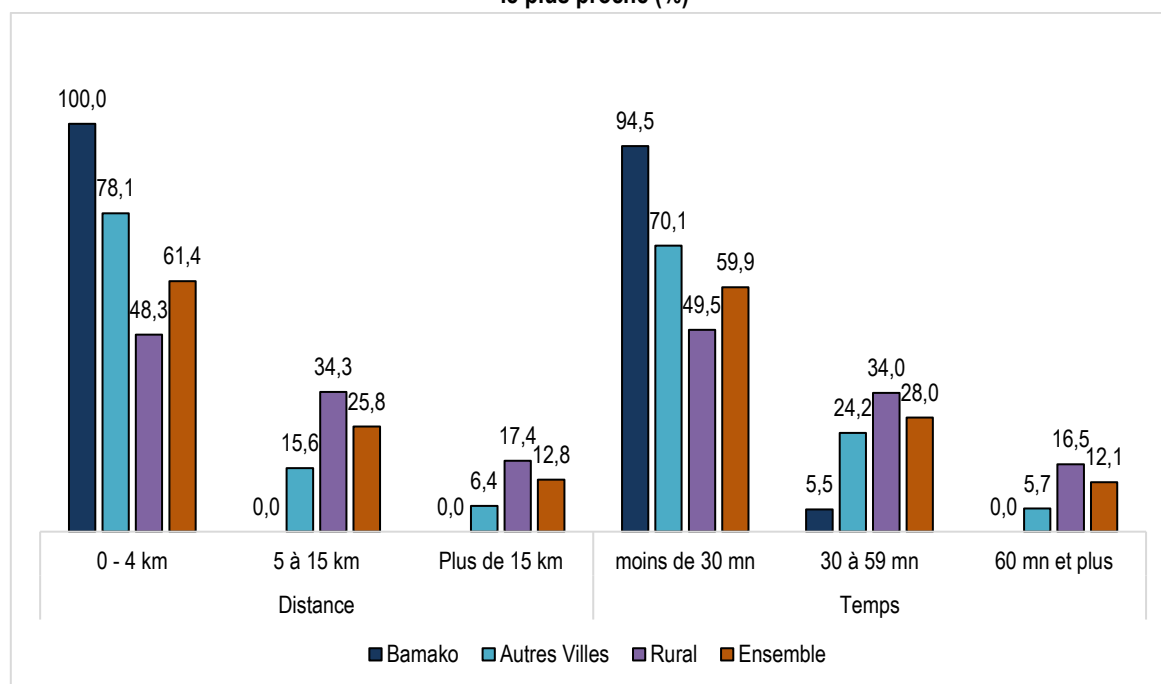
5.3.6. Distance et temps mis pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de centre de santé communautaire, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité de la population communautaire en général et surtout la prise en charge des cas de complications. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des structures de santé communautaire font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux centres de santé communautaire.

Dans l'ensemble, 12,2 % des ménages sont à plus de 15 km et 12,1 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre au centre de santé communautaire le plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 17,4 % et 16,5 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Figure 5-23: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)



Source : EMOP-2022

Les régions de Kidal, Gao et Mopti ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Tableau 1 29 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	94,5	5,5	0,0	100,0
Autres Villes	78,1	15,6	6,4	100,0	70,1	24,2	5,7	100,0
Rural	48,3	34,3	17,4	100,0	49,5	34,0	16,5	100,0
Région								
Kayes	57,6	25,9	16,5	100,0	41,4	39,7	18,9	100,0
Koulikoro	64,5	22,1	13,4	100,0	60,1	27,6	12,3	100,0
Sikasso	58,0	34,1	7,9	100,0	76,1	21,2	2,7	100,0
Ségou	50,1	41,1	8,7	100,0	58,4	33,2	8,4	100,0
Mopti	50,0	22,9	27,1	100,0	38,5	35,1	26,4	100,0
Tombouctou	61,6	32,2	6,2	100,0	54,2	39,3	6,5	100,0
Gao	25,4	35,8	38,8	100,0	22,9	38,4	38,8	100,0
Kidal	47,8	4,6	47,6	100,0	45,2	2,6	52,2	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	94,5	5,5	0,0	100,0
Ensemble	61,4	25,8	12,8	100,0	59,9	28,0	12,1	100,0

Source : EMOP-2022

5.3.7. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-24, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

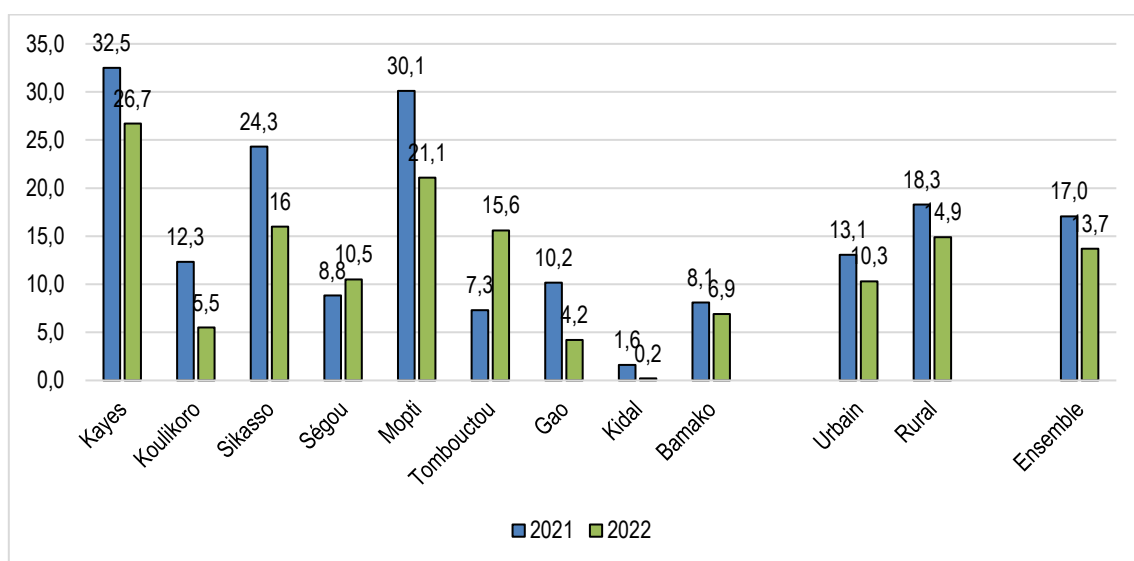
Figure 5-24: Aspects du bien-être 2022

Pauvreté monétaire	Pauvre (%)	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
Kidal	0-5		0-5	Supérieur	96-100	Bamako, Secondaire, Supérieur , Sikasso	96-100		96-100	Secondaire, Supérieur	96-100
	6-10		6-10	Bamako, Secondaire, Koulikoro	91-95	Kayes, Primaire , Koulikoro, Autres villes , Koulikoro	91-95		91-95		91-95
Supérieur	11-15		11-15	Sikasso, Ségou	86-90	Non Pauvres, Ensemble 2022 , Tombouctou	86-90	Secondaire, Supérieur	86-90		86-90
Bamako, Secondaire	16-20		16-20	Primaire, Autres villes	81-85	Rural, Sans Instruction, Pauvres	81-85		81-85		81-85
Tombouctou	21-25		21-25	Non pauvre, Ensemble 2022	76-80	Mopti	76-80	Sikasso, Koulikoro	76-80		76-80
Autres villes	26-30		26-30	Rural, Pauvre	71-75	Ségou	71-75	Primaire	71-75	Primaire	71-75
Kayes	31-35		31-35	Sans Instruction	66-70		66-70	Bamako, Autres villes , Non Pauvres	66-70		66-70
Mopti, Gao, Primaire	36-40		36-40	Mopti	61-65		61-65	Mopti, Ségou, Ensemble 2022 , Rural , Kidal	61-65		61-65
Ensemble 2022	41-45	Supérieur , Bamako	41-45		56-60	Kidal	56-60	Sans Instruction, Pauvres	56-60	Bamako	56-60
Sans Instruction	46-50		46-50		51-55		51-55	Kayes	51-55		51-55
Ségou, Rural	51-55	Secondaire	51-55	Kayes	46-50		46-50		46-50	Kidal, Autres villes , Koulikoro	46-50
Sikasso	56-60	Kidal, Primaire	56-60	Kidal	41-45	Gao	41-45		41-45	Tombouctou, Non Pauvres , Gao	41-45
	61-65	Ensemble 2022 , Sikasso, Ségou, Koulikoro, Tombouctou, Sans Instruction, Non Pauvres, Autres villes, Pauvres	61-65	Gao, Tombouctou	36-40		36-40	Gao	36-40	Ensemble 2022 , Sikasso, Mopti	36-40
Koulikoro	66-70	Gao, Mopti, Rural	66-70		31-35		31-35	Tombouctou	31-35	Kayes, Rural	31-35
	71-75	Kayes	71-75		26-30		26-30		26-30	Pauvres	26-30
	76-80		76-80		21-25		21-25		21-25	Ségou, Sans Instruction	21-25
	81-85		81-85		16-20		16-20		16-20		16-20
	86-90		86-90		11-15		11-15		11-15		11-15
	91-95		91-95		6-10		6-10		6-10		6-10
	96-100		96-100		0-5		0-5		0-5		0-5

5.4. Migrations et Transferts au sein des ménages

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent sont appréhendées par la mobilité interne ou externe des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance des régions du Mali et des pays étrangers. Ce module cherche à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages. Ainsi, il ressort des résultats que 13,7 % des ménages maliens ont reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois ayant suivi l'enquête en 2022 contre 17 % en 2021. Par rapport à l'analyse spatiale, on constate que les transferts reçus par les ménages dans toutes les régions à baissés sauf dans la région de Tombouctou ou les transferts reçus par les ménages est passé de 7,3 % en 2021 à 15,6 % en 2022.

Figure 5-25 : Proportion des ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois entre 2021 et 2022 (%)



Source : EMOP 2022

Le montant global des transferts internes reçus par les ménages au cours des 3 derniers mois est estimé à 32 milliards de FCFA. La part des transferts provenant de l'extérieur (Afrique, Europe et le reste du monde) est estimée à 72 milliards de FCFA.

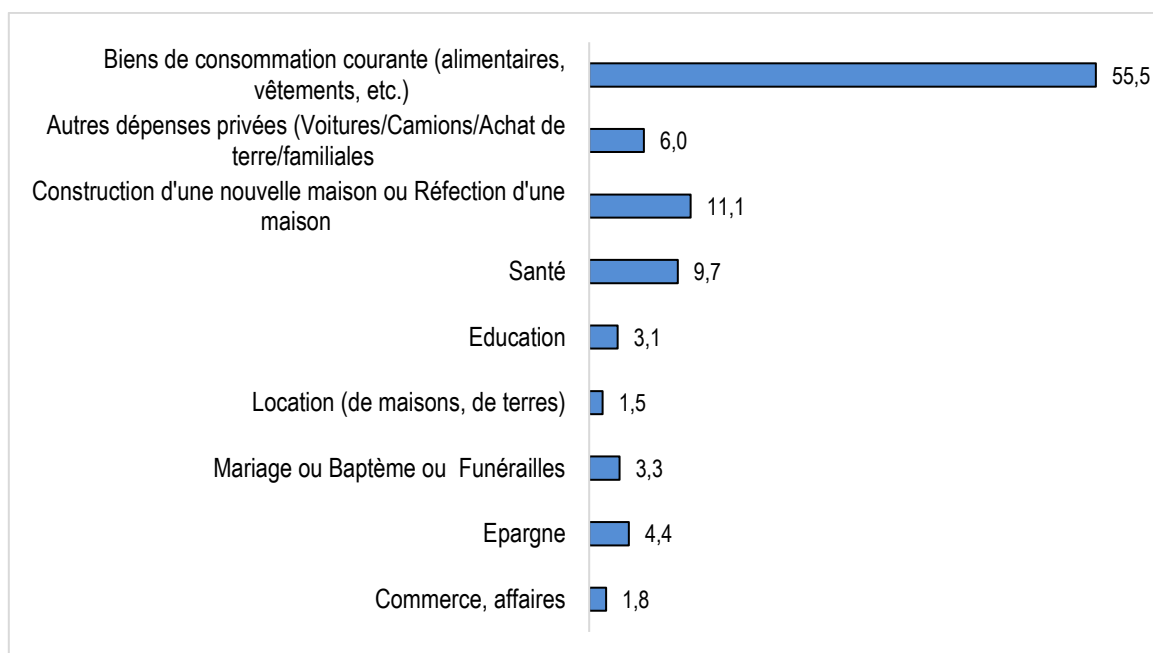
Tableau 1 30 : Montant des transferts internes reçus par région (en FCFA)

Région	Montant reçu	%
Kayes	3 089 567 600	9,4
Koulikoro	2 584 656 804	7,9
Sikasso	1 675 337 919	5,1
Ségou	1 418 178 967	4,3
Mopti	992 789 596	3,0
Tombouctou	152 639 563	0,5
Gao	285 138 465	0,9
Kidal	194 745 826	0,6
Bamako	22 473 770 305	68,4
Ensemble	32 866 825 046	100,0

Source : EMOP 2022

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante : 57,7 % des transferts sont destinés à cette fin.

Figure 5-26 : Allocation des transferts (interne et externe) reçus par le ménage (%)



Source : EMOP 2022

6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,33 en 2022. L'inégalité la plus faible est observée à Ségou 0,25. C'est à Koulikoro qu'elle est la plus grande (0,35) suivi de Kidal (0,33) et Bamako (0,32).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité à Bamako et dans les autres villes est un plus élevé (0,32) par rapport au milieu rural avec chacune (0,31).

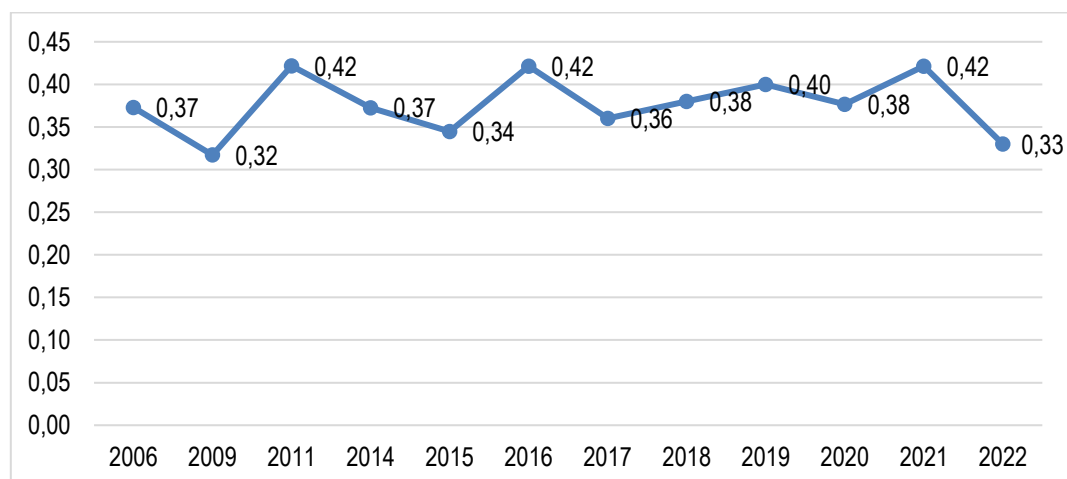
Tableau 1 31: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	
Kayes	0,28
Koulikoro	0,35
Sikasso	0,29
Ségou	0,25
Mopti	0,27
Tombouctou	0,28
Gao	0,28
Kidal	0,33
Bamako	0,32
Milieu	
Bamako	0,32
Autres villes	0,32
Ensemble urbain	0,34
Rural	0,31
Sexe	
Masculin	0,32
Féminin	0,35
Ensemble	0,33

Source : EMOP-2022

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2022 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation jusqu'à 2021 avant de baisser à 0,33 en 2022.

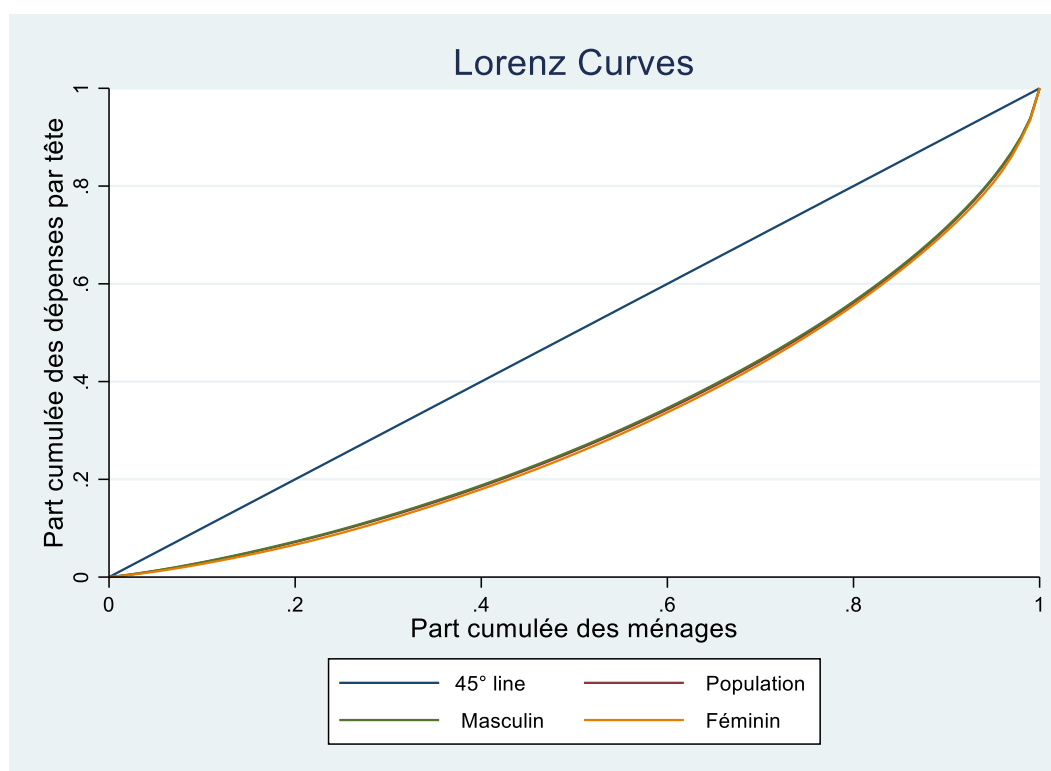
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 – coefficient de Gini



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017, EMOP 2018, EMOP 2019, EMOP 2022

La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité. Elle est située en dessous de cette diagonale de référence. Plus la courbe est éloignée de la diagonale, plus la répartition des revenus est inégalitaire. Plus la courbe est proche de la ligne d'égalité (ligne 45°), plus la répartition des dépenses est égale dans une société.

Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe



Source : EMOP-2022

7. INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL (IPM)

L'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2007 par un laboratoire de l'Université d'Oxford (Oxford Poverty and Human Development Initiative, OPHI) et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Un indice de pauvreté multidimensionnelle vise à résumer plusieurs aspects de pauvreté non-monétaire à travers un seul nombre. D'une manière générale, l'IPM modifie la vision de la pauvreté en élargissant son champ d'analyse. Il s'agit de souligner qu'une privation unique n'est pas toujours synonyme de pauvreté. La pauvreté est perçue comme une situation de manques multiples et synchronisés. Cette méthode complète les mesures de pauvreté monétaire et de pauvreté subjective.

L'IPM rapporté par le PNUD est calculé pour la majorité des pays du monde. Il est basé sur des enquêtes réalisées dans presque tous les pays avec une fréquence de 5 à 10 ans. Le choix d'indicateurs, les mêmes partout, peut-être moins pertinent dans un certain pays. Le nombre de pauvres estimé avec l'IPM global est 1,75 milliard de personnes, réparties dans les 104 pays en développement. Ce nombre est supérieur aux 1,44 milliards de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et inférieur aux 2,6 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Les efforts internationaux, et la demande que chaque pays calcule un IPM pour satisfaire les Objectifs de Développement Durable, ont inspiré l'utilisation de l'EMOP pour un IPM malien. Un IPM est déterminé par plusieurs composantes : les dimensions, les indicateurs avec leurs poids, et le seuil. Les dimensions sont les aspects de pauvreté non-monétaire qu'on veut considérer. L'OPHI et le PNUD en ont choisi trois : l'éducation, la santé et les conditions de vie. Les indicateurs doivent mettre en évidence la situation de privation pour la dimension correspondante. En construisant un IPM national il faudra donc choisir d'abord les dimensions et les indicateurs.

Dans cette première tentative, on a maintenu les dimensions et autant que possible et raisonnable les indicateurs et les poids utilisés par le PNUD. Pourtant, la méthodologie peut être utilisée avec différentes dimensions, indicateurs, pondérations et seuils. Une discussion détaillée et pertinente sur le choix de dimensions et d'indicateurs se trouve dans le rapport de **Alkire et Santos** (Alkire, S. et Santos, M.E. (2010). « Pauvreté multidimensionnelle aiguë : un nouvel indice pour les pays en développement ». *OPHI Working Papers* 38, Université d'Oxford). Les auteurs ont remarqué que les dimensions potentielles qu'une mesure de la pauvreté pourraient refléter sont assez larges et incluent la santé, l'éducation, le niveau de vie, l'autonomisation, le travail, l'environnement, la sécurité, les violences, les relations sociales et la culture entre autres. Dans le cadre de ce rapport, les dimensions suivantes ont été utilisées : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, les conditions de vie des ménages (accès à l'eau potable, électricité, les caractéristiques de logement, Mobilité et moyens de subsistance.

Si on le trouvera utile, il est donc tout-à-fait possible de modifier la composition de l'IPM national présenté ici.

La partie la plus accessible de l'IPM est l'incidence (H) et l'effectif de la population pauvre dans le sens qu'elle est privée en plusieurs dimensions.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) est donc estimée à 30,5 % en 2022 contre 34,7 % en 2021. Cela suppose qu'un peu plus d'une personne sur trois, soient démunies. Cependant, la proportion donnée par l'indice H ne renseigne pas exactement sur les dimensions et les indicateurs de privation.

La grande majorité de la population vit dans les zones rurales et ce sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle (37,9 %). Dans les autres villes, 19,6 % des individus sont pauvres dans le sens de l'IPM, contre seulement 5,1 % dans le district de Bamako. Cette large différence entre les milieux peut s'expliquer par différents facteurs : le manque d'opportunité d'emploi dans le milieu rural, ou encore le manque de biens matériels pour avoir une bonne condition de vie et autres.

L'incidence de pauvreté est très différente selon les régions. La région de Tombouctou enregistre le taux le plus élevé avec 59,6 %, mais le taux est très bas à Bamako (5,1 %) et à Koulikoro (14,4 %). Pour investiguer les causes de ces effets, il est utile d'examiner les composantes de l'indice, les indicateurs individuels.

L'intensité A est remarquablement stable – environ 0,39-0,52 dans toutes les régions, et presque le même dans chacun des trois milieux de résidence. Cela veut dire qu'en moyenne, les pauvres dans le sens IPM sont privés sur un nombre d'indicateurs dont la somme des poids est 0,39-0,52. Vu que la mesure de la privation se trouve entre 0,39 (2/5) et 1,00 pour les pauvres, la privation s'étend donc rarement à tous les indicateurs au même temps.

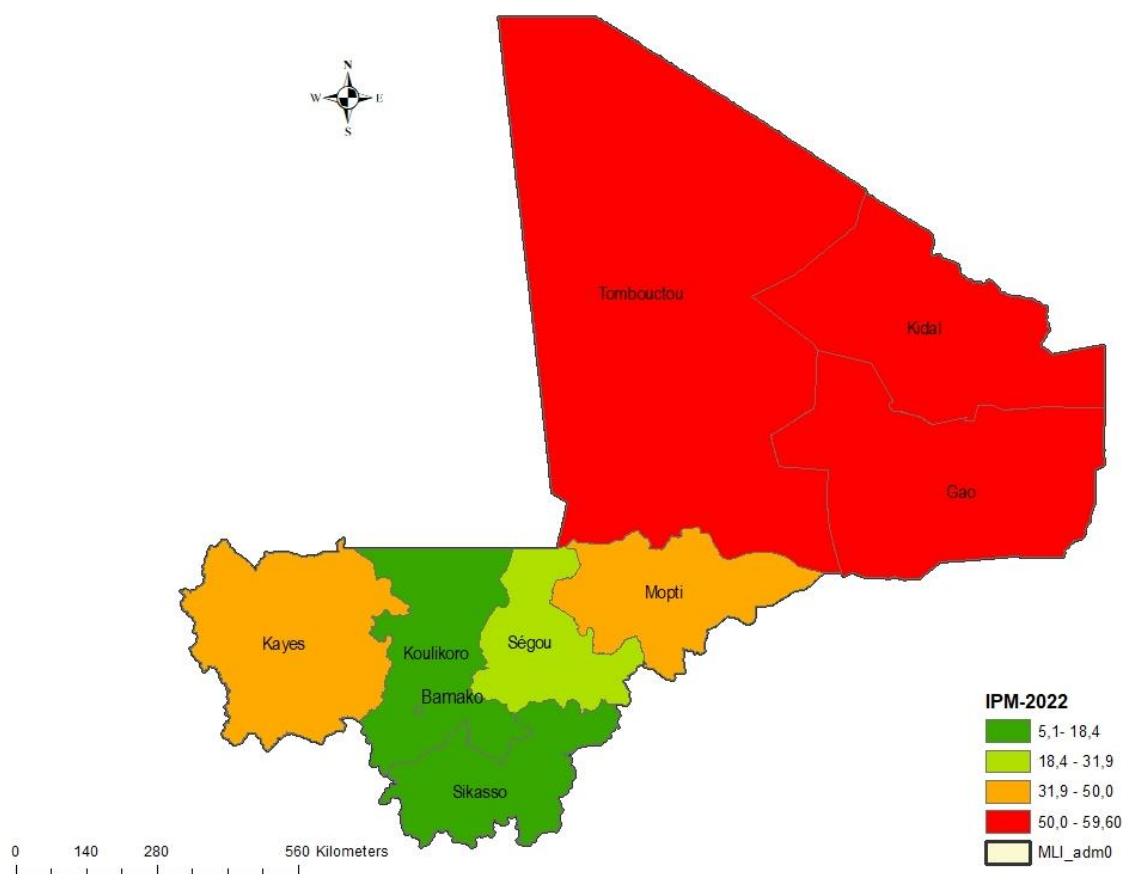
Au niveau d'ensemble, l'IPM n'a pas varié de 2020 à 2022 respectivement 14 % chacune des années. Il est plus élevé dans les régions du nord à savoir Tombouctou (31 %), Gao (26 %) et Kidal (25 %). On note la plus faible valeur pour l'indice à Bamako (2 %) et à Koulikoro (6 %).

Tableau 1 7-32: L'IPM par région, par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage

	IPM	Incidence H (%)	Intensité A	Population pauvre IPM
Région				
Kayes	0,22	49,7	0,43	1 493 943
Koulikoro	0,06	14,4	0,41	527 906
Sikasso	0,07	18,4	0,40	728 923
Ségou	0,13	31,9	0,42	1 114 986
Mopti	0,24	50,0	0,47	1 522 747
Tombouctou	0,31	59,6	0,52	596 678
Gao	0,26	56,2	0,46	453 203
Kidal	0,25	54,2	0,47	53 953
Bamako	0,02	5,1	0,39	134 880
Milieu de résidence				
Bamako	0,02	5,1	0,39	134 880
Autres villes	0,09	19,6	0,44	783 220
Rural	0,17	37,9	0,45	5 709 118
Sexe du chef de ménage				
Masculin	0,14	30,6	0,44	6 178 113
Féminin	0,13	29,3	0,45	449 106
Ensemble	0,14	30,5	0,44	6 627 219

Source : EMOP-2022

Figure 7-1 : IPM par région



Source : EMOP-2022

8. LE GENRE

8.1. Contexte

Ce chapitre est le fruit du partenariat entre l'INSTAT-Mali et le projet de renforcement des statistiques du genre (Strengthening Gender Statistics, SGS) de la Banque Mondiale. Lancé en octobre 2020 avec l'appui financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, ce projet fournit de l'assistance technique aux Instituts Nationaux de la Statistiques (INS) de 12 pays¹⁷ dont le Mali pour améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination des données sur le genre. Concrètement, l'appui technique du projet SGS aux pays partenaires se divise en trois composantes :

- **l'appui technique pour l'amélioration de la collecte des données sur le genre** : il se fait à travers l'examen des questionnaires d'enquête. Cet examen vise à intégrer dans le questionnaire des questions ou modules qui permettront de collecter des données pertinentes sur le genre. L'appui technique à la collecte de données sur le genre inclut aussi des ateliers de formation sur l'intégration de la dimension genre dans la conception des questionnaires d'enquêtes et les opérations de terrain conformément aux recommandations internationales.
- **l'appui technique pour l'amélioration de l'analyse des données sur le genre** : il vise à renforcer les capacités des pays partenaires à produire des indicateurs du genre à partir des données qu'ils collectent conformément aux standards internationaux. Cette composante de l'appui technique du projet SGS est fournie à travers des ateliers de formation sur le calcul des indicateurs du genre.
- **l'appui technique pour l'amélioration de dissémination des données sur le genre** : il vise à faciliter l'accès des statistiques du genre aux utilisateurs en appuyant les pays partenaires dans l'élaboration de publications dédiées au genre comme les livrets, les monographies, et les chapitres dédiés au genre dans des rapports d'enquêtes.

En plus des activités conduites dans les pays partenaires, le projet SGS contribue à la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de production des statistiques du genre à travers l'élaboration et la dissémination de documents d'orientation tels que *le guide pour l'évaluation des lacunes en matière de données du genre*, *le guide de conception d'enquêtes sensibles au genre*, *le guide pour la production de livret genre*, *les métadonnées sur les 24 indicateurs économiques du projet SGS* et *le questionnaire modèle intégrant la dimension genre dans la collecte des données sur l'emploi et le foncier*.

Dans chaque pays partenaire, l'engagement du projet SGS commence par une évaluation de la disponibilité des données sur le genre. Cette évaluation consiste à vérifier la disponibilité de 24 indicateurs économiques sur le genre provenant des *Objectifs du Développement Durable (ODD)* ainsi que *l'Ensemble minimal d'indicateurs sur le genre*. L'évaluation de la disponibilité des données sur le genre au Mali a révélé plusieurs défis liés à la collecte, l'analyse et la dissémination. En effet, 7 des 24 indicateurs d'intérêt sont correctement calculés et publiés. Même si ce nombre est le plus élevé des pays francophones partenaires, il est possible de faire mieux. Avec des enquêtes telles que l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 ainsi que l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), le pays dispose des données nécessaires pour calculer

¹⁷ Les 11 autres pays partenaires du projet SGS sont : le Bangladesh, le Benin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, Djibouti, le Ghana, le Laos, Madagascar, la Somalie et la Tanzanie.

correctement 19 indicateurs. Aussi, le pays manque de données individuelles sur des actifs importants comme le foncier notamment les droits individuels sur les terres ainsi que la sécurité des droits fonciers. Le Mali s'est engagé à plusieurs niveaux à promouvoir l'égalité des sexes. Sur le plan national, l'égalité des droits entre les hommes et les femmes sans aucune discrimination fondée sur le sexe est garantie par la Constitution. Au niveau international, le pays a adhéré à plusieurs initiatives en matière de promotion de l'égalité des sexes telles que la politique genre de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) adoptée en mars 2004, la politique genre de l'Union Africaine (UA) adoptée en décembre 2008, la Convention des Nations unies sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) et le plan d'action de Pékin 1995. Ces engagements ont été matérialisés par la formulation en 2010 de la Politique Nationale du Genre (PNG) qui constitue la feuille de route du pays pour l'intégration du genre dans les politiques de développement nationales et sectorielles. Par ailleurs, l'autonomisation des femmes pour garantir l'égalité des sexes est un objectif du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable 2019-2023 (CREDD) la référence actuelle des politiques publiques au Mali (Objectif 5.4). Les indicateurs de suivi du CREDD comprennent plusieurs indicateurs ventilés par sexe tels que le taux de scolarisation au primaire, le taux de chômage, la rémunération horaire, la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi, et le travail des enfants entre autres.

En vue de mettre à la disposition des décideurs publics plus de données de meilleure qualité sur le genre, l'INSTAT et la Banque mondiale ont travaillé ensemble pour améliorer le questionnaire de l'EMOP. Par rapport aux éditions précédentes, le questionnaire de l'EMOP 2022 intègre des questions et des modules qui permettent de collecter des données sur plusieurs domaines pertinents d'un point de vue du genre. Dans le détail, ces améliorations introduites dans le questionnaire de l'EMOP 2022 permettent de calculer 2 additionnels sur 24 indicateurs d'intérêt du projet SGS (ceux relatifs aux accidents de travail non mortels et à l'entrepreneuriat) ainsi que des statistiques désagrégées par sexe sur l'accès au foncier, le contrôle des revenus. Ces données ainsi collectées permettent de faire la lumière sur les disparités sur le genre et de mettre en place les politiques publiques adéquates pour réduire ces disparités.

Ce chapitre dédié au genre constitue une innovation majeure à plusieurs égards. D'abord, il facilite la dissémination des données sur le genre par rapport aux rapports précédents ou les statistiques sur le genre étaient réparties dans plusieurs chapitres. Ensuite, ce chapitre analyse les disparités entre les sexes à travers des indicateurs définis et calculés selon les recommandations internationales. Il s'agit notamment d'indicateurs du genre provenant des Objectifs du Développement Durable (ODD) ou de l'Ensemble minimal d'indicateurs sur le genre. Enfin, il analyse les disparités basées sur le genre dans des domaines comme le foncier, l'entrepreneuriat, le contrôle des revenus ou la fréquence des accidents de travail nouvellement collecté dans cette édition de l'EMOP à travers l'engagement du projet SGS au Mali.

La suite du chapitre genre est structurée comme suit : la première partie est consacrée à l'analyse des caractéristiques démographiques des femmes et des disparités du genre sur l'éducation. Les trois autres parties sont consacrées à l'analyse des disparités du genre sur l'emploi, l'entrepreneuriat et l'accès aux actifs.

8.2. Caractéristiques démographiques des femmes

Cette partie présente une analyse comparée des caractéristiques démographiques des hommes et des femmes. Des variables telles que l'âge, le statut matrimonial, le milieu de résidence ou encore le niveau

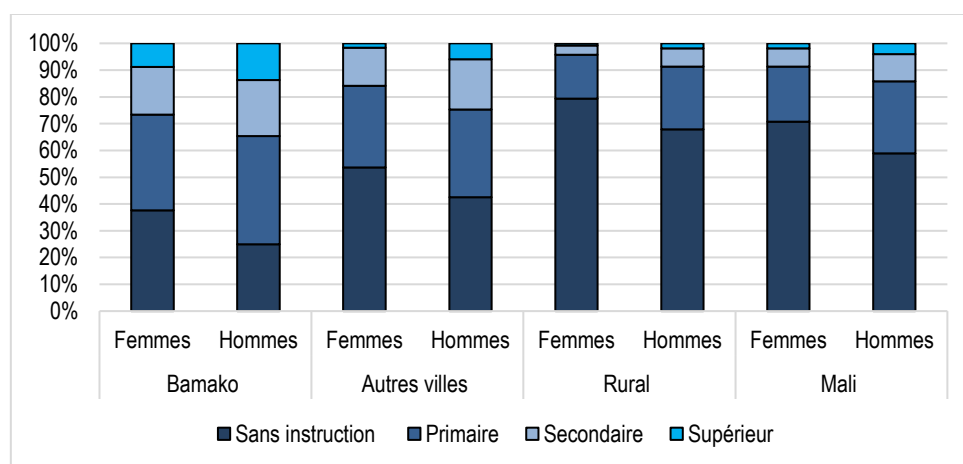
d'éducation sont des déterminants majeurs de l'accès aux ressources et de la participation économique. Elles peuvent donc influencer les disparités qui peuvent exister entre hommes et femmes.

Les femmes représentent 50,1 % de la population malienne. Elles vivent majoritairement en milieu rural (74,9 % contre 76,5 % des hommes). La structure de la population par âge montre que presque la moitié de la population sont des enfants de moins de 14 ans représentent 47,3 % de la population chez les femmes et 53,9 % chez les hommes tandis que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 49,7 % chez les femmes et 42,2 % chez les hommes. Cela représente un besoin important en termes d'investissement notamment écoles et de politiques publiques pour faciliter la participation des femmes au marché du travail. Par ailleurs, la prise en charge des enfants est susceptible d'augmenter le temps consacré au travail domestique non rémunéré par les femmes au détriment du temps consacré au travail rémunéré.

Concernant le statut matrimonial, 46,5 % des femmes de 15 ans et plus sont dans un mariage monogame (contre 53,6 % des hommes), 30,2 % dans un mariage polygame (contre 15,5 % chez les hommes). Les femmes sont aussi plus touchées par le veuvage que les hommes (8,5 % contre 1 %) et le divorce (0,7 % contre 0,3 % des hommes). Ainsi, plus de 9 % des femmes adultes sont veuves, divorcées ou séparées (contre 1,2 % chez les hommes).

La figure suivante présente le niveau d'éducation des adultes de 15 ans et plus. Il révèle d'importants écarts entre les hommes et les femmes en défaveur de ces dernières. Une plus grande proportion de femmes sont sans instruction (70,8 % par rapport à 58,9 % des hommes) notamment en milieu rural (79,4 % par rapport à 67,8 % chez les hommes). Les femmes instruites ont moins de chances d'atteindre le primaire (20,5 % contre 26,9 % des hommes), le secondaire (6,8 % contre 10,2 % des hommes) et le supérieur (1,9 % contre 4,0 % des hommes). Ces écarts observés dans tous les niveaux d'éducation sont plus importants en milieu rural : les hommes ont 1,3 fois plus de chances d'atteindre le primaire, environ 1,5 plus de chances d'atteindre le secondaire et 2,1 fois plus susceptibles d'atteindre l'enseignement supérieur que les femmes.

Figure 8-1. Niveau d'instruction des adultes de 15 ans et plus par sexe et milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

L'éducation augmente les chances des femmes de participer au marché du travail, d'occuper des emplois de meilleure qualité, de gagner des revenus élevés et d'améliorer leur statut dans la société. Ainsi, si les

femmes ont moins accès à l'éducation par rapport aux hommes, elles auront aussi moins accès aux meilleurs emplois.

8.3. Emploi

Cette partie analyse les disparités entre hommes et femmes concernant l'allocation du temps entre les activités domestiques non rémunérées et le travail rémunéré ainsi que l'emploi à temps partiel, la participation au marché du travail ainsi que les caractéristiques de l'emploi (le secteur d'activité, l'emploi informel, la rémunération, l'accès aux postes de responsabilité).

8.3.1. Allocation du temps

L'allocation du temps fait référence au temps consacré par les individus aux différentes activités qu'ils mènent au cours de la journée. Cette allocation n'est pas anodine sur le plan économique dans la mesure où certaines activités sont rémunérées et d'autres ne le sont pas. Ainsi, les personnes consacrant plus de temps aux activités non rémunérées sont plus susceptibles de consacrer moins de temps au travail rémunéré. C'est notamment le cas pour les femmes, à qui sont dévolues les tâches domestiques et les soins non rémunérés dans plusieurs régions du monde en raison des normes sociales qui y prévalent.

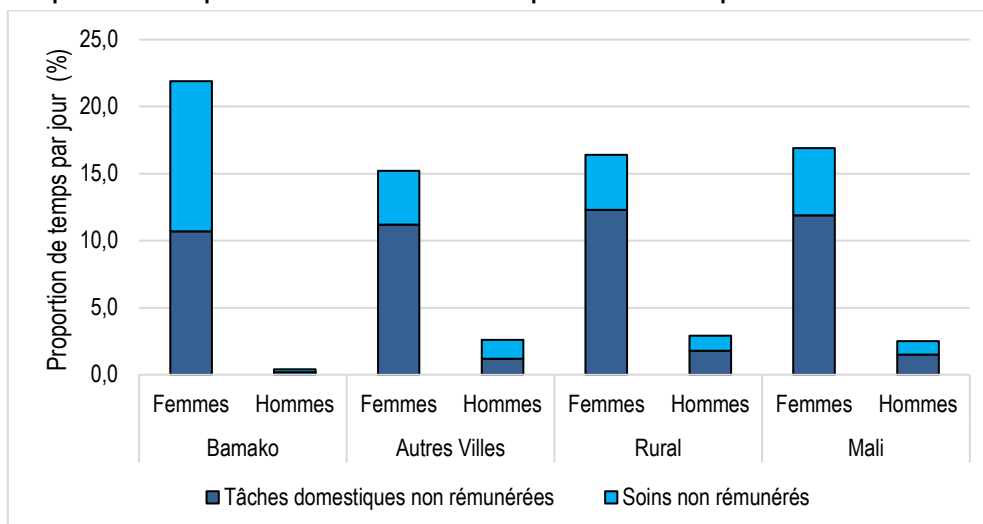
Temps consacré aux activités domestiques et de soins non rémunérés

Les activités domestiques non rémunérées incluent les services produits au profit des membres du ménage. Il s'agit notamment des activités telles que le ramassage de bois, la recherche d'eau, le nettoyage, la cuisson de nourriture, la prise en charge des enfants et des personnes âgées. La figure suivante présente la proportion de temps consacré aux activités domestiques non rémunérées selon le sexe et le milieu de résidence pour les personnes adultes (15 et plus). Comme recommandé au niveau international, les données séparent les tâches domestiques¹⁸ et les soins aux enfants et personnes âgées.

Au Mali, les femmes consacrent 7 fois plus de temps aux tâches domestiques et soins non rémunérés que les hommes. En effet, elles consacrent en moyenne 17 % (4 heures par jour) de leur journée à ces tâches contre seulement 2,5 % (0,6 heure) pour les hommes. Dans le détail, les tâches domestiques non rémunérées occupent 12 % de la journée des femmes (1,5 % chez les hommes) tandis que la prise en charge des enfants et des personnes âgées occupe 5 % de leur temps (1 % pour les hommes). Le temps consacré aux activités domestiques non rémunérées par les femmes est encore plus important en milieu urbain notamment à Bamako (21,9 % contre 0,4 % chez les hommes).

¹⁸ Les tâches domestiques incluent l'entretien du ménage (nettoyage, balayage, ramassage des ordures), la préparation des repas, la coupe et ramassage du bois, la recherche d'eau et réparation de matériels de maison et travaux concernant le logement. Les statistiques analysées sont calculées sur l'ensemble des personnes de 15 et plus y compris celles qui n'ont pas effectué de tâches domestiques.

Figure 8-2. Proportion de temps consacré au travail domestique non rémunéré par sexe et milieu de résidence (%)



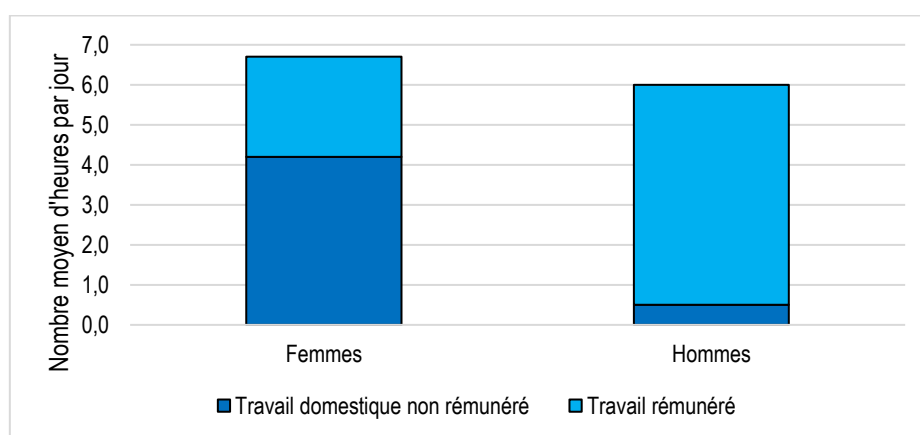
Source : EMOP 2022

Charge de travail totale

La charge de travail est l'ensemble du temps consacré au travail (rémunéré ou pas). Il comprend donc le temps consacré au travail domestique non rémunéré (tâches domestiques et soins) mais aussi celui consacré au travail rémunéré (emplois principal et secondaire). Les données indiquent que les femmes maliennes ont une charge de travail plus élevée que les hommes. En effet, elles consacrent en moyenne 6,8 heures par jour au travail contre 6 pour les hommes¹⁹.

L'analyse de ces chiffres révèle un contraste saisissant : l'essentiel du temps de travail des hommes est consacré au travail rémunéré (5,5 heures par jour en moyenne sur 6 heures de travail par jour, soit 92 % de la charge de travail totale) alors que celui des femmes est consacré aux tâches domestiques non rémunérées (4,2 sur 6,8 soit 62 % de la charge de travail totale). Ainsi, les femmes maliennes consacrent moins de temps au travail rémunéré que les hommes dans l'absolue (2,5 heures par jour contre 5,5 heures par jour) mais aussi en proportion de la charge de travail totale (37 % pour de la charge de travail consacré au travail rémunéré chez les femmes contre 92 % chez les hommes).

Figure 8-3. Nombre moyen d'heures consacrées au travail total par sexe



Source : EMOP 2022

¹⁹ Ces statistiques sont calculées sur l'ensemble des personnes de 15 ans et plus y compris celles qui n'ont pas effectué des tâches domestiques ou de travail rémunéré.

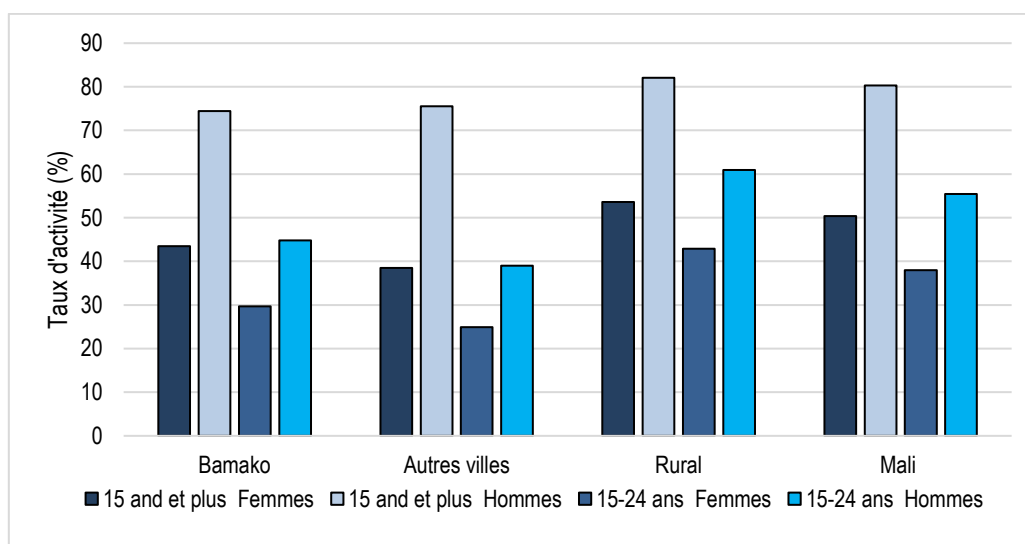
8.3.1. Participation au marché du travail

L'occupation d'un emploi, par le revenu qu'il génère, permet aux individus d'améliorer leur propre bien-être et celui de la société. Pour les femmes, l'accès au marché du travail est un moyen de réaliser leur indépendance économique et d'améliorer le bien-être de leur famille.

Taux d'activité

Les données de l'EMOP 2022 révèlent un écart notable entre les femmes et les hommes dans la participation au marché du travail. En effet, 29 points de pourcentage séparent les taux d'activités des hommes et des femmes (respectivement 80,3 % et 50,4 %). Chez les jeunes (15-24 ans), cet écart se réduit à 18 points de pourcentage (respectivement 55,4 % et 38 %). L'écart entre hommes et femmes dans la participation au marché du travail pour les adultes est plus faible en milieu rural (29 points de pourcentage) qu'en milieu urbain (respectivement 31 et 37 points de pourcentage à Bamako et dans les autres villes).

Figure 8-4. Taux d'activité selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

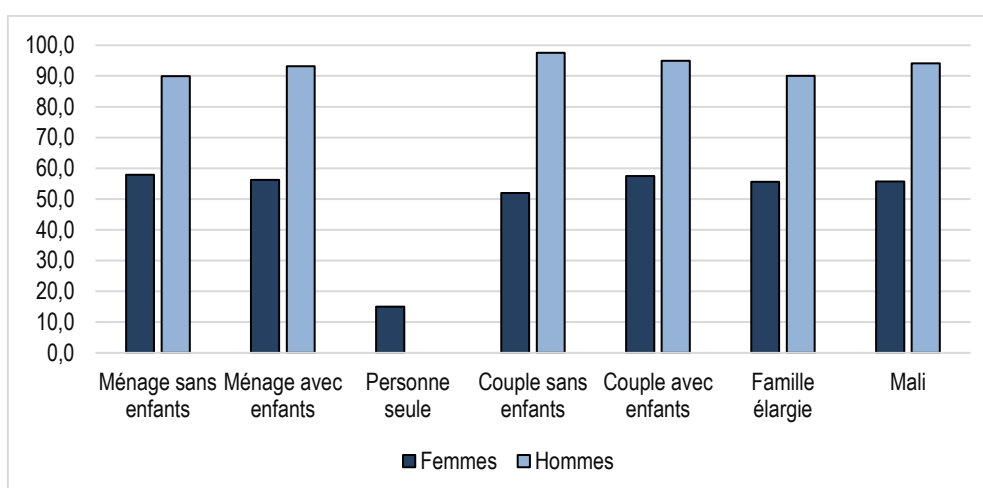
Taux d'emploi des personnes de 25-54 ans

La figure suivante présente le taux d'emploi²⁰ des 25-54 ans selon le sexe et les caractéristiques démographiques des ménages. Cet indicateur de l'Ensemble minimal d'indicateurs sur le genre des Nations Unies (Indicateur UNSD 15) permet de comparer les taux d'emploi des hommes et des femmes en fonction du type ménage. La composition démographique du ménage notamment avec la présence de personnes à charge (enfants, personnes âgées, personnes malades) peut constituer un obstacle à l'occupation d'un emploi pour les femmes.

Environ 94 % des hommes de 25-54 ans sont employés contre environ 56 % des femmes. Cet écart (38 points de pourcentage) varie selon la composition du ménage. Il est très élevé chez les couples sans enfants (45 points de pourcentage contre 38 en moyenne) en raison d'un taux d'emploi plus faible chez les femmes (52 % contre 56 % en moyenne) et plus important chez les hommes (97 % contre 94 % en moyenne).

²⁰ Les personnes en emploi sont celles qui, au cours de la semaine de référence, se sont livrées à une activité visant à produire des biens ou à fournir des services contre rémunération ou profit.

Figure 8-5. Taux d'emploi des 25-54 ans par sexe et selon le type de ménage (%)



Source : EMOP 2022

Taux de chômage

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les chômeurs sont les personnes qui ne sont pas en emploi, qui recherchent du travail et qui sont disponibles présentement pour travailler. Le tableau suivant présente le taux de chômage selon le sexe, l'âge et la situation de handicap en milieu urbain. Dans ce milieu, les femmes ont 2,7 fois de chances que les hommes d'être au chômage. Parmi les personnes de 35-40 ans, le taux de chômage des femmes est 2,8 fois plus élevé que celui des hommes. L'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes est aussi très élevé parmi les personnes en situation de handicap. Les femmes en situation de handicap ont treize fois plus de chances d'être au chômage que les hommes dans la même situation.

Tableau 1 33 : Taux de chômage par sexe, par âge et selon le statut de handicap

	Femmes	Hommes
Total (milieu urbain)	12.9	4.8
Groupe d'âge		
15-24 ans	30.1	13.2
25-34 ans	14.3	7.4
35-44 ans	5.6	2.0
45-54 ans	0.9	0.4
55-64 ans	0.0	0.4
65 et plus	0.0	0.0
Handicap		
Aucun handicap	12.7	4.9
Au moins un handicap	30.6	2.3

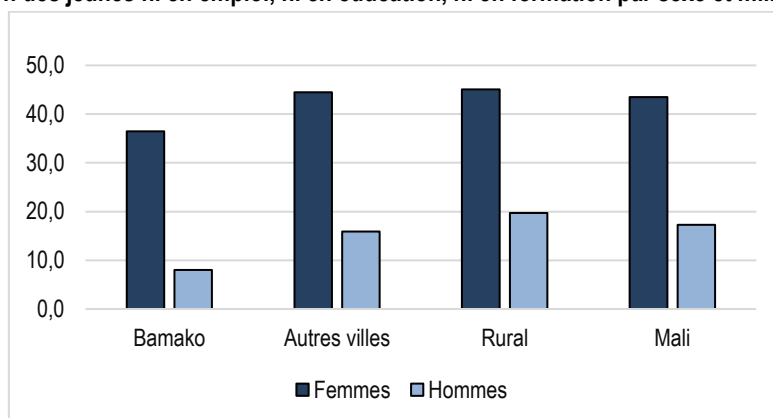
Source : EMOP 2022

Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation

L'emploi génère un revenu qui permet de réaliser ses projets. L'éducation et la formation permettent d'acquérir des compétences et augmentent les chances d'obtenir un emploi. Les jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni formation ont plus susceptibles d'être pauvres et exclus de la société. La figure suivante présente la proportion des jeunes (15-24 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (Not in Employment, in Education and in Training, NEET en anglais) par sexe et par milieu de résidence. Tandis que 17,3 % de jeunes maliens sont NEET, cette proportion est 43,5 % chez les jeunes filles. Ainsi, les

jeunes filles ont 2,5 fois plus de chances d'être NEET que les garçons. La proportion de jeunes femmes NEET est encore plus importante en milieu rural (45,1 % contre 19,7 % chez les jeunes hommes maliens).

Figure 8-6. Proportion des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation par sexe et milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

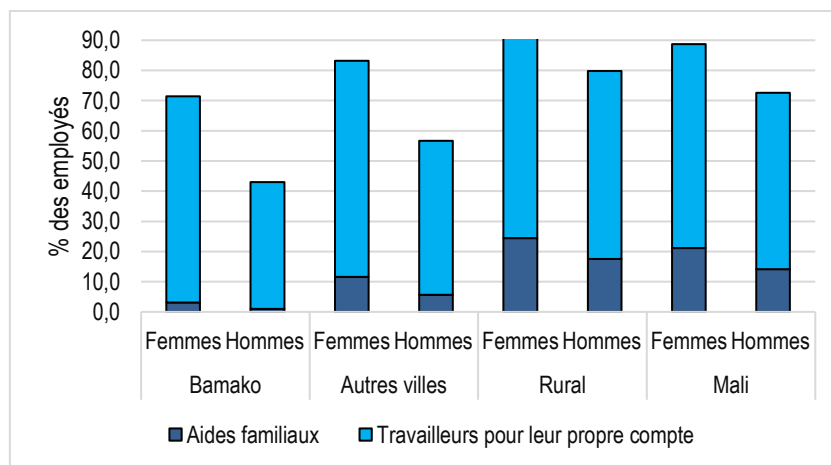
8.3.2. Caractéristiques de l'emploi

La partie précédente a analysé les disparités entre hommes et femmes dans l'allocation du temps, l'activité sur le marché du travail et le chômage. La présente partie s'intéresse aux caractéristiques des emplois occupés par les femmes lorsqu'elles travaillent. Elle analysera notamment les disparités dans la catégorie socio professionnelle, la branche d'activité et la rémunération.

Aides familiaux et travailleurs pour propre compte

La figure suivante présente la proportion des employés aides familiaux et travailleurs pour propre compte parmi les adultes (15 ans et plus). Les premiers sont définis comme des personnes travaillant pour une entreprise dirigée par un membre de la famille. Les travailleurs pour compte propre sont des personnes engagées dans l'auto-emploi avec un ou plusieurs partenaires mais qui n'emploient aucun employé de façon régulière. Les données de l'EMOP 2022 montrent que plus d'une femme employée sur cinq est aide familiale (par rapport à 14 % des hommes) tandis que plus des deux tiers travaillent pour leur propre compte (par rapport à 58,5 % des hommes). L'emploi comme aide familial est plus de deux fois fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

Figure 8-7. Proportion d'aides familiaux et de travailleurs pour compte propre par sexe (%)



Source : EMOP 2022

La somme des aides familiaux et des travailleurs pour compte propre constitue l'emploi vulnérable (selon l'OIT). En effet, dans ces catégories d'emploi, les travailleurs ont moins de chances d'occuper des emplois formels, d'avoir des revenus élevés ou de bénéficier de protection sociale. Ainsi, d'après l'analyse ci-dessus, au Mali, les femmes employées ont plus de chances d'occuper un emploi vulnérable que les hommes (89 % des femmes contre près de 73 % des hommes).

Accès des femmes aux postes de responsabilité

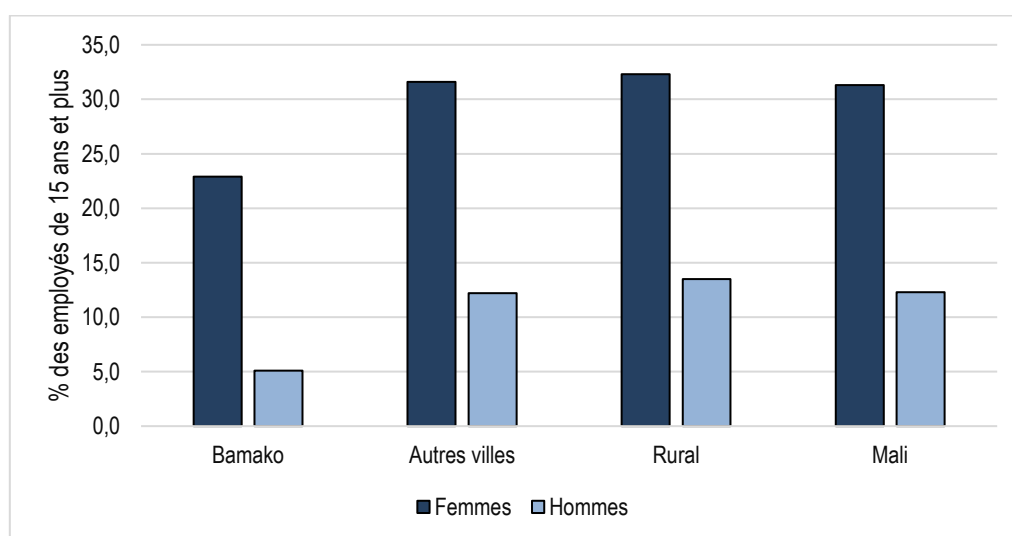
L'indicateur 5.5.2 des ODD mesure la proportion de femmes aux postes de responsabilité. Il informe sur les disparités dans l'accès aux postes de responsabilité liées au genre. Il permet aussi de suivre les progrès réalisés vers une pleine et équitable participation des femmes à toutes les sphères de décisions. A travers la catégorie socio-professionnelle des travailleurs, l'EMOP 2022 permet d'estimer la proportion de femmes cadres supérieurs. Les données indiquent une sous représentativité des femmes parmi les cadres supérieurs. En effet, environ 16 % des cadres supérieurs sont des femmes.

Travail à temps partiel

L'article L.133 code du travail malien définit l'emploi à temps partiel comme celui dont la durée hebdomadaire est inférieure d'au moins un cinquième de la durée légale du travail (40 heures). L'emploi à temps partiel peut s'expliquer par un manque de meilleures opportunités d'emploi ou par des contraintes personnelles qui empêchent de travailler à temps plein. C'est le cas notamment des femmes pour qui les tâches domestiques y compris la prise en charge d'enfants et de personnes âgées peuvent constituer des obstacles à l'occupation d'un emploi à temps plein.

Comme l'indique la figure ci-dessous, près d'un tiers des femmes employées travaillent à temps partiel. En effet, la part de l'emploi à temps partiel parmi les femmes est légèrement plus du double de celui des hommes (31,3 % contre 12,3 %). L'incidence de l'emploi à temps partiel est plus élevée en milieu rural (32,3 % et 13,5 % respectivement chez les femmes et les hommes) que dans le milieu urbain notamment la capitale Bamako (22,9 % et 5,1 % respectivement chez les femmes et les hommes). Cependant, la disparité entre les femmes et les hommes en termes de prévalence de l'emploi à temps partiel est beaucoup plus forte à Bamako (plus de 4 fois d'emploi partiel chez les femmes) que dans les zones rurales (deux fois d'emploi partiel chez les femmes).

Figure 8-8. Proportion de l'emploi à temps partiel par sexe et milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

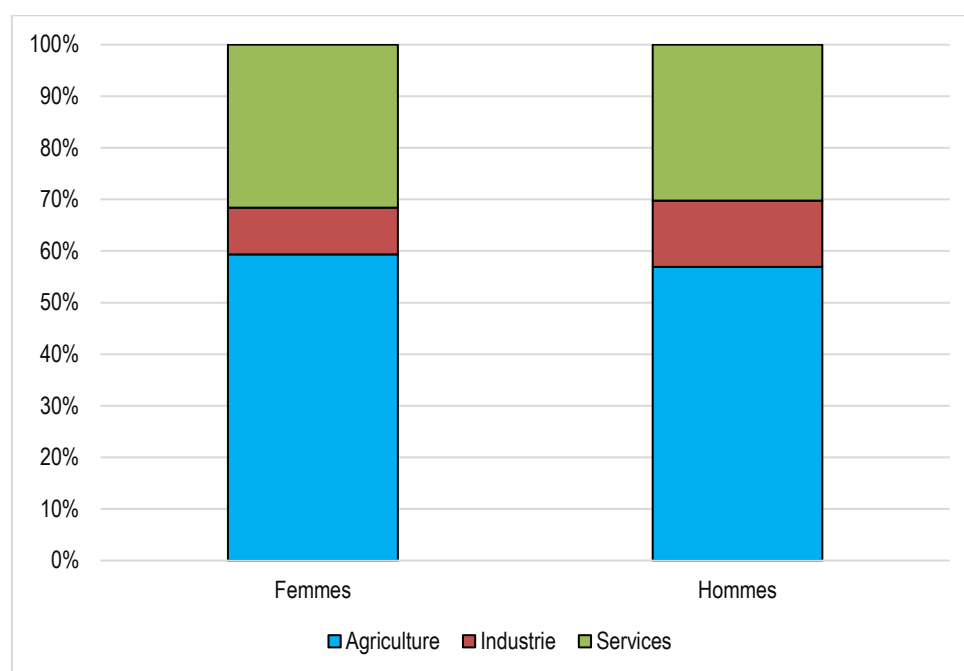
Les employés à temps partiel sont susceptibles d'avoir une rémunération plus faible et de ne pas bénéficier des mêmes avantages que ceux qui travaillent à temps plein. Ainsi, la proportion élevée des emplois à temps partiel parmi les femmes peut être une source potentielle d'iniquité entre genres en termes de revenus et d'accumulation de richesses.

Branche d'activité

A l'instar de la catégorie socio-professionnelle, la branche d'activité constitue un déterminant majeur des revenus des employés. Dans les pays en développement comme le Mali, les revenus sont plus importants dans l'industrie et les services que dans l'agriculture qui emploie pourtant l'essentiel de la population en emploi. Ainsi, la distribution de la population employée dans les secteurs d'activité par sexe peut aider à comprendre les écarts entre hommes et femmes concernant les revenus et les conditions de vie.

Les données de l'EMOP 2022 montrent que 58 % de la population en emploi travaille dans l'agriculture. Cette proportion est de 59 % chez les femmes et 57 % chez les hommes. Les différences sont plus notables dans le secteur de l'industrie. Environ 9 % des femmes sont dans l'industrie contre 13 % chez les hommes.

Figure 8-9. Distribution de la population employée par sexe et par secteur d'activité



Source : EMOP 2022

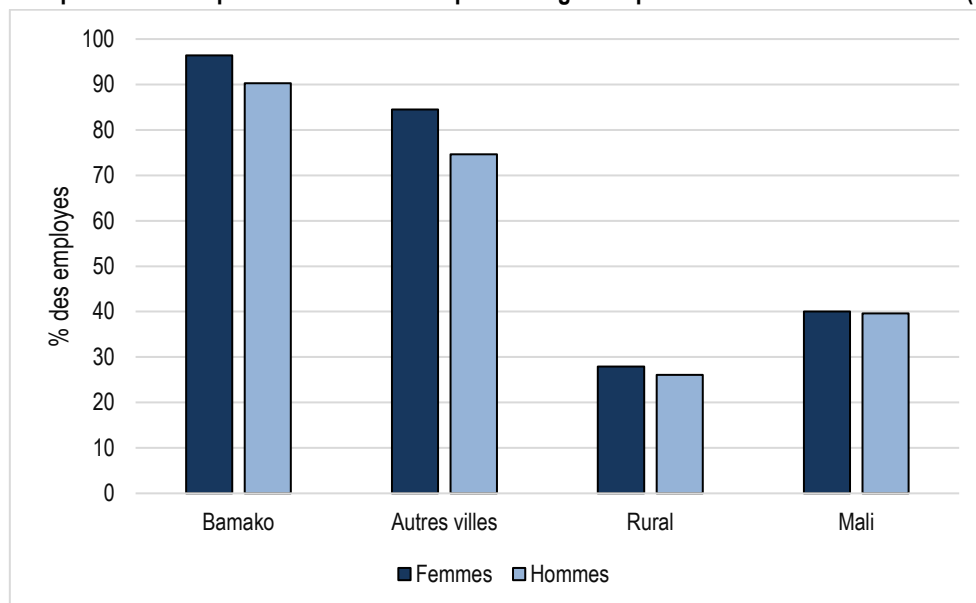
Travail informel dans l'emploi non agricole

La proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole est un indicateur de la qualité de l'emploi. Les travailleurs occupant des emplois informels sont généralement sans contrat de travail et sans avantages (congrés payés, accès à la sécurité sociale). La part de l'emploi informel²¹ dans l'emploi non agricole est identique chez les femmes et les hommes (environ 40 %). En revange, dans les milieux

²¹ Conformément aux recommandations de l'OIT, l'emploi informel est constitué des travailleurs du secteur informel, des travailleurs occupant des emplois informels dans le secteur formel, des aides familiaux. Les entreprises du secteur informel sont celles qui ne sont pas enregistrées (ni à l'Institut National de Prévoyance Sociale, ni à la Direction Générale des Impôts, sans registre de commerce, sans numéro statistiques) et qui ne tiennent pas de comptabilité formelle. L'emploi des salariés est considéré comme informel s'ils ne bénéficient pas de la sécurité sociale, de congés payés et de congés maladie.

urbains, notamment dans les autres villes, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'occuper cette catégorie d'emploi (84,5 % chez les femmes et 74,6 % chez les hommes).

Figure 8-10. Proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole par sexe et milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

Ecart de salaire

Le salaire des travailleurs dépend de plusieurs facteurs dont le secteur d'activité, la catégorie socio professionnelle, le niveau de formalité. L'écart de salaire est donc un indicateur des disparités existantes entre hommes et femmes dans l'accès aux emplois de qualité. Les statistiques désagrégées permettent d'identifier les sources de l'écart de salaire.

L'écart de salaire horaire²² entre les hommes et les femmes au Mali est d'environ 57 %. Cela signifie que chaque 1000 FCFA gagnés par les hommes correspond à 426 FCFA gagnés par les femmes. Cet écart varie selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou le statut de handicap. Concernant l'âge, les écarts de salaire les plus importants sont observés chez les 35-44 ans (59,6 %) et surtout chez les 65 ans et plus (62,8 %). L'écart de salaire est aussi très important parmi les personnes en situation de handicap (64,5 %). Au niveau de la catégorie socioprofessionnelle, les écarts de salaire entre hommes et femmes les plus importants sont observés parmi les employeurs (60,5 %) les travailleurs pour compte propre (60,2 %). Bien que l'écart de salaire soit faible parmi les apprentis (15 %), c'est la seule catégorie socioprofessionnelle dans laquelle les femmes ont en moyenne un salaire horaire plus élevé que les hommes.

²² Le salaire comprend du salaire de l'emploi principal et de l'emploi secondaire. L'écart de salaire pour une catégorie est la différence entre le salaire moyen des femmes et des hommes exprimée en pourcentage du salaire moyen des hommes.

Tableau 1 34 : Salaire horaire et écart de salaire des hommes et des femmes selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le statut de handicap (%)

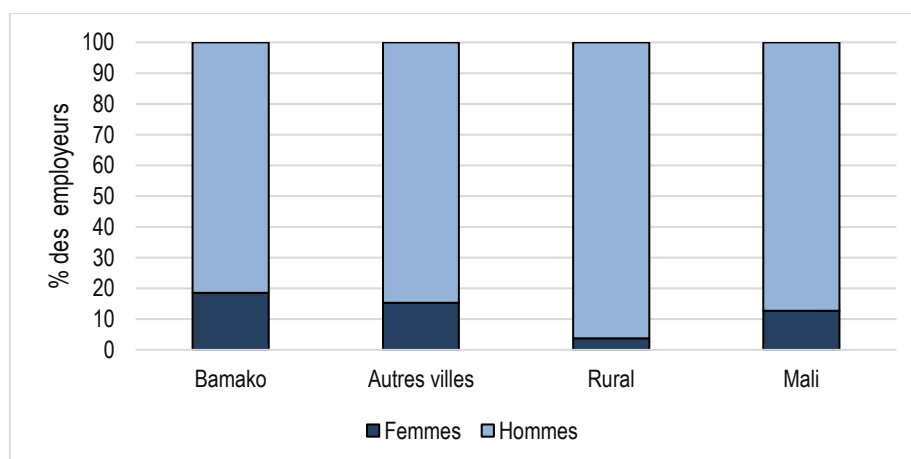
	Femmes	Hommes	Ecart (%)
Mali	169	396,6	-57,4
Groupe d'âge			
15-24 ans	107,6	141,2	-23,8
25-34 ans	162,7	363,1	-55,2
35-44 ans	195,5	483,9	-59,6
45-54 ans	205,2	495,6	-58,6
55-64 ans	199,7	475,2	-58,0
65 ans et plus	163,4	439,7	-62,8
Handicap			
Sans handicap	169,1	396,0	-57,3
Avec Handicap	160,5	451,7	-64,5
Catégorie socio-professionnelle			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1419,2	1425,5	-0,4
Cadre moyen, agent de maîtrise	1019,8	1123,3	-9,2
Employé, ouvriers qualifiés	451,4	520,7	-13,3
Employé, ouvrier semi qualifié	344,4	452,0	-23,8
Manoeuvre	110,6	272,1	-59,4
Patron, employeur	216,5	547,9	-60,5
Travailleur à son propre compte	167,7	420,9	-60,2
Associé	137,3	317,5	-56,8
Apprenti	155,9	135,4	15,1
Aide familial	81,4	105,9	-23,1

Source : EMOP 2022

Employeurs

Les employeurs sont définis comme les personnes engagées dans l'auto-emploi avec un ou plusieurs partenaires et emploient une ou plusieurs personnes sur une base continue. Contrairement aux aides familiaux et aux travailleurs pour compte propre, les employeurs ne sont dans l'emploi vulnérable. Les femmes constituent environ 12,7 % des employeurs. Cette proportion est plus élevée à Bamako (18,4 %) et plus faible en milieu rural (3,7 %).

Figure 8-11. Proportion des femmes parmi les employeurs par sexe et par milieu de résidence (%)

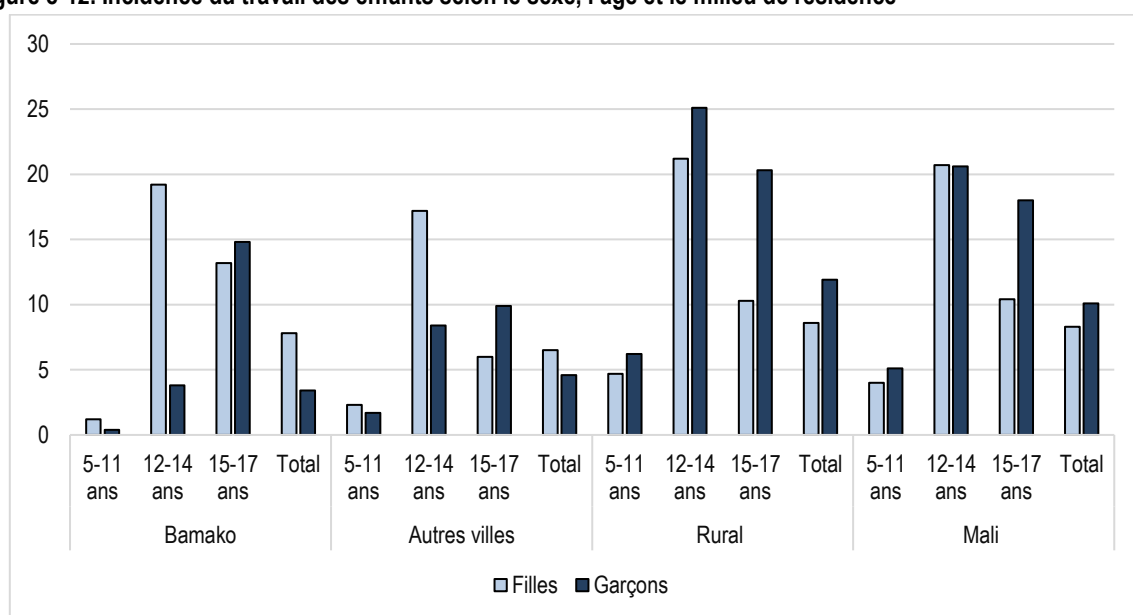


Source : EMOP 2022

Travail des enfants

Selon l'OIT, le travail des enfants est l'ensemble des activités qui les privent de leur enfance. Au Mali, le travail des enfants²³ touche plus les garçons que les filles (respectivement 11,2 % et 8,7 %). Cependant, d'importantes disparités entre garçons et filles sont observées à travers les milieux de résidence. L'incidence du travail des enfants est plus élevée parmi les garçons en rural (12,9 % contre 9,1 % chez les filles) tandis qu'en milieu urbain, elle est plus élevée chez les filles (7,2 % contre 5,8 % chez les garçons à Bamako). L'écart entre filles et garçons est particulièrement élevé chez les 12-14 ans où les filles sont trois fois plus susceptibles que les garçons de travailler à Bamako (17,2 % contre 3,8 % respectivement) et près de deux fois plus susceptibles de travailler que les garçons dans les autres centres urbains (17 % travaillent contre 9,7 % respectivement).

Figure 8-12. Incidence du travail des enfants selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence



Source : EMOP 2022

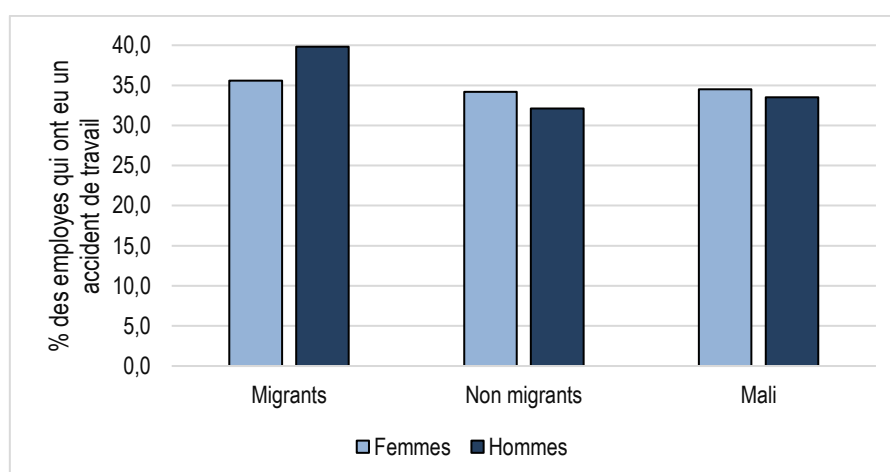
Accidents de travail

L'indicateur 8.8.1 des ODD²⁴ sur l'occurrence des accidents de travail informe sur les risques auxquels font face les travailleurs sur leur lieu de travail en vue de mettre en place des politiques publiques pour garantir un environnement de travail décent aux travailleurs. Pour chaque employé, l'EMOP 2022 renseigne s'il a subi un accident de travail dans son emploi principal ou secondaire. Ces données permettent de calculer des statistiques désagrégées sur l'incidence des accidents de travail (un proxy de l'indicateur ODD ci-dessus). Les données indiquent une incidence des accidents de travail comparable chez les hommes et les femmes (33,5 % et 34,5 % respectivement). Cela peut également être observé pour les non migrants (respectivement 32,1 % et 34,2 %). En revanche, l'écart entre hommes et femmes est relativement plus important chez les migrants (respectivement 39,8 % et 35,6 %).

²³La définition utilisée pour le travail des enfants est celle l'indicateur 2 de l'ODD 8.7.1 combinant l'activité économique et les tâches domestiques non rémunérées. Ainsi, le travail des enfants comprend : (i) les enfants de 5-11 ans avec au moins 1 heure d'activité économique par semaine ou 21 heures par semaine de tâches domestiques non rémunérées (ii) les enfants de 12-14 ans avec au moins 14 heures d'activités économiques par semaine au moins 21 heures par semaine de tâches domestiques non rémunérées et (iii) les enfants de 15-17 ans avec au moins 43 heures par semaine d'activité économique.

²⁴ Le nombre d'accidents de travail fatals et non fatal pour 100000 employés par sexe et le statut de migrant.

Figure 8-13. Incidence des accidents de travail par sexe et par statut de migration (%)



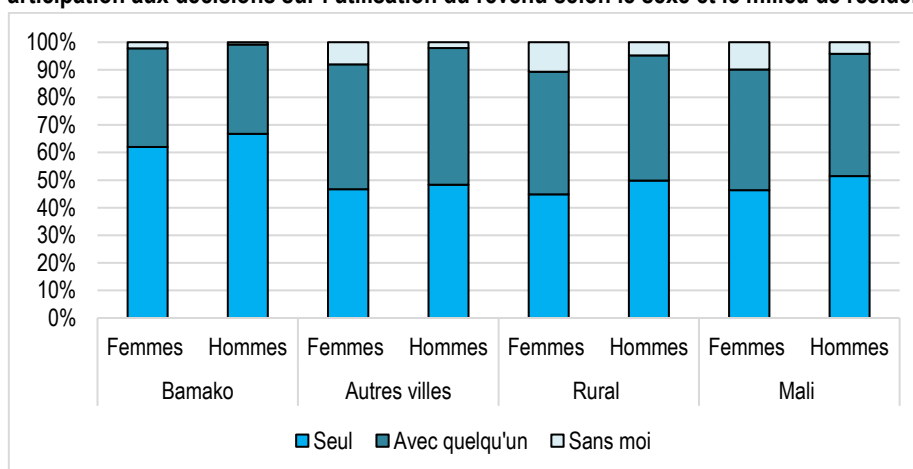
Source : EMOP 2022

Contrôle des revenus

En plus de l'accès équitable aux emplois et de l'égalité salariale, les femmes doivent être libres de disposer de leur revenu. Pour chaque personne en emploi, le questionnaire de l'EMOP 2022 renseigne deux membres du ménage qui participent à la décision sur l'utilisation des revenus des emplois principal et secondaire. Les données collectées permettent d'analyser dans quelle mesure les femmes participent à la décision de l'utilisation de leur revenu.

La figure suivante présente le mode de décision sur l'utilisation des revenus tirés de l'emploi principal des personnes mariées selon le sexe et le milieu de résidence. Au Mali, 90 % des femmes mariées participent à la décision sur l'utilisation de leur revenu contre 96 % des hommes. Plus précisément, 46 % d'entre elles décident seules (51 % chez les hommes) tandis que 44 % le font conjointement avec quelqu'un d'autre (44 % chez les hommes). En milieu rural, les femmes participent moins aux décisions de l'utilisation de leur revenu qu'en milieu urbain. En effet, les femmes résidant en milieu rural sont plus de deux fois plus susceptibles de ne pas être impliquées dans la décision sur l'utilisation de leurs revenus que les hommes (11 % des femmes contre 4,8 % des hommes). A titre de comparaison, 2,2 % des femmes mariées ne participent pas aux décisions sur l'utilisation de leur revenu à Bamako (contre 0,8 % chez les hommes) à l'instar de 8,1 % des femmes mariées dans les autres villes (2,1 %).

Figure 8-14. Participation aux décisions sur l'utilisation du revenu selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2022

8.4. L'entrepreneuriat

Selon les données de l'EMOP 2022, 92 % des maliens sont engagés dans l'emploi non salarié (travailleurs pour compte propre, employeurs, patrons, associés). Ainsi, comme partout dans le monde, l'entrepreneuriat est une source d'emploi et de revenus pour de nombreux travailleurs. Pour la femme, c'est un moyen pour sortir de la pauvreté, s'émanciper économiquement et accroître sa participation à la prise de décision dans la famille et dans la société.

Une innovation a aussi été introduite dans l'EMOP 2022 par rapport aux éditions précédentes concernant la collecte des données sur l'entrepreneuriat. En effet, un module a été intégré dans le questionnaire permettant d'identifier les ménages dont au moins un des membres est engagé dans l'entrepreneuriat non-agricole. Pour chacun de ces ménages, le questionnaire enregistre l'identifiant deux personnes qui sont propriétaires de l'entreprise. Les données ainsi collectées permettent de calculer des statistiques ventilées par sexe des propriétaires l'entreprise non-agricole.

Les données montrent que les femmes maliennes sont moins susceptibles d'être propriétaires d'une entreprise que les hommes. La proportion d'hommes adultes qui sont propriétaires d'une entreprise est deux fois plus élevée que celle des femmes avec respectivement 12,3 % et 5,6 %. Cette disparité entre hommes et femmes dans la propriété d'entreprise est plus importante en milieu urbain notamment dans la capitale Bamako, où les hommes ont 3,5 fois plus de chances que les femmes d'être propriétaire d'une entreprise non-agricole (14,5 % pour les hommes et 4,2 % chez les femmes). L'analyse de la proportion d'entrepreneurs par niveau d'éducation semble montrer que l'entrepreneuriat est un recours pour les personnes moins instruites qui disposent de moins d'opportunités d'emplois que leurs compatriotes les plus instruits. En effet, 13 % des hommes et 6 % des femmes non instruits sont propriétaires d'une entreprise contre 4,9 % et 0,5 % respectivement chez les hommes et femmes qui ont un niveau d'éducation supérieur. Néanmoins, l'écart entre hommes et femmes dans la possession d'entreprise est plus élevé parmi les personnes qui ont fait des études secondaires ou supérieur (respectivement 3,5 fois et 9,8 fois plus de propriétaires d'entreprises parmi les hommes que parmi les femmes).

Tableau 1 35 : Part d'adultes propriétaires d'entreprise non agricoles par sexe et milieu de résidence (%)

	Femmes	Hommes
Mali	5,6	12,3
Milieu de résidence		
Bamako	4,2	14,5
Autres villes	5,6	16,1
Rural	5,9	11,3
Niveau d'instruction		
Aucune	6,1	12,8
Primaire	5,3	13,7
Secondaire	2,4	8,4
Supérieur	0,5	4,9

Source : EMOP 2022

8.5. Actifs

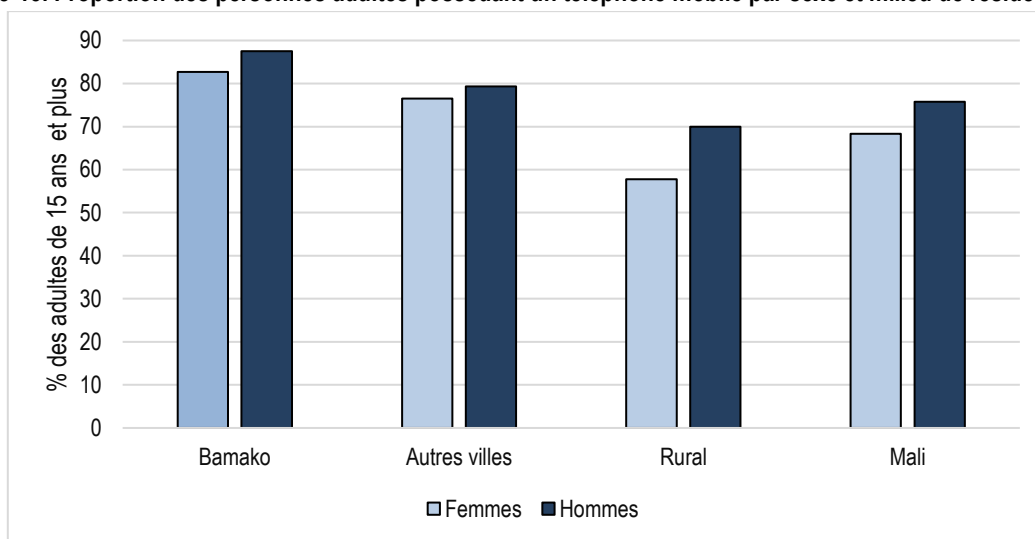
La possession d'actifs présente plusieurs avantages. Elle facilite l'accès au crédit, permet d'accroître la productivité et les revenus. Les actifs permettent aussi de stocker de la richesse qui peut servir à amortir des chocs sur le revenu. Promouvoir un accès équitable aux actifs est un moyen sûr pour réduire la

pauvreté chez les femmes et accroître leur émancipation économique. L'EMOP 2022 a collecté des données permettant d'analyser les disparités entre hommes et femmes sur l'accès à des actifs importants comme le téléphone mobile, le compte bancaire et le foncier.

8.5.1. Possession de téléphone portable

Contrairement au chapitre 5 qui analyse la possession de téléphone portable au niveau ménage, cette section présente une analyse au niveau individuel. Les statistiques désagrégées au niveau individuel révèlent mieux les disparités qui existent entre hommes et femmes. Comme le montre la figure ci-dessous **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, la possession de téléphone mobile est plus répandue chez les hommes que chez les femmes avec 76 % et 68 % respectivement. Cette disparité en défaveur des femmes qui s'observe dans tous les milieux géographiques est beaucoup plus importante en milieu rural (70 % contre 58 %) qu'en milieu urbain (87 % contre 83 % à Bamako, 79 % contre 76 % dans les autres villes).

Figure 8-15. Proportion des personnes adultes possédant un téléphone mobile par sexe et milieu de résidence



Source : EMOP 2022

8.5.2. Possession d'un compte bancaire

La possession d'un compte bancaire permet l'accès à divers services financiers qui facilitent l'accès au crédit pour investir ou entreprendre. Pour les femmes, l'inclusion financière est un moyen d'accroître leur revenu et garantir leur indépendance financière.

Pour les personnes âgées de 15 ans et plus, l'EMOP collecte les données sur la possession d'un compte dans divers institutions financières telles les banques classiques, les postes, les institutions de microfinance, les services de banque mobile. Ces données permettent de mesurer les disparités entre femmes et hommes en matière de possession de compte. Les femmes ont deux fois moins de chances d'avoir un compte dans les institutions financières que les hommes (respectivement 24 % et 50 %). C'est en milieu rural que la possession de compte bancaire est faible pour les hommes et les femmes et l'écart entre est plus élevé (28 points de pourcentage contre 26 en moyenne). L'analyse de la possession de compte bancaire par niveau d'éducation montre que l'écart entre hommes et femmes se réduit à mesure que le niveau d'éducation augmente. Alors qu'il est de 29 points de pourcentage chez les personnes sans instruction, il est de 15 points de pourcentage chez les personnes avec un niveau d'éducation primaire,

6 points de pourcentage chez ceux qui ont le niveau secondaire et 1 points de pourcentage pour les personnes avec un niveau supérieur.

Tableau 1 36 : Possession d'un compte dans les institutions financières par sexe, par milieu de résidence et par niveau d'instruction (%)

	Femmes	Hommes
Mali	24,0	49,9
Milieu de résidence		
Bamako	50,5	66,7
Autres urbains	37,5	58,9
Rural	17,2	45,4
Niveau d'instruction		
Aucune	15,9	45,0
Primaire	34,6	49,8
Secondaire	58,3	64,6
Supérieur	82,5	83,5

Source : EMOP 2022

8.5.3. Accès au foncier

Des données fiables désagrégées par sexe sont essentielles pour comprendre les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à des droits fonciers sécurisés au même titre que les hommes en vue de formuler des politiques adéquates pour y remédier. Par rapport aux éditions précédentes, plusieurs innovations concernant la collecte des données sur le foncier ont été apporté à l'EMOP 2022. D'abord, il permet l'identification des ménages possédant un terrain (agricole ou non agricole). Ensuite, pour les ménages possédant un terrain, le questionnaire permet de collecter l'identifiant de deux membres du ménage qui sont les propriétaires de ces terrains. Cette dernière innovation permet de calculer des statistiques individuelles désagrégées par sexe.

Les données indiquent que les femmes sont plus de quatre fois moins susceptibles de posséder au moins un terrain que les hommes. En effet, environ 8 % des femmes adultes (15 ans et plus) possèdent au moins un terrain contrairement à 39 % des hommes. L'analyse par type de terrain révèle que l'écart entre hommes et femmes double pour l'accès aux terrains non agricoles (13 % chez les hommes et 1,5 % chez les femmes). La possession de parcelle par les femmes est plus élevée en milieu rural (10 % contre 48 % pour les hommes) en raison d'une plus grande accessibilité des parcelles agricoles.

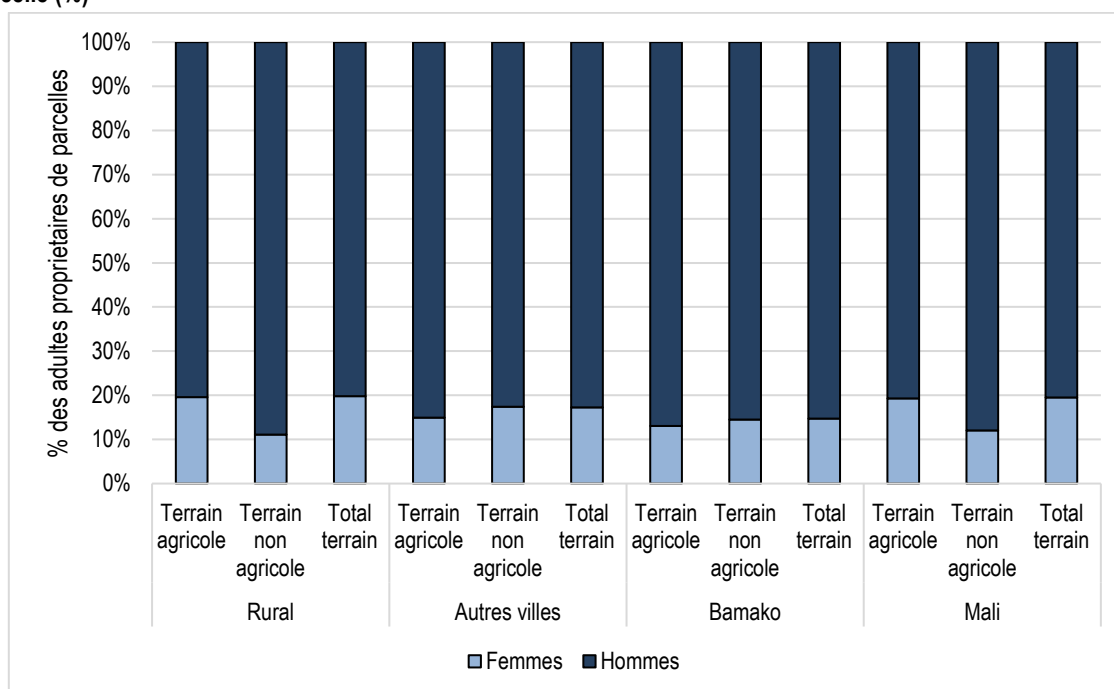
Tableau 1 37 : Proportion des adultes possédant une parcelle par sexe, par milieu de résidence et par type de parcelle

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Parcelle agricole				
Femmes	0,4	2	9,6	7,5
Hommes	2,9	13	46,1	36,2
Parcelle non agricole				
Femmes	1,3	1,7	1,5	1,5
Hommes	8,3	9,4	14,1	12,7
Total Parcelle				
Femmes	1,6	3,4	10,2	8,2
Hommes	10,3	18,6	48,2	39,5

Source : EMOP 2022

Les disparités entre femmes et hommes dans l'accès au foncier sont aussi confirmées par l'analyse de la distribution par des propriétaires de parcelle par sexe. En effet, les femmes représentent moins de 20 % des propriétaires de parcelles quel que soit le milieu de résidence et le type de parcelle. Les proportions les plus élevées de femmes sont observées parmi les propriétaires de parcelles agricoles en milieu rural (19,6 %) et les propriétaires de parcelles non agricoles dans les autres villes (17,2 %) tandis que la plus faible proportion de femme est observée parmi les propriétaires de terrain non agricole en milieu rural (11,1 %).

Figure 8-16. Proportion des femmes parmi les propriétaires de parcelles selon le milieu de résidence et par type de parcelle (%)

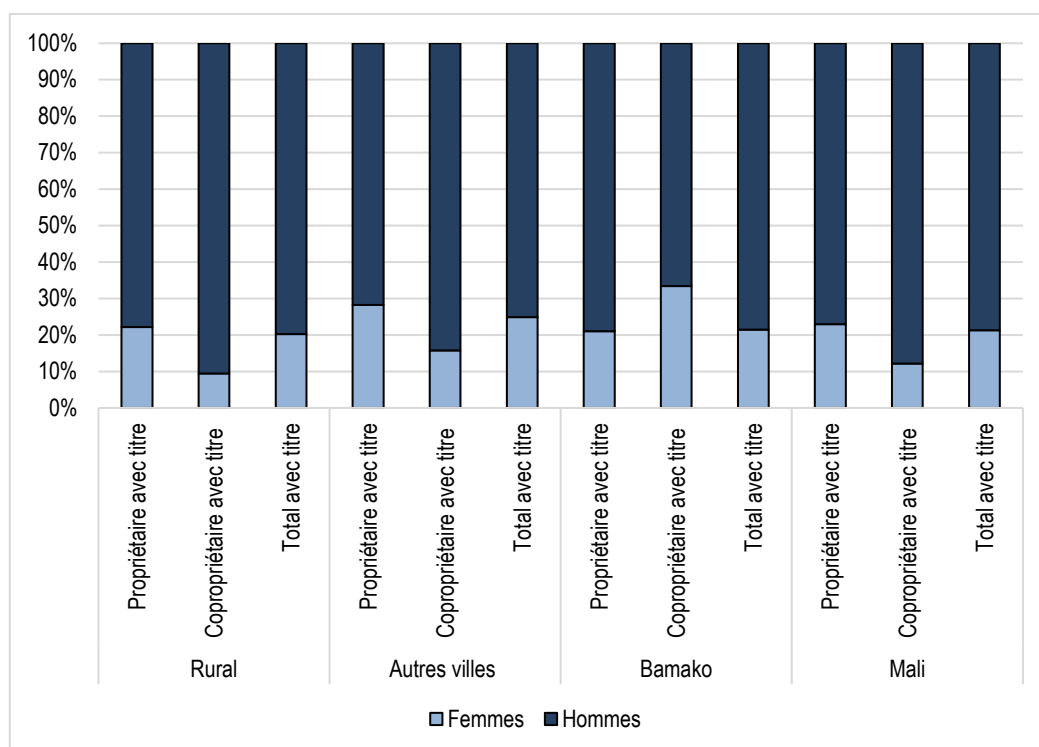


Source : EMOP 2022

Les disparités entre hommes et femmes sur l'accès au foncier sont aussi confirmées dans l'analyse des titres de propriété du logement des ménages. En effet, pour les ménages qui sont propriétaires avec titre ou copropriétaires avec titre de leur logement, l'EMOP 2022 a permis de renseigner les noms des membres des ménages qui ont leur nom sur ce titre. Cette innovation par rapport aux éditions précédentes permet de calculer des données désagrégées par sexe sur une autre dimension des disparités entre hommes et femmes (présence du nom dans le titre de propriété du logement).

Les données collectées indiquent que les femmes ont quatre fois moins susceptibles d'avoir leurs noms sur les titres de la propriété que les hommes et constituent seulement 21 % des personnes qui ont leurs noms sur les titres de propriété du logement parmi les ménages propriétaires ou copropriétaires avec titres. Plus spécifiquement, cette proportion pour les femmes est légèrement plus élevée chez les ménages propriétaires (23 %) et encore plus faible chez les ménages copropriétaires avec titres (12 %). Les femmes vivant dans les milieux urbains ont légèrement plus de chances de voir leur nom figurer dans les titres de propriété (respectivement 21 % et 25 % pour la capitale Bamako et les autres villes) que leurs consœurs en milieu rural (20 %).

Figure 8-17. Distribution des personnes qui ont leur nom sur le titre de propriété selon le sexe (%)



Source : EMOP 2022

CONCLUSION

La onzième édition de l'EMOP se base sur l'estimation des données des passages antérieures tout en stimulant la période de déroulement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 dans l'ensemble des régions du Mali et dans le district de Bamako.

Par rapport aux dépenses de consommation, la part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 62,3 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont plus nanties (64,9 %). Plus de quatre ménages sur dix 46,6 % des dépenses alimentaires vont dans l'achat des produits alimentaires comme Riz, Mil, Maïs en grain crus, Viande de bœuf fraîche, Sucre et Huile d'arachide. À Bamako, 20,6 % des dépenses non alimentaires vont dans des « loyers » (y compris le loyer imputé pour les ménages propriétaires), 16 % vont dans l'achat de l'essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants et 8,9 % vont dans les services d'appel téléphonique (portable).

Dans les autres agglomérations urbaines, 20,7 % des dépenses non alimentaires vont dans les « loyers », 10,3 % des dépenses non alimentaires vont dans les « habillements » et 5,9 % des dépenses vont dans « Combustibles solides (charbon, bois, etc.) » et 5,2 % dans l'Électricité.

Quant au milieu rural, 21,5 % vont dans les « loyers (y compris les loyers imputés) », 10,4 % des dépenses vont dans « l'habillements » et 7,5 % vont dans les « Médicaments et produits et équipement thérapeutiques ».

L'analyse de la pauvreté en 2022 a montré que l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays s'élève à 45,5 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-6).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM (67,3 %). Les résultats indiquent que les pauvres (54,6 %) des coûts de consultation élevés et sont confrontés au temps d'attente long (40,5 %).

Les résultats montrent également une présence marquée des pauvres (68,3 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que, quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions. D'autre part, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

L'analyse du genre a révélé d'importantes disparités en défaveur des femmes dans le domaine économique. Elles ont une plus grande charge de travail dont l'essentiel est consacré aux tâches domestiques non rémunérées et sont moins actives sur le marché du travail par rapport aux hommes. Les femmes en emploi sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, d'occuper des emplois vulnérables, d'occuper un emploi informel et d'avoir une plus faible rémunération. Ces écarts sont encore plus importants en milieu rural, chez les personnes les moins instruites, les personnes en situation de handicap et les migrants. Des données fiables sont nécessaires pour mesurer l'étendue réelle des disparités existantes et appuyer la mise en place de politiques publiques en vue de garantir l'émancipation économique des femmes.

Le partenariat entre le projet SGS de la Banque Mondiale et l'INSTAT vise à produire davantage de données de qualité sur le genre au Mali. A travers l'amélioration du questionnaire de l'EMOP 2022, ce partenariat a permis de combler le manque de données dans plusieurs domaines tels que l'accès au foncier, l'utilisation des revenus d'emploi, la fréquence des accidents de travail, l'entrepreneuriat. Les données ainsi collectées ont permis d'informer sur les retards qu'accusent les femmes dans ces différents domaines par rapport aux hommes. Néanmoins, beaucoup reste à faire en matière de collecte de données. En effet, malgré l'amélioration significative par rapport aux éditions précédentes, les données de l'EMOP sur le foncier sont collectées au niveau ménage. Cela ne permet pas d'identifier correctement tous les propriétaires des terrains. Par ailleurs, les informations telles que les droits que les individus ont sur les terrains (droit de léguer, droit de vente, de mettre en garantie, etc.), le mode d'acquisition des terrains, la sécurité des droits fonciers ne sont toujours pas collectées. Pour les prochaines éditions de l'EMOP, le projet SGS et l'INSTAT travailleront à collecter toutes ces informations manquantes sur le foncier conformément aux directives internationales. Ces données permettront de calculer les indicateurs ODD 5. a.1 et 1.4.2 sur le foncier mais aussi de mieux comprendre les obstacles qui empêchent l'accès des femmes à des droits fonciers sécurisés au même titre que les hommes.

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. L'édition 2015/2016, a couvert la période d'avril 2015 à mars 2016.

L'édition 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération²⁵) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2016/2017 est la cinquième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2016 et mars 2017. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²⁶) soit 6 132 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée soit 5915 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation pour les quatre passages.

L'édition 2017/2018 est la sixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2017 et mars 2018. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²⁷) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée soit 6 094 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2018/2019 est la septième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2018 et mars 2019. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été

²⁵Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²⁸) dont 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée soit 5 674 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2019/2020 est la huitième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2019 et mars 2020. Toutes les régions pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²⁹) dont 7 398 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée et 12 ménages pour la région de Kidal soit 6 634 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2020 est la neuvième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Toutes les régions pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération³⁰) dont 7 398 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée et 12 ménages pour la région de Kidal soit 6 703 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2021 est la dixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Toutes les régions pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1 200 unités primaires (sections d'énumération) dont 7 398 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée et 12 ménages pour la région de Kidal soit 7 391 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

La onzième édition dont le premier passage s'est déroulé entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022. Il a renseigné principalement les caractéristiques des membres du ménage, les indicateurs d'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire du ménage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages trimestrielles.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2022. Il a permis de fournir des informations sur la protection de l'environnement au sein des ménages ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage. Ce passage a collecté aussi les informations sur les modules de base tels que la santé de la population.

Le troisième passage réalisé entre le 1^{er} juillet et le 31 septembre 2022, a collecté des informations sur les modules de base comme la santé et les dépenses de consommation des ménages, le module sur la gouvernance, la paix et la sécurité, et la sécurité alimentaire des ménages.

Le quatrième passage réalisé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2022, a collecté des informations sur les modules de base comme les caractéristiques des membres du ménage des nouveaux membres de ménage, la santé, la migration et transfert des ménages et les dépenses de consommation des ménages.

2. Le questionnaire

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique pour la Relance Economique et les Développement Durable (CREDD 2019-2023) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes :

- Section M : caractéristiques des membres du ménage
- Section E : éducation des membres du ménage âgés de 04 ans ou plus
- Section S : sante des membres du ménage
- Section I : logement et possessions du ménage
- Section SA : sécurité alimentaire
- Section EA : emploi des membres du ménage âgés de 05 ans et plus
- Section AP : emploi principal (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section AS : emploi secondaire (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section RHA: revenus hors activité
- Section R : recherche d'emploi (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section C : module chômage (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section TP: module trajectoire et perspectives (pour les personnes de 15 ans et plus)
- Section MR: module migrant de retour (pour les personnes de 15 ans et plus ayant fait au moins une migration)
- Section MI : migration internationale de la main d'œuvre (MI)
- Section MT : migration et transferts
- Section P : pauvreté subjective du ménage
- Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHAsa) , module harmonisé sur la gouvernance démocratique (uniquement les 18 ans et plus)
- Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHAsa), module harmonisé sur la paix et la sécurité (uniquement les 18 ans et plus)
- Section RPE : repas pris a l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours
- Section C : consommation du ménage
- C-a : au cours des 7 derniers jours, combien le ménage a-t-il consommé (y compris autoconsomme ou reçu en cadeau pour [nom du produit], hors fêtes et cérémonies
- C-b : au cours des 3 derniers mois, combien le ménage a-t-il dépense pour [nom du produit], hors fêtes et cérémonies
- C-c : au cours des 12 derniers mois, combien le ménage a-t-il dépense pour [nom du bien]
- C-d : cadeaux : est-ce que quelqu'un au sein du ménage durant le mois passé a reçu en cadeau
- C-e : dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 3 derniers mois
- C-f : actifs du ménage

3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Ce passage n'a pas nécessité une collecte de données sur le terrain compte tenu du changement calendaire de l'EMOP c'est-à-dire le souci de prendre la nouvelle structure de l'EMOP en collectant les informations des quatre passages de janvier à décembre de l'année n.

4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

5. Exploitation des données

Les données de ce passage ont été estimées sous l'angle des passages P1, P2 et P3.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur le site web de l'INSTAT.

6. Calcul du seuil

Le calcul du seuil national alimentaire (Za) est basé sur quatre composants :

1. **Panier** : On utilise les dépenses annuelles dans le 3^{ème} à 8^{ème} déciles des dépenses par tête pour trouver les produits qui constituent 80% au moins des dépenses. Les montants nationaux déterminent les poids (W_i) de ces produits.
2. **Prix** : Les prix pour l'EMOP sont les prix moyens (p_i) collectés en EMOP pendant les mois de février à avril 2022, adaptés à l'année par l'IHPC pour alimentaires.
3. **Calories** : En principe, les valeurs calorifiques des produits sont données par le tableau « FAO WestAfricanFCT_Userdatabase_2012 ». Il arrive parfois que le produit défini en EMOP ne coïncide pas avec un produit de ce tableau. Le tableau donne la valeur calorifique pour 100 g ou 100 ml du produit. Vu que les prix se réfèrent à 1 kg ou 1 litre, on multiplie la valeur du tableau par 10 (c_i).
4. **Besoin de calories** : Le besoin journalier (K) est déterminé à 2 450 kcal par personne.

On obtient alors

$$Za = 365 * K / \left[\sum (W_i * c_i / p_i) \right]$$

Cette formule est expliquée comme suit. Le panier est composé de produits et de leurs poids W_i . Si vous achetez des biens pour un montant total S et utilisez la proportion $S * W_i$ pour acheter le produit i , il s'ensuit que lorsque le prix est p_i par kg (ou autre unité), vous obtenez la quantité $S * \frac{W_i}{p_i}$ kg (unités).

Ceux-ci contiennent c_i kcal par kg (unité) et vous obtenez donc $S * \frac{W_i}{p_i} * c_i$ kcal de ce produit. Au total, vous obtenez $\sum \left(S * \frac{W_i}{p_i} * c_i \right) = S * \sum \left(\frac{W_i}{p_i} * c_i \right)$ en kcal.

Pour que le panier fournisse le besoin quotidien de K kcal, c'est-à-dire que $K = S * \sum \left(\frac{W_i}{p_i} * C_i \right)$. Ceci est réalisé lorsque $S = K / \sum \left(\frac{W_i}{p_i} * C_i \right)$. S est donc le montant nécessaire pour fournir le besoin journalier en kcal à l'aide du panier (ses marchandises et leurs poids).

Pour une année entière, le montant $365 * S = 365 * \frac{K}{\sum \left(\frac{W_i}{p_i} * C_i \right)}$ est le seuil alimentaire, Za.

En 2022, le résultat est $Za = 173\,864$.

Zna : Le seuil non-alimentaire

On note d'abord que la Banque Mondiale a constaté qu'il n'existe pas de méthode totalement satisfaisante pour mesurer la composante non alimentaire du seuil de pauvreté. Parmi les méthodes plus fréquemment utilisées, on trouve deux possibilités de calculer le seuil non-alimentaire, Zna1 et Zna2, discutées aussi dans le document cité de l'EHCVM. Elles sont basées sur les dépenses non-alimentaires moyennes chez deux sous-ensembles parmi les ménages. Le premier consiste des ménages dont la consommation totale par tête est égale à Za ; le deuxième consiste des ménages dont la consommation alimentaire par tête est égale à Za. Dans la pratique, on retient les ménages dont la consommation totale ou alimentaire par tête se situe à plus ou moins PP % du Za ; on propose souvent PP = 5 - 10 %. Ces seuils sont considérés comme le minimum et le maximum d'un seuil non-alimentaire raisonnable, et on a suggéré que l'on peut mesurer le seuil non-alimentaire à mi-chemin entre ces deux extrêmes,

Pour l'EMOP, on utilise la moyenne des deux seuils non-alimentaires, calculés avec PP = 5 %. On restreint aussi le calcul aux ménages des déciles 1-8. En 2022, le résultat est $Zna = 107\,040$ (ou $Zna = 105\,710$ si vous maintenez le seuil 279 574).

ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Région		
Kayes	174	1041
Koulikoro	179	1069
Sikasso	181	1083
Ségou	158	947
Mopti	148	887
Tombouctou	109	654
Gao	132	788
Kidal	36	432
Bamako	144	854
Milieu de résidence		
Urbain	561	3492
Rural	700	4263
Ensemble	1261	7755

Source : EMOP-2022

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	6	0,1
1004	Absent aux passages 2 et 3	0	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	8	0,1
1034	Absent au passage 2	0	0,0
1200	Absent aux passage 3 et 4	7	0,1
1204	Absent au passage 3	0	0,0
1230	Absent au passage 4	0	0,0
1234	Présents à tous les passages	7734	99,7

Source : EMOP-2022

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	7734	100,0
1	Absence dans un passage	0	0,0
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	0	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		7734	100,0

Source : EMOP-2022

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 7734 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 4 passages	Taux de réponse en %
Région			
Kayes	1044	1041	99,7
Koulikoro	1074	1069	99,5
Sikasso	1086	1083	99,7
Ségou	948	947	99,9
Mopti	888	887	99,9
Tombouctou	830	654	78,8
Gao	1050	788	75,0
Kidal	432	432	100,0
Bamako	864	854	98,8
Milieu			
Urbain	4016	3493	87,0
Rural	4200	4262	101,5
Ensemble	8216	7755	94,4

Source : EMOP-2022

ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 9 1: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

Structure de la consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	60,6	49,2	42,2	42,4	59,6	46,6	51,7	42,3	44,4	0,0
Autoconsommation alimentaire	12,1	13,8	20,8	20,6	11,2	17,3	15,4	14,4	2,2	0,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	22,9	29,7	32,3	31,7	23,8	27,1	23,9	36,3	44,6	0,0
Loyer payé y compris les imputations	4,5	7,4	4,7	5,4	5,4	8,9	8,9	7,1	8,8	0,0
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 098,6	1 283,8	1 122,1	895,6	1 097,3	517,9	288,2	77,8	1 556,0	7 937

Source : EMOP-2022

Tableau 9 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	44,4	53,1	49,8	49,4
Autoconsommation alimentaire	2,2	8,3	17,9	13,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	44,6	32,2	26,5	31,1
Loyer payé y compris les imputations	8,8	6,4	5,8	6,5
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1556,0	1509,6	4871,8	7937

Source : EMOP-2022

Tableau 9 3: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Sexe du chef du ménage			
Masculin	46,6	12,8	6,2
Féminin	30,8	7,3	3,1
Niveau d'instruction du chef du ménage			
Sans instruction	50,6	14,8	6,9
Primaire	39,7	8,5	4,3
Secondaire	20,2	1,9	1,9
Supérieur	14,7	-1,0	1,7
Taille du ménage			
1 – 3 personnes	8,3	1,4	0,6
4 – 7 personnes	30,8	6,7	3,2
8 – 10 personnes	49,8	11,0	5,3
11 – 15 personnes	62,9	17,9	8,5
Plus de 15 personnes	77,5	32,7	16,4
Milieu			
Bamako	16,4	2,0	0,5
Autres villes	26,2	11,2	5,2
Rural	54,9	14,4	7,1
Ensemble	45,5	12,4	6,0

Source : EMOP-2022

Tableau 9 4: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	14,1	20,5	28,4	35,5		25,2	41,5
Féminin	14,7	32,5	24,9	42,1		27,8	47,0
Quintile							
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	20,5			
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	27,1			
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	33,2			
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	40,5			
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	59,3			
Milieu							
Bamako	50,5	61,0	62,1	73,4		54,1	76,0
Autres villes	30,7	37,8	49,0	47,8		25,0	52,7
Rural	4,3	7,2	16,7	26,7		24,1	28,8
Ensemble	14,1	21,5	28,0	36,1		25,4	42,1

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 5: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2011	2022		2022	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	21,7	67,4	87,0		85,4	87,9
Féminin	31,9	59,7	84,7		79,9	86,4
Quintile						
Moins nantis	2,2	48,8	83,6			
Quintile 2	4,6	59,9	81,9			
Quintile 3	13,5	68,8	84,4			
Quintile 4	27,7	75,0	90,2			
Plus nantis	64,9	81,0	93,6			
Milieu						
Bamako	69,2	84,9	99,3		100,0	99,3
Autres villes	39,2	68,8	93,0		91,1	93,4
Rural	6,8	62,8	83,0		83,7	82,5
Ensemble	22,6	66,7	86,8		85,0	87,7

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2022

Tableau 9 6: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	18,1	33,3	49,9	66,9		60,0	70,9
Féminin	5,4	17,5	34,0	37,7		27,3	41,2
Quintile							
Moins nantis	10,4	23,1	40,3	54,7			
Quintile 2	12,1	25,0	39,5	60,6			
Quintile 3	11,6	26,6	44,6	67,2			
Quintile 4	18,9	36,5	55,6	65,6			
Plus nantis	24,4	48,9	62,4	72,9			
Milieu							
Bamako	27,7	42,5	54,9	68,6		58,9	70,0

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Autres villes	26,7	38,6	46,8	67,2		52,7	70,3
Rural	12,8	27,3	47,4	62,7		58,3	66,1
Ensemble	16,9	32,0	48,5	64,2		57,9	67,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 7: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	68,4	77,9	79,9	86,0		82,0	88,2
Féminin	73,5	88,2	88,8	93,0		92,5	93,1
Quintile							
Moins nantis	46,3	75,9	59,7	77,7			
Quintile 2	64,5	72,4	74,1	84,0			
Quintile 3	64,9	73,4	83,3	86,5			
Quintile 4	71,7	79,7	92,2	90,2			
Plus nantis	82,4	92,5	94,4	94,6			
Milieu							
Bamako	96,1	97,9	98,4	99,0		97,8	99,2
Autres villes	92,5	94,2	80,1	91,2		77,6	94,1
Rural	58,7	68,8	77,3	83,3		82,5	83,9
Ensemble	68,9	78,8	80,7	86,6		82,7	88,8

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 8: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6	0,0	99,6
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	0,0	99,5
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2
2021	73,2	62,5	72,2	74,5	94,2	95,8	89,6	47,3	99,4
2022	86,7	94,1	83,8	69,8	89,8	98,1	81,1	72,8	99,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 9: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	9,1	18,8	33,3	77,0		74,3	78,6
Féminin	10,1	34,6	44,3	69,1		57,0	73,2
Quintile							
Moins nantis	0,5	3,7	4,4	71,6			
Quintile 2	1,5	4,4	16,4	77,5			
Quintile 3	3,8	11,8	30,1	74,9			

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Quintile 4	7,4	23,3	50,5	72,7			
Plus nantis	22	57,5	70,3	84,6			
Milieu							
Bamako	36,1	70,5	80	94,8		86,3	96,0
Autres villes	20,7	38,7	34	84,3		76,9	85,9
Rural	2	2,8	25,2	71,0		72,1	70,1
Ensemble	9,2	20,1	34,3	76,3		73,1	78,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 10: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7	0,0	88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	0,0	90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2	0,0	93,0	65,6
2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8
2021	47,8	80,6	91,5	90,5	66,8	39,9	33,7	8,0	96,1	74,1
2022	49,5	91,6	90,7	89,1	65,5	39,5	38,9	42,2	94,8	76,3

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 11: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	76,2	88,6	89,7	93,2		92,1	93,9
Féminin	81,4	89,5	89,6	92,0		92,9	91,6
Quintile							
Moins nantis	68,2	88,8	75,9	91,6			
Quintile 2	66,2	84,9	87,4	93,6			
Quintile 3	65,3	86,6	91,1	91,6			
Quintile 4	83,8	88,4	95,7	94,4			
Plus nantis	88,2	94,6	98,2	94,4			
Milieu							
Bamako	94,4	99,3	99,3	99,9		100,0	99,8
Autres villes	92,3	96,1	92,4	96,9		93,4	97,7
Rural	70,0	83,6	87,4	91,0		91,7	90,4
Ensemble	76,7	88,7	89,7	93,1		92,2	93,6

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 12: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2022		2022	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	91,1	97,2	94,9	93,0		94,9	92,0
Féminin	85,4	99,0	92,6	89,3		96,0	87,1
Quintile							
Moins nantis	95,8	98,6	94,5	96,8			
Quintile 2	92,0	96,8	93,8	95,6			
Quintile 3	87,4	97,2	95,5	93,3			
Quintile 4	87,4	97,1	96,5	93,1			
Plus nantis	91,9	97,1	92,9	84,7			
Milieu							
Bamako	94,3	97,9	95,4	93,9		97,0	93,5
Autres villes	94,3	98,9	93,8	89,6		95,3	88,3
Rural	89,1	96,6	94,6	93,2		94,9	91,9
Ensemble	90,6	97,4	94,7	92,7		95,0	91,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 13: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6		45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2		52,0	26,2
2020	26,3	22,2	28,2	18,8	22,3	57,4	26,0	50,8	62,5	30,7
2021	27,5	19,7	25,7	17,5	22,3	40,2	29,1	44,7	62,2	29,2
2022	23,2	39,0	25,3	18,5	18,4	13,0	21,4	18,0	59,8	29,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2022

Tableau 9 14: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	47,1	35,4	15,7
Non pauvres	61,9	48,6	22,2
Ensemble	59,8	44,5	19,0

Source : EMOP-2022

Tableau 9 15: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	20,2	25,8	35,2	43,8	60,3
Féminin	11,9	17,0	24,2	28,7	44,9
Ensemble	15,6	21,1	29,4	35,8	52,3

Source : EMOP-2022

Tableau 9 16: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2022 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2011	2016	2017	2020	2021	2022
Région								
Kayes	0,36	0,30	0,45	0,30	0,32	0,29	0,38	0,28
Koulikoro	0,41	0,37	0,38	0,32	0,30	0,26	0,38	0,35
Sikasso	0,41	0,42	0,38	0,36	0,35	0,37	0,38	0,29
Ségou	0,31	0,29	0,35	0,26	0,32	0,29	0,36	0,25
Mopti	0,36	0,32	0,45	0,19	0,30	0,29	0,31	0,27
Tombouctou	0,32	0,35	0,30	0,28	0,24	0,29	0,34	0,28
Gao	0,3	0,24	0,43	0,37	0,26	0,29	0,37	0,28
Kidal	0,41	0,27	0,33			0,40	0,31	0,33
Bamako	0,36	0,31	0,40	0,37	0,30	0,33	0,42	0,32
Milieu								
Urbain	0,36	0,35	0,42	0,36	0,35	0,35	0,42	0,34
Rural	0,38	0,33	0,40	0,29	0,31	0,33	0,36	0,31
Sexe								
Masculin	0,39	0,37	0,42	0,34	0,35	0,37	0,42	0,32
Féminin	0,38	0,36	0,41	0,34	0,36	0,42	0,44	0,35
Ensemble	0,39	0,37	0,42	0,34	0,36	0,38	0,42	0,33

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2019, EMOP-2020, EMOP-2021, EMOP-2022.

Tableau 9 17: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	798 198 547 190	808 132 679 875	706 624 315 001	563 546 541 038	777 106 039 293	331 109 261 369	193 557 320 722	44 114 061 680	724 562 842 709	4 946 951 608 878
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 308 696 029	1 041 616 665	3 110 078 062	1 336 192 888	1 474 515 745	2 300 785 525	430 324 040	549 608 340	3 033 238 866	14 585 056 161
Articles d'Habilllements et Chaussures	101 354 706 684	122 174 069 918	85 935 158 562	83 222 669 557	87 652 207 494	59 077 699 199	27 236 920 660	9 580 871 214	120 716 926 954	696 951 230 241
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	63 097 974 573	157 927 822 849	88 296 346 873	75 681 977 657	91 536 260 297	59 043 051 206	30 740 987 440	10 020 587 849	263 410 714 003	839 755 722 747
Meubles, Articles de ménages et Entretien	19 180 545 794	18 530 675 830	23 596 309 147	19 423 122 790	16 774 337 011	7 596 134 506	5 211 639 196	2 620 989 847	25 369 488 121	138 303 242 243
Santé	27 637 492 817	40 867 622 263	38 565 092 764	22 299 652 323	35 525 870 730	9 097 378 974	6 284 418 773	1 069 124 030	46 201 090 259	227 547 742 933
Transport	34 655 257 149	47 477 174 275	99 115 469 640	49 402 356 887	40 437 192 276	11 193 142 849	6 654 591 990	5 847 118 603	159 999 577 015	454 781 880 685
Communication	22 896 021 719	23 581 425 609	36 140 832 412	21 665 516 674	20 884 154 198	7 344 344 383	2 451 178 586	449 204 306	74 666 690 867	210 079 368 752
Loisirs et Cultures	5 709 969 006	20 185 279 732	9 014 820 299	15 061 796 154	4 817 960 699	12 140 784 921	2 705 748 956	1 724 347 098	29 969 701 361	101 330 408 226
Enseignements	2 203 159 470	14 675 431 856	5 695 985 368	2 308 157 470	1 759 826 802	163 565 206	285 027 160	118 742 533	36 608 394 012	63 818 289 877
Restaurants et Hôtels	2 531 472 975	1 068 612 916	191 046 770	121 393 887	2 487 308 033	222 827 203	180 639 725	411 384 684	717 016 465	7 931 702 659
Biens et services Divers	19 788 826 061	28 097 207 897	25 858 614 824	41 483 072 763	16 840 742 425	18 643 486 539	12 494 142 755	1 336 861 389	70 735 265 454	235 278 220 107
Ensemble	1 098 562 669 467	1 283 759 619 686	1 122 144 069 722	895 552 450 091	1 097 296 415 006	517 932 461 881	288 232 940 003	77 842 901 573	1 555 990 946 087	7 937 314 473 511

Source : EMOP-2022

Tableau 9 18: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

Fonction	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	3 633 429 072 299	1 313 522 536 573	4 946 951 608 878
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	11 357 864 288	3 227 191 873	14 585 056 161
Articles d'Habilllements et Chaussures	514 611 857 995	182 339 372 246	696 951 230 241
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	643 617 026 850	196 138 695 897	839 755 722 747
Meubles, Articles de ménages et Entretien	100 838 735 561	37 464 506 682	138 303 242 243
Santé	159 887 833 007	67 659 909 927	227 547 742 933
Transport	359 227 904 437	95 553 976 248	454 781 880 685
Communication	166 863 533 635	43 215 835 118	210 079 368 752
Loisirs et Cultures	82 307 621 146	19 022 787 081	101 330 408 226
Enseignements	54 421 094 185	9 397 195 692	63 818 289 877
Restaurants et Hôtels	6 352 768 556	1 578 934 103	7 931 702 659
Biens et services Divers	187 588 221 700	47 689 998 407	235 278 220 107
Ensemble	5 920 503 533 644	2 016 810 939 846	7 937 314 473 511

Source : EMOP-2022

Tableau 9 19: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage (FCFA)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	3 340 379 961 086	946 566 629 965	397 262 522 233	262 742 495 599	4 946 951 608 878
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	9 398 999 848	3 240 678 937	1 216 317 651	729 059 725	14 585 056 161
Articles d'Habilllements et Chaussures	461 837 436 606	132 771 344 314	64 226 516 816	38 115 932 505	696 951 230 241
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	470 972 992 072	190 588 250 235	95 365 022 169	82 829 458 271	839 755 722 747
Meubles, Articles de ménages et Entretien	87 038 400 557	29 637 468 758	12 690 571 665	8 936 801 264	138 303 242 243
Santé	152 172 796 025	48 609 619 101	17 054 308 256	9 711 019 551	227 547 742 933
Transport	250 145 392 522	102 723 578 158	53 476 149 036	48 436 760 970	454 781 880 685
Communication	115 530 169 582	48 803 128 891	23 927 012 034	21 819 058 247	210 079 368 752
Loisirs et Cultures	55 865 664 031	20 276 986 257	13 153 939 159	12 033 818 780	101 330 408 226
Enseignements	23 604 092 313	15 503 151 445	11 205 280 296	13 505 765 823	63 818 289 877
Restaurants et Hôtels	5 249 517 620	1 928 677 605	218 647 833	534 859 601	7 931 702 659
Biens et services Divers	142 549 899 811	51 377 360 260	23 533 233 463	17 817 726 573	235 278 220 107
Ensemble	5 114 745 322 100	1 592 026 873 922	713 329 520 610	517 212 756 908	7 937 314 473 511

Source : EMOP-2022

Tableau 9 20: **Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)**

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	390 459 758 119	2 287 271 915 212	1 174 623 084 849	790 907 657 662	303 689 193 032	4 946 951 608 878
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 999 323 932	7 287 205 991	2 504 267 990	1 888 282 820	905 975 427	14 585 056 161
Articles d'Habilllements et Chaussures	63 931 624 316	329 338 304 666	158 767 066 481	104 410 130 609	40 504 104 171	696 951 230 241
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	89 281 449 261	419 732 719 516	187 915 421 189	107 567 073 142	35 259 059 639	839 755 722 747
Meubles, Articles de ménages et Entretien	12 764 704 590	65 893 971 725	31 240 973 795	20 570 557 838	7 833 034 296	138 303 242 243
Santé	15 282 894 413	98 451 564 923	57 309 822 889	39 593 187 054	16 910 273 654	227 547 742 933
Transport	39 723 090 664	201 546 348 124	106 213 546 973	76 089 610 104	31 209 284 821	454 781 880 685
Communication	19 134 045 730	98 955 632 190	46 710 267 206	32 236 233 110	13 043 190 516	210 079 368 752
Loisirs et Cultures	7 987 713 581	49 935 473 936	24 438 073 361	12 726 428 061	6 242 719 287	101 330 408 226
Enseignements	2 532 442 997	27 197 406 674	17 585 927 096	11 625 339 374	4 877 173 736	63 818 289 877
Restaurants et Hôtels	1 401 434 008	3 648 674 470	1 396 176 843	1 171 745 886	313 671 452	7 931 702 659
Biens et services Divers	27 332 582 009	110 959 891 565	51 044 804 497	30 919 224 842	15 021 717 194	235 278 220 107
Ensemble	671 831 063 621	3 700 219 108 983	1 859 749 433 168	1 229 705 470 503	475 809 397 224	7 937 314 473 511

Source : EMOP-2022

Tableau 9 21: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	15,8	15,5	16,2	16,0
Mil	3,8	5,2	9,2	7,7
Sucre	3,8	4,2	4,4	4,3
Sorgho	0,2	2,3	4,0	3,1
Viande de bœuf fraîche	8,0	5,6	3,8	4,8
Thé	1,5	2,2	2,3	2,1
Maïs en grain crus	1,6	3,9	6,2	5,1
Beurre de karité	0,2	0,6	0,9	0,7
Poissons fumés, séchés, salés	1,8	3,0	3,6	3,2
Poissons frais	3,5	3,4	2,5	2,8
Huile d'arachide	3,1	3,4	3,2	3,2
Pain	4,2	3,0	1,9	2,4
Arachide décortiquée	0,2	0,6	1,2	0,9
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	2,4	1,8	2,1	2,1
Lait frais local	0,2	0,8	1,3	1,1
Tubercules et plantain	2,4	1,4	1,2	1,4
Oignon frais	2,1	2,1	1,8	1,9
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	1,2	1,1	1,1	1,1
Lait en poudre	2,6	2,2	1,4	1,7
Haricots secs	1,0	1,3	1,5	1,4
Autres produits alimentaires non cités	2,8	1,3	1,4	1,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards FCFA	7 245,6	9 267,2	32 956,7	49 469,5

Source : EMOP-2022

ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT 2022

Tableau 10 1: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier-mars 2022 (P1)		Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2022 (P2)		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2022 (P3)		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2022 (P4)	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1 415,4	73,1	1 558,2	71,1	1 705,1	72,5	1580,0	74,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,2	0,2	3,5	0,2	3,2	0,1	3,5	0,2
Articles d'Habilllements et Chaussures	80,7	4,2	235,5	10,7	240,1	10,2	90,5	4,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	96,5	5,0	116,8	5,3	119,7	5,1	111,6	5,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	35,4	1,8	17,1	0,8	17,8	0,8	20,3	1,0
Santé	64,2	3,3	46,7	2,1	52,3	2,2	59,8	2,8
Transport	96,9	5,0	83,4	3,8	83,8	3,6	117,2	5,5
Communication	48,7	2,5	40,8	1,9	40,7	1,7	42,0	2,0
Loisirs et Cultures	21,1	1,1	18,0	0,8	18,2	0,8	28,5	1,3
Enseignements	16,2	0,8	17,2	0,8	5,9	0,3	21,9	1,0
Restaurants et Hôtels	1,8	0,1	2,0	0,1	1,6	0,1	2,7	0,1
Biens et services divers	54,7	2,8	53,6	2,4	62,5	2,7	55,8	2,6
Total	1 935,6	100,0	2 192,7	100,0	2 350,9	100,0	2 133,8	100,0

Source : EMOP-2022

Tableau 10 2: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Octobre - décembre (Passage 4)	892 845	652 362	714 441
Dépenses par tête			
Octobre - décembre (Passage 4)	158 360	103 167	117 415
Dépenses par équivalent adulte			
Octobre - décembre (Passage 4)	208 052	138 273	156 286

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 10 3: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2022 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	643,6	90,8	1171,7	78,7	1815,4	82,6
Autoconsommation	25,8	3,6	253,7	17,0	279,5	12,7
Cadeau	39,4	5,6	62,9	4,2	102,3	4,7
Total	708,8	100,0	1488,4	100,0	2197,2	100,0

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 10 4: Part budgétaire des fonctions de consommation d'octobre à décembre 2022 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	448,7	63,3	1131,3	76,0	1580,0	71,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,2	0,2	2,3	0,2	3,5	0,2
Articles d'Habilllements et Chaussures	28,1	4,0	62,4	4,2	90,5	4,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	67,8	9,6	43,8	2,9	111,6	5,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	16,5	2,3	32,6	2,2	49,1	2,2
Santé	19,6	2,8	40,2	2,7	59,8	2,7
Transport	46,3	6,5	76,8	5,2	123,1	5,6
Communication	24,9	3,5	37,2	2,5	62,1	2,8
Loisirs et Cultures	15,0	2,1	22,3	1,5	37,3	1,7
Enseignements	14,7	2,1	7,2	0,5	21,9	1,0
Restaurants et Hôtels	0,7	0,1	2,0	0,1	2,7	0,1
Biens et services divers	25,4	3,6	30,4	2,0	55,8	2,5
Total	708,8	100,0	1488,4	100,0	2197,2	100,0

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 10 5: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Bamako		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	264,1	83,6	265,5	69,9	218,2	73,4	174,5	69,2	268,4	81,8	92,7	69,8	54,4	82,9	11,3	62,1	230,9	56,7	1580,0	71,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,1	0,3	0,1	0,7	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	0,5	0,8	0,2	3,5	0,2
Articles d'Habilllements et Chaussures	11,3	3,6	18,1	4,8	7,5	2,5	9,4	3,7	8,2	2,5	17,1	12,9	2,9	4,4	0,5	2,8	15,6	3,8	90,5	4,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	4,0	1,3	25,2	6,6	10,2	3,4	9,3	3,7	9,6	2,9	3,0	2,3	1,3	2,1	1,6	9,0	47,3	11,6	111,6	5,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,0	1,9	6,8	1,8	7,5	2,5	8,5	3,4	5,8	1,8	3,0	2,2	1,4	2,2	0,8	4,4	9,4	2,3	49,1	2,2
Santé	7,1	2,2	10,3	2,7	7,9	2,7	6,9	2,7	10,5	3,2	3,3	2,5	1,6	2,4	0,3	1,8	11,9	2,9	59,8	2,7
Transport	9,3	2,9	20,8	5,5	25,7	8,6	17,9	7,1	11,8	3,6	1,8	1,4	0,7	1,0	1,4	7,6	33,7	8,3	123,1	5,6
Communication	5,8	1,8	12,6	3,3	9,6	3,2	8,4	3,3	5,8	1,8	2,2	1,6	0,6	1,0	0,8	4,5	16,1	4,0	62,1	2,8
Loisirs et Cultures	2,8	0,9	7,2	1,9	3,3	1,1	5,3	2,1	2,1	0,6	5,0	3,8	0,5	0,8	0,9	5,0	10,3	2,5	37,3	1,7
Enseignements	0,6	0,2	5,3	1,4	1,9	0,6	0,9	0,4	0,8	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	12,2	3,0	21,9	1,0
Restaurants et Hôtels	0,8	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,7	0,2	0,1	2,7	0,1
Biens et services divers	3,6	1,1	7,4	1,9	4,9	1,6	10,7	4,2	3,8	1,2	4,2	3,1	2,0	3,1	0,3	1,5	19,0	4,7	55,8	2,5
Total	315,8	100,0	379,7	100,0	297,3	100,0	252,1	100,0	328,2	100,0	132,8	100,0	65,6	100,0	18,2	100,0	407,5	100,0	2197,2	100,0

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

**Tableau 10 6: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles
(milliards de FCFA, %)**

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	164,4	77,3	223,7	74,5	287,8	73,4	370,4	73,0	533,7	68,0	1580,0	71,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,2	0,3	0,1	0,7	0,2	1,0	0,2	1,0	0,1	3,5	0,2
Articles d'Habilllements et Chaussures	7,8	3,7	9,8	3,3	14,0	3,6	20,5	4,0	38,4	4,9	90,5	4,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	5,3	2,5	11,7	3,9	19,3	4,9	25,7	5,1	49,6	6,3	111,6	5,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,0	2,8	7,8	2,6	9,4	2,4	11,1	2,2	14,9	1,9	49,1	2,2
Santé	7,5	3,5	9,5	3,2	10,2	2,6	12,3	2,4	20,4	2,6	59,8	2,7
Transport	9,3	4,4	16,8	5,6	21,3	5,4	27,2	5,4	48,6	6,2	123,1	5,6
Communication	4,9	2,3	8,3	2,8	10,8	2,8	14,3	2,8	23,7	3,0	62,1	2,8
Loisirs et Cultures	2,4	1,1	4,1	1,4	6,0	1,5	8,3	1,6	16,6	2,1	37,3	1,7
Enseignements	0,7	0,3	1,6	0,5	2,6	0,7	4,0	0,8	13,0	1,7	21,9	1,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,0	0,4	0,1	0,9	0,2	0,6	0,1	0,8	0,1	2,7	0,1
Biens et services divers	3,9	1,8	6,2	2,1	9,5	2,4	12,0	2,4	24,2	3,1	55,8	2,5
Total	212,6	100,0	300,1	100,0	392,3	100,0	507,2	100,0	785,0	100,0	2 197,19	100,0

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 10 7: Résultat des interviews des ménages par passage

	Passage 1		Passage 2		Passage 3		Passage 4	
Interview acceptée	7689	98,9	7707	99,3	7683	99,1	7686	99,2
Acceptée avec réticence	84	1,1	52	0,7	72	0,9	62	0,8
Abandon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Absence temporaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Refus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autre (précisez en observations)	0	0,0	0	0,0		0,0	0	0,0
Ménage perdu	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	7773	100,0	7759	100,0	7755	100,0	7748	100,0

Source : EMOP-2022

ANNEXE 5 : MIGRATIONS ET TRANSFERTS DES MENAGES PENDANT 2022

Tableau 11 1 : La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence

	% ménages ayant des membres en dehors de leur localité	Nombre moyen d'hommes	Nombre moyen de femmes
Région			
Kayes	25,3	1,62	0,04
Koulikoro	7,7	1,45	0,15
Sikasso	31,4	1,61	0,39
Ségou	11,7	1,36	0,46
Mopti	24,8	1,52	0,82
Tombouctou	21,0	4,75	2,04
Gao	5,4	2,04	1,25
Kidal	0,2	1,00	0,00
Bamako	6,3	1,27	0,27
Milieu			
Urbain	12,1	1,57	0,54
'Bamako	6,3	1,27	0,27
'Autres villes	17,4	1,66	0,62
Rural	19,2	1,83	0,55
Ensemble	17,4	1,79	0,55

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 11 2 : Proportion des ménages ayant reçu du transfert d'argent au cours des 12 derniers mois par région et milieu (%)

	Proportion des ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois (%)
Région	
Kayes	26,7
Koulikoro	5,5
Sikasso	16,0
Ségou	10,5
Mopti	21,1
Tombouctou	15,6
Gao	4,2
Kidal	0,2
Bamako	6,9
Milieu	
Urbain	10,3
'Bamako	6,9
'Autres villes	13,4
Rural	14,9
Ensemble	13,7

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 11 3 : Montant des transferts internes reçus par région (en FCFA)

Région	2022	
	Montant reçu	%
Kayes	3 089 567 600	9,4
Koulikoro	2 584 656 804	7,9
Sikasso	1 675 337 919	5,1
Ségou	1 418 178 967	4,3
Mopti	992 789 596	3,0
Tombouctou	152 639 563	0,5
Gao	285 138 465	0,9
Kidal	194 745 826	0,6
Bamako	22 473 770 305	68,4
Ensemble	32 866 825 046	100,0

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 11 4 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA)

Région	Pays émetteur (provenance)															
	Côte d'Ivoire	Sénégal	Burkina Faso	Niger	Autres CEDEAO (sauf CI, BF, SN, ML)	Mauritanie	Libye	Autre Afrique	France	Espagne	Italie	Autre Europe	Etats-Unis	Canada	Arabe Saoudite	Total
Kayes	984 744 037	151 534 226	-	-	2 467 332 784	2 016 391 260	549 699 711	2 418 806 631	13 074 198 785	3 623 790 379	2 649 484 907	134 294 291	166 991 793	-	56 344 864	28 293 613 666
Koulikoro	464 348 330	594 648 862	-	-	202 333 778	3 503 590	97 101 844	43 771 237	9 234 678 534	40 392 052	-	77 445 236	144 524 127	-	-	10 902 747 590
Sikasso	1 833 314 090	129 212 064	1 926 946	-	60 898 664	-	-	1 995 641 816	463 180 358	58 494 181	344 093 867	58 108 289	167 758 185	-	-	5 112 628 459
Ségou	246 064 380	-	31 889 807	-	-	-	-	-	12 019 695	49 927 132	-	-	-	-	-	339 901 014
Mopti	9 054 969 785	1 107 824 766	72 857 961	9 401 607	1 221 150 750	16 997 488	-	178 754 334	177 316 296	15 115 884	187 502 916	-	-	-	175 781 366	12 217 673 153
Tombouctou	1 288 925 984	2 395 063 424	-	5 527 979	-	488 648 533	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 178 165 920
Gao	98 446 083	19 975 908	-	-	-	-	21 547 090	59 296 474	-	-	39 113 003	-	-	-	-	238 378 558
Kidal	-	-	9 597 794	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 597 794
Bamako	230 967 081	-	-	-	195 101 911	39 923 064	-	528 573 521	6 695 736 289	1 575 155 583	127 979 616	-	1 187 862 691	309 673 421	312 639 749	11 203 612 926
Ensemble	14 201 779 770	4 398 259 249	116 272 507	14 929 586	4 146 817 886	2 565 463 935	668 348 645	5 224 844 013	29 657 129 957	5 362 875 210	3 348 174 308	269 847 816	1 667 136 795	309 673 421	544 765 979	72 496 319 079

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

Tableau 11 5 : Allocation des transferts (interne et externe) reçus par région et milieu de résidence (%)

	Types de dépenses														
	Biens de consommation courante (alimentaires, vêtements, etc.)	Education	Santé	Location (de maisons, de terres)	Mariage	Voitures/Camions	Réfection d'une maison	Construction d'une nouvelle maison	Achat de terre	Baptême	Commerce, affaires	Funérailles	Autres dépenses privées/familiales	Epargne	Total
Région															
Kayes	79,7	1,7	8,0	0,2	0,0	0,0	0,9	4,6	0,0	0,5	0,0	0,0	2,2	2,2	100
Koulikoro	42,9	5,3	8,2	4,6	1,9	0,0	3,8	13,3	5,2	0,9	3,2	0,0	8,9	1,8	100
Sikasso	52,1	0,8	7,1	0,3	1,3	3,1	5,2	19,4	0,0	0,6	3,3	2,0	4,7	0,0	100
Ségou	59,8	3,5	9,7	0,4	0,0	0,0	0,6	2,3	0,0	2,4	1,3	0,0	11,9	8,2	100
Mopti	42,6	2,4	16,8	0,2	4,4	0,0	2,2	6,5	1,4	1,9	1,5	0,2	6,3	13,6	100
Tombouctou	19,4	0,2	5,9	0,0	0,5	0,0	0,5	65,8	2,8	0,6	2,5	0,0	1,3	0,6	100
Gao	43,4	1,3	8,4	0,2	1,2	0,0	2,0	0,0	0,0	1,3	2,0	0,0	13,2	27,2	100
Kidal	44,6	0,0	10,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,6	100
Bamako	56,9	8,2	8,2	4,8	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	3,6	0,0	12,0	0,5	100
Milieu															
Urbain	53,2	5,8	8,9	3,0	2,6	0,0	1,7	8,1	0,3	1,2	2,6	0,9	8,5	3,4	100
Rural	56,4	2,2	10,0	0,9	1,7	0,4	2,0	12,1	1,6	1,1	1,6	0,1	5,2	4,7	100
Total	55,5	3,1	9,7	1,5	1,9	0,3	1,9	11,1	1,3	1,1	1,8	0,3	6,0	4,4	100

Source : EMOP-2022, passage 4 (octobre - décembre 2022)

REFERENCES

Rapports d'enquête

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. Tous les rapports de l'EMOP, quatre passages par an, sont publiés sur l'internet. voir www.instat-mali.org

Articles

8. Angeles Soliz, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
9. Aline Coudouel et al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
10. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005